

Université de Montréal

**Entre genre, race et nation: vers une nationalité hybridée. Le cas des métis franco-vietnamiens « abandonnés » en Indochine française lors de l'entre-deux-guerres**

Par

Jérémie Deschênes Boutin

Département d'histoire  
Faculté des arts et sciences

Mémoire présenté à la Faculté des arts et des sciences  
en vue de l'obtention du grade de M.A. en histoire

Avril 2017

© Jérémie Deschênes-Boutin 2017

## Résumé

La question métisse en Indochine française est un sujet complexe sur lequel plusieurs auteurs ce sont attardés, mais qui constitue encore un riche terrain de recherches et d'analyses pour les historiens de la colonisation. Ce mémoire tente d'explorer les multiples dialogues et interactions entre la sphère publique indochinoise urbaine s'exprimant en langue française et les pouvoirs coloniaux métropolitains en ce qui a trait au traitement des enfants métis franco-vietnamiens considérés comme « abandonnés » lors de l'entre-deux-guerre. Il tend ainsi à démontrer l'utilisation politique faite de la question métisse par les pouvoirs français dans l'optique d'une légitimation coloniale visant à pérenniser leur système de domination. Dans ce processus, plusieurs réflexions journalistiques, témoignages et objets de propagande ont été confrontés au discours gouvernemental officiel afin de dresser un tableau holistique et synthétique des multiples ambiguïtés inhérentes au déploiement de la stratégie coloniale française en Asie du sud-est : la « mission civilisatrice ».

## Mots-clés:

Histoire; Métis; Eurasien; Indochine; Genre; Race; Nation; Mission civilisatrice.

## ABSTRACT

The "Métis question" in French Indochina is a complex subject which several authors have studied, but which still constitutes a rich field of research and analysis for historians of colonization. This thesis attempts to explore the multiple dialogues and interactions between the French-speaking urban Indochinese public sphere and the metropolitan colonial powers with regard to the treatment of Franco-Vietnamese mixed-race children considered 'abandoned' in the inter-war period. This study brings to light the political usurpation of the Métis question by the French authorities to reinforce colonial legitimation to further perpetuate their system of domination. In this process, several journalistic reflections, testimonies and objects of propaganda were confronted by the official governmental discourse in order to draw up a holistic and synthetic picture of the multiple ambiguities inherent in the deployment of the French colonial strategy in Southeast Asia: the « mission civilisatrice ».

### **Key-words:**

History, Metis, Eurasian; Indochina; Gender; Race; Nation; Mission civilisatrice.

## Table des matières

<b>Résumé</b> .....	i
<b>Abstract</b> .....	ii
<b>Table des matières</b> .....	iii
<b>Remerciements</b> .....	v
<b>Introduction</b> .....	1
La question métisse .....	1
Problématique .....	3
Procédés euristiques, méthodologie, sources et contraintes .....	8
<i>Bornes temporelles</i> .....	8
<i>Sources et contraintes</i> .....	9
<i>La Tribune indochinoise, L'Écho annamite et L'Annam nouveau</i> .....	13
<i>Procédé de sélection des articles</i> .....	15
Une démarche concrète .....	16
<b>Chapitre I</b>	
<b>Mise en contexte</b> .....	18
Indochine: un contexte historique, géographique et social .....	18
Une époque: l'entre-deux-guerres .....	21
La collaboration franco-annamite et la mission civilisatrice .....	23
La question métisse .....	26
Politiques d'éducation publiques .....	29
L' <i>intelligentsia</i> vietnamienne .....	30
Les grands centres urbains: Saigon et Hanoi .....	31
Conclusion .....	33
<b>Chapitre II</b>	
<b>L'origine du stigmaté : femmes et milieu, des sources pathogènes</b> .....	34
Irrationalité et vices : des lieux communs .....	35
<i>La rencontre</i> .....	39
La mère et le milieu : sources de vices .....	41
<i>Nature et culture</i> .....	43
Abandon, hérité et affiliations .....	46
<i>Une dualité raciale</i> .....	48
<i>Le rôle de l'éducation</i> .....	51

Conclusion .....	53
<b>Chapitre III</b>	
<b>Penser le métis : une redéfinition de son identité</b> .....	54
Exotisme et hérédité .....	55
Transformations et réhabilitation .....	61
<i>Un renouveau scientifique</i> .....	65
Une déconstruction des préjugés raciaux ? .....	68
Conclusion .....	74
<b>Chapitre IV</b>	
<b>Une projection du métis : intégration et rôle</b> .....	76
Races et classes .....	77
Une prise en charge intéressée .....	83
Changements sociaux et contextes urbains .....	87
<i>Saigon</i> .....	89
Cas de figure : la naturalisation des élites vietnamiennes et le décret de 1928 .....	91
<b>Conclusion</b> .....	
La question métisse .....	99
Un retour... ..	100
Matière à réflexion sur l'identité et la Nation .....	104
<b>Bibliographie</b> .....	107
<b>Annexes</b>	
Carte Indochine .....	I
Carte Cochinchine .....	II

## Remerciements

Tout d'abord, j'aimerais dédier ce mémoire à mon père adoré, qui, à une vitesse fulgurante et dans la force de l'âge, nous a malheureusement quitté. Malgré son éloignement physique et le déclin de son état de santé, il a toujours été à mes côtés et le sera toujours.

Ce mémoire n'aurais jamais pu voir le jour sans le soutien de Mme Laurence Monnais, femme de tête et de caractère pour qui je détiens un respect sans borne. Merci de m'avoir offert votre temps, votre énergie et votre passion pour l'Asie. Je vous serai éternellement reconnaissant.

J'aimerais aussi remercier ma mère, Diane Deschênes, pour son soutien intellectuel, moral et financier sans faille tout au long de mon parcours universitaire. Merci de m'aimer et de m'avoir transmis ta passion de la lecture et ta curiosité intellectuelle, sans lesquelles je n'aurais jamais pu écrire ce mémoire.

Je souhaiterais exprimer ma gratitude et mon affection à ma copine, mon âme soeur, Lisandre Lamarche. Merci de ta présence et de ton amour dans les hauts et les bas. Au long de ces dernières années, tu auras certainement vu le meilleur et le pire de moi.

Finalement, le dernier et non le moindre. J'aimerais remercier mon gros chien « Bruno », ma « béquille à poils », qui a servi d'exutoire à mes découragements, anxiétés et folies tout au long de ce cheminement. Entre genre, race et nation: vers une nationalité hybridée.

## *Introduction*

### **La question métisse**

Le métissage, « dommage collatéral » résultant de la rencontre coloniale a été l'objet d'une attention très poussée de la part des acteurs coloniaux français et vietnamiens, tant dans le domaine légal, politique, journalistique que littéraire. Nulle part dans l'empire français la question métisse n'a fait couler autant d'encre qu'en Indochine<sup>1</sup>. La grande quantité d'études scientifiques, d'articles, d'oeuvres littéraires et cinématographiques lui étant consacrés nous obligent à constater le rôle central qu'a joué le phénomène du métissage dans l'histoire impériale française<sup>2</sup>.

Le peuplement n'ayant jamais été au centre de la stratégie coloniale indochinoise, l'immigration européenne féminine sur ce territoire a toujours été réduite au minimum. Les disparités de genre inhérentes à ce modèle engendrèrent donc inévitablement des rapprochements entre colonisateurs masculins et colonisées, ce qui fut une source d'inquiétude constante pour les autorités. De par leur nature intime, ces liaisons contribuèrent à brouiller les frontières raciales si chères à la structure coloniale et leur contrôle devint rapidement au cœur des politiques publiques déployées par la métropole<sup>3</sup>. La nécessité de protéger les troupes, et ultimement les habitants de la métropole contre une dégénérescence raciale liée au métissage et annoncée par le dogme du darwinisme social, devint ainsi le moteur des réformes affectant la prostitution et le concubinage<sup>4</sup>. Les réglementations et institutions en découlant (à vocation ségrégationniste ou

---

<sup>1</sup> Pierre Guillaume, « Les métis en Indochine », *Annales de démographie historique*, « Les réseaux de parenté », 1995, p. 196.

<sup>2</sup> Plusieurs auteurs du XX<sup>e</sup> siècle mirent en scène le « personnage métis », notamment Jean Marquet (*Le jaune et le blanc, De la rizière à la montagne, etc.*) et Chivas-Baron (*Confidences de Métisse*, livre gagnant du Grand Prix de littérature colonial de 1927), tous deux contemporains de l'époque coloniale; puis plus tard Phạm Ngọc Lân (*De père inconnu*), Kim Lefebvre (*Métisse blanche*), Marguerite Duras (*L'Amant*) ou Erwan Bergot (*Sud lointain*) pour ne mentionner que ceux-ci. Au cinéma la question fut notamment abordée par R. Wagnier au sein de son film à succès *Indochine*.

<sup>3</sup> Isabelle Tracol-Hyunh, « Entre ordre colonial et santé publique, la prostitution au Tonkin de 1885 à 1954 », Thèse de Ph.D., Université Lumière Lyon 2, 12 décembre 2013, p.19.

<sup>4</sup> Franck Proshan, « "Syphilis, Opiomania, and Pederasty": Colonial Construction of Vietnamese (and French) Social Diseases », *Journal of the History of Sexuality*, Vol. 11(4), 2002, p. 617.

éducative) furent donc ancrées au sein d'une logique prévoyant le regroupement des facteurs de désordre (en l'occurrence, les prostituées ou les métis) dans des lieux qui, eux, se devaient porteurs d'ordre et de morale tels les dispensaires urbains, les orphelinats ou les écoles<sup>5</sup>.

En brouillant les points de repère sur lesquels reposait l'hégémonie raciale française, l'Eurasien fut perçu comme une menace à l'ordre hiérarchique établi. Cet ordre, fondé sur un système politico-juridique binaire établi sur la dualité « citoyen » et « sujet », séparait le citoyen français du sujet en prodiguant au premier des droits et privilèges tels une liberté de parole, un droit d'association, un droit de représentation ainsi qu'une protection contre l'arbitraire du système judiciaire colonial. Pour sa part, le sujet était écarté de ce système de droits et était soumis à un ordre politique et judiciaire dont il était, de par sa naissance, exclu.<sup>6</sup>

De cette anxiété, naquit la question métisse. Définie par Elizabeth Ezra comme la rhétorique impériale émanant de la dichotomie entre l'identité française et l'identité non-française<sup>7</sup>, elle est plutôt circonscrite par plusieurs auteurs telles Ann Stoler et Christina Firpo<sup>8</sup> comme une tension raciale alimentant les discours occidentaux (scientifiques, politiques et sociaux) sur la sauvegarde de l'identité européenne en territoire hostile<sup>9</sup>. Cette tension est devenue au sein des colonies asiatiques, avec les développements scientifiques et la montée des nationalismes propres au début du XX<sup>e</sup> siècle, un sujet récurrent alimentant les échanges entre institutions

---

<sup>5</sup> Annick Guénel, « Prostitution, maladies vénériennes et médecine coloniale au Viêt-Nam de la conquête française à la guerre d'indépendance », *Introduction in Vietnamese Society in Transition. The daily politics*, 2001, p. 19; Philippa Levine, *Prostitution, Race, and Politics: Policing Venereal Disease in the British Empire*, Routledge, 2003, p.17.

<sup>6</sup> Pour un portrait complet du rapport entre citoyen et sujet voir: Emmanuelle Saada, *Les Enfants de la colonie: Les métis de l'Empire français entre sujétion et citoyenneté*, University of Chicago Press, 2012, 339 p.; Christina Firpo, « Lost Boys: "Abandoned" Eurasian Children and the Management of the Racial Topography in Colonial Indochina, 1938-1945 », *French Colonial History*, Vol. 8, 2007, p. 203-221.

<sup>7</sup> Elisabeth Ezra, « Colonialism Exposed: Miss France D'Outre-Mer, 1937 », University of Minnesota Press, *Identity Papers: Contested Nationhood in Twentieth Century France*, Ed. Steven Ungar and Tom Conley, 1996, p. 50-65.

<sup>8</sup> Christina Firpo, « The Durability of the Empire: Race, Empire and "Abandoned" Children in Colonial Vietnam 1870-1956 », Thèse de Ph.D., University of California, 2007, 266 p.; Laura Ann Stoler, *Carnal Knowledge and Imperial Power: Race and the Intimate in Colonial Rule*, Berkeley, University of California Press, 2002, 376 p.

<sup>9</sup> En plus de la nature territoriale et géographique du terme « territoire », le « territoire hostile » peut aussi être analysé et compris comme le corps racialisé des individus métissés.

gouvernementales, groupes civiques et milieu juridique. Par le potentiel foyer révolutionnaire qu'ils pouvaient représenter et leur capacité à relativiser les postulats raciaux traditionnels, les Eurasiens constituaient une menace à la stabilité de la colonie. La question métisse devait ainsi être rapidement accaparée par les pouvoirs coloniaux qui, ultimement, y virent une opportunité d'offrir un second souffle à la facette humaniste inhérente à la colonisation française: la mission civilisatrice.

## Problématique

Dans les années vingt et trente, le protectorat indochinois abritait plus d'Eurasiens que toutes les autres colonies de l'empire français<sup>10</sup>. Leur exclusion légale, raciale et culturelle, autrefois passée sous silence ou même encouragée par les autorités coloniales, devint dans le contexte de l'entre-deux-guerre une entrave potentielle au bon développement de l'Indochine française. Alors qu'à Saigon, « en 1940, les métis [étaient vraisemblablement destinés à constituer] la majorité aux élections législatives. [...] »<sup>11</sup>, leur futur soutien au projet colonial français sembla un impératif motivant une révision des prémisses raciales et légales à l'origine de leur exclusion sociale. Motivé par des intérêts nationaux précis visant la pérennité de la colonisation française en Asie du sud-est, l'intérêt porté à la question métisse poussa plusieurs auteurs coloniaux à déconstruire, analyser puis reconstruire la figure racialisée du métis « abandonné » afin de l'intégrer au projet colonial de la « grande France ». De leur côté, les élites vietnamiennes saigonaises collaborant avec le pouvoir colonial et aspirant à une reconnaissance légale ainsi qu'à un certain partage de pouvoirs avec le colonisateur, constatèrent à leurs dépens les failles du traditionnel discours civilisateur prônant leur graduelle autodétermination via une acculturation au mode de vie français.

Tout au long de ce mémoire nous tenterons ainsi d'explorer de quelles façons les dialogues entre les discours étatiques coloniaux et ceux tenus par une élite indochinoise urbaine s'exprimant en langue française se sont articulés, répondus et contredits sur la question du traitement politique et

---

<sup>10</sup> Saada, *op. cit.*, p. 14-17.

<sup>11</sup> Justin Godart, *Rapport de mission en Indochine: 1 janvier - 14 mars 1937*, l'Harmattan, 1994 [1937], p. 159.

social des métis franco-vietnamiens abandonnés dans la période de l'entre-deux-guerre. En effet, bien que défendant communément le projet colonial, nous considérons l'État français et les journaux coloniaux comme deux entités interreliées se répondant et s'influçant une l'autre, des vases communicants s'échangeant idées, concepts, valeurs et projets afin de penser et construire l'Indochine

Cette réflexion nous poussera à nous intéresser longuement à « l'un des caractères marquants du discours colonial: la dépendance au concept de "fixité" dans la construction idéologique de l'altérité »<sup>12</sup>. En adoptant l'enjeu racial comme principe organisateur des colonies, les autorités ne saisissent pas assez rapidement la portée de l'inévitable métissage devant se produire au sein de colonies d'exploitation telle l'Indochine. Avec leur patrimoine mixte, les Eurasiens ont en effet brouillé les points de repère sur lesquels reposait l'hégémonie raciale française. Cette vision normative de l'individu, notamment théorisé par Foucault sous le terme de biopouvoir<sup>13</sup>, servait en effet à assurer la pérennité du système de domination coloniale. Ainsi, afin d'assurer une continuité historique et légale, il était primordial de classer ces nouveaux individus au sein du système politico-juridique français; mais comme citoyens ou comme sujets ?

Il semblerait que ce carcan juridique et les impératifs politiques de l'époque poussèrent les autorités coloniales à user d'innovation afin d'étendre les frontières des catégories constituant la base idéologique de ces hiérarchies. Dans son ouvrage *Les enfants de la colonisation* Emmanuelle Saada avance en effet que ces enjeux encouragèrent le développement d'une nouvelle forme de « racisme inclusif » visant une redéfinition de la citoyenneté attribuée selon des critères raciaux parfois hautement subjectifs<sup>14</sup>. Alors que les justifications scientifiques soutenant le racisme institutionnel sont à cette époque en perte de vitesse, l'utilisation singulière du concept de « race » dans un texte législatif français de 1928 est décrite par Emmanuelle Saada

---

<sup>12</sup> Homi K. Bhabha, *Les lieux de la culture: Une théorie postcoloniale*, Payot, 2007, p. 121.

<sup>13</sup> Katia Genel, « Le biopouvoir chez Foucault et Agamben », *Methodos. Savoirs et textes*, Vol. 4: « Penser le corps », 2004, [en ligne] <http://methodos.revues.org/131> (page consultée le 25 août 2016); Michel Foucault, *Histoire de la sexualité I: La volonté de savoir*, Ed. Gallimard, 2007 [1994], 211p.

<sup>14</sup> Saada, *op. cit.*, p. 14 et 197.

comme un exemple criant du rôle de la loi dans l'exercice du pouvoir métropolitain à l'étranger<sup>15</sup>. Bien que la majorité de l'historiographie traditionnelle focalise sur l'utilisation de la coercition et de la violence comme moyen de domination, Saada nous présente ainsi l'importance du dogme juridique et ses justifications éthiques dans l'imposition d'un projet politique en colonie.

Effectivement, comme le mentionne Bhabha, bien qu'ayant des fondements autoritaires, répressifs et conservateurs, la colonisation a malgré elle été productrice et propagatrice d'hybridité<sup>16</sup>. Confrontées à la menace d'une classe sociale montante à l'identité non définie, les autorités coloniales misèrent sur l'intégration de la population eurasiennne au sein de la caste citoyenne française. Par une série de décrets culminant par celui de 1928, ils tentèrent de restructurer l'édifice colonial en y intégrant ce qu'ils considérèrent comme le fruit de la colonisation civilisatrice: les métis.

La législation affectant les enfants métis devait ainsi transformer les rapports hiérarchiques, les interactions et les rapports civiques entre colonisateurs et colonisés. Plus encore, en créant de nouvelles voies vers la citoyenneté, elle devait changer les relations entre les colonisés (métis et Vietnamiens) ainsi que le rapport avec leur possible admissibilité au système civique français. En effet, cette admissibilité ayant longtemps été présentée comme tributaire d'une acculturation complète et d'un soutien sans faille au système colonial, les descendants des anciennes élites vietnamiennes ayant collaboré à l'établissement du protectorat étaient considérés comme les plus aptes à être « adoubés » citoyen français. L'intégration prévue, projetée, attendue et espérée de ces élites au sein du système civil, économique et politique de la colonie française se trouva donc bouleversée par ces nouveaux critères d'accession. Par-dessus tout, ce choix politique mit de l'avant plusieurs questionnements sur le rôle que les franco-vietnamiens devaient tenir au sein de la colonie.

---

<sup>15</sup> *Ibid.*, p. 196-198.

<sup>16</sup> Bhabha, *op.cit.*, p. 185.

L'expression choisit par Emmanuelle Saada désignant les métis comme des « enfants de la colonisation », est représentative de ce que Micheline Lessard décrit comme « l'essence sexualisée du discours impérial français »: son rapport « familial » à ses colonies<sup>17</sup>. Alors que l'Indochine était décrite comme une femme entretenant une relation maritale avec la France, la métropole française avait le devoir de maintenir jalousement son emprise sur sa colonie sud-asiatique afin de lui inculquer les préceptes garantissant son épanouissement. Les Eurasiens, produits du mariage colonial, devaient bien sûr constituer une pierre d'assise de cette philosophie.

Dans ce tableau, l'éducation tenait un rôle central. Alors qu'Ann Stoler défend l'idée que les autorités coloniales concurrentes (Anglais, Néerlandais, Français) étaient essentiellement en accord sur l'importance d'enseigner aux enfants « leur race et leur place dans la société »<sup>18</sup>, Christina Firpo mentionne, pour sa part, le rôle d'acculturation tenu par les institutions scolaires aux colonies<sup>19</sup>. Les Eurasiens devaient ainsi se voir enseigner leur « nouvelle race » et la « nouvelle place » qu'ils étaient destinés à tenir en Indochine. Ainsi, selon Firpo, pour les métis, la « francité » était vulnérable et tributaire des exigences politiques de l'époque. Pour notre part, nous sommes portés à croire que, bien que subordonnée à une éducation culturelle française, la francisation de ces enfants est devenue avec le temps un facteur essentiel de la politique humaine et sociale en Indochine et s'imposa alors comme primordiale pour la pérennité coloniale. S'étant développée comme l'argumentaire clé d'un sophisme politique prétextant les soucis humanitaires (l'aide aux enfants abandonnés et déshérités) afin de justifier un réinvestissement massif, politique et économique, au sein des colonies, la question métisse devait devenir centrale à la légitimation du colonialisme français. En ce sens, l'alphabétisation culturelle et l'établissement de critères raciaux de plus en plus ambigus dans l'octroi de la citoyenneté française ne devaient

---

<sup>17</sup> Micheline Lessard, « Organisons-nous! Racial Antagonism and Vietnamese Economic Nationalism in the Early Twentieth Century », *French Colonial History*, Vol. 8, 2007, p. 184.

<sup>18</sup> Ann Stoler, « Sexual Affronts and Racial Frontiers: National Identity, "Mixed Bloods" and the Cultural Genealogies of Europeans in Colonial Southeast Asia », University of Michigan, 1991, p. 9.

<sup>19</sup> Firpo, « Lost Boys: "Abandoned" Eurasian Children and the Management of the Racial Topography in Colonial Indochina, 1938-1945 », *op.cit.*, p. 211.

constituer que des moyens afin de permettre l'instauration d'une nouvelle population française en Indochine, elle-même garante de l'ordre établi.

Comme le rappellent Emmanuelle Radar, Pierre Brocheux et Daniel Hémerly et Patrice Morlat, cette utilisation d'un modèle colonial humaniste visant le soutien aux démunis est caractéristique de l'entreprise coloniale française du début du vingtième siècle. « Afin de compenser, par une action d'influence morale et de propagande »<sup>20</sup>, ses faiblesses économiques, démographiques et militaires en Indochine française, la France devait s'assurer de la reconnaissance des indigènes sous sa protection. Gagner les « cœurs et les esprits »<sup>21</sup> des populations colonisées devint, au cours des années vingt et trente, partie intégrante de l'entreprise coloniale française. Ainsi, pour un dirigeant colonial de l'entre-deux-guerres, il n'y avait pas de meilleur compliment que de se faire acclamer par les colonisés placés sous sa charge<sup>22</sup>. Protégeant les sujets des « ténèbres » de leur culture et des jougs régionaux auxquels ils étaient originalement soumis, cette gratitude supposée devint l'essence du colonialisme « à la française » et « la source [d'un] prestige réinvesti face au reste du monde »<sup>23</sup>. Cette légitimation, incarnée par les investissements accordés aux Eurasiens en Indochine, devait alors devenir un contre-argument central face à l'élargissement de la couverture médiatique donnée aux mouvements mondiaux de décolonisation.

---

<sup>20</sup> Patrice Morlat, *Indochine années vingt: Le rendez-vous manqué (1918-1928): La politique indigène des grands commis au service de la mise en valeur*, Les Indes savantes, 2001, p. 68-71.

<sup>21</sup> Brocheux et Hémerly, *op.cit.*, p. 368.

<sup>22</sup> Radar, *op.cit.*, p. 244.

<sup>23</sup> *Ibid.*, p. 245-246.

## **Procédés euristiques, méthodologie, sources et contraintes**

### **Bornes temporelles**

Afin de mener à terme les recherches visant à répondre à notre questionnement initial, notre point de départ chronologique semblait logiquement s'imposer comme étant le décret du 4 novembre 1928. Visant le recensement, l'éducation et la naturalisation de tous les Eurasiens présents sur le territoire indochinois, ce texte de loi est en effet considéré par plusieurs auteurs telles Emmanuelle Saada et Christina Firpo comme « marginal » puisqu'il réintroduit le concept de « race », pourtant disparu de la littérature juridique depuis l'abolition de l'esclavage en 1848<sup>24</sup>. De plus, il constitue un repère chronologique récurrent au sein de la majorité de la littérature historique consultée portant sur la question métisse. Cette borne a cependant été relativisée par l'importance des écrits publiés antérieurement, notamment quant aux justifications relatives à l'élargissement des critères d'accession à la citoyenneté. Ainsi, les premiers textes que nous utiliserons permettant de cerner l'origine de ces questionnements datent de 1910-1911, années où s'effectua l'étude anthropologique du Lieutenant Colonel Bonifacy au Tonkin, document central dans l'argumentaire justifiant la prise en charge par l'État des métis abandonnés.

L'établissement de la délimitation chronologique finale nous est pour sa part venu à la lecture des différents journaux analysés: 1936. On assiste en effet au cours de cette année à une diminution graduelle des articles abordant les troubles sociaux internes au profit d'une focalisation vers la politique internationale. Les tensions entre communisme et capitalisme s'amplifièrent, créant de nouveaux antagonistes au sein du monde journalistique qui accapareront presque entièrement l'attention des chroniqueurs sur l'Allemagne, le Japon, l'Italie, l'Espagne, l'URSS, la Chine et

---

<sup>24</sup> Saada, *op cit.*, p. 2-6.

les États-Unis<sup>25</sup>. Un sentiment d'accélération de l'information est à cette époque palpable, sentiment qui ne devait culminer qu'en 1939 au déclenchement de la Seconde Guerre mondiale. L'élection de M. Jules Brévié, alors Gouverneur Général de l'A.O.F.<sup>26</sup>, comme nouveau Gouverneur Général de l'Indochine ainsi que la nomination de Justin Godart par le gouvernement du Front Populaire de Léon Blum, afin de mener à terme une mission visant à dresser un tableau social de la situation en Indochine, sont des jalons qui aiguillèrent aussi notre choix<sup>27</sup>.

### **Sources et contraintes**

De par l'important rôle tenu par leur communauté (tant vietnamienne, métisse que française) et la prépondérance de leur contenu politique, les journaux vietnamiens ont constitué notre premier choix de sources. Selon Philippe Peycam, l'émergence de la sphère journalistique vietnamienne et l'implication des élites indochinoises au sein de ces médias écrits tire son origine d'un « cri à l'aide » effectué par les autorités coloniales à la fin de la Grande Guerre afin d'inciter ce groupe à soutenir la mission civilisatrice française<sup>28</sup>. Ce que l'État colonial n'avait cependant pas prévu était l'important potentiel révolutionnaire sous-tendant cette requête. Par sa capacité à briser l'isolement des gens et des communautés en les positionnant au sein d'un contexte mondial en interaction (via les ramifications coloniales), le monde journalistique encouragea la création

---

<sup>25</sup> Par exemple, voici quelques séries d'articles publiées au sein de *La Tribune indochinoise* entre septembre et novembre 1936: « Hitler fait le bilan économique du Reich au Congrès « Nazi » », *La Tribune indochinoise*, 11 septembre 1936, p. 1; « Dans 4 ans, l'Allemagne sera indépendante vis à vis du monde entier », *La Tribune indochinoise*, 13 septembre 1936, p.1; « Les Chinois s'alarment des préparations militaires du Gouvernement japonais », *La Tribune indochinoise*, 15 septembre 1936, p. 1; « Une guerre internationale a failli éclater. M. Leon Blum a refusé d'intervenir en Espagne », *La Tribune indochinoise*, 26 octobre 1936, p. 1-2; « La guerre au Bolchevisme: Une convention est signée entre le Japon et le Reich. », *La Tribune indochinoise*, 27 novembre 1936, p. 1.

<sup>26</sup> L'Afrique-Occidentale-Française

<sup>27</sup> En effet, le *Rapport Godart* est une source clé au sein de notre analyse alors qu'il dresse un portrait discordant des analyses proposées antérieurement sur la question métisse, tant sur le plan de la démographie, de la politique que de l'opinion publique. La nomination de Jules Brévié constitue aussi un point tournant alors que, suivant les recommandations du *Rapport Godart*, ce dernier adopta des politiques beaucoup plus interventionnistes envers les enfants métis, politiques culminant par l'ouverture de la fondation et des *Instituts Jules Brévié* en 1939. Voir: Firpo, « Lost Boys: "Abandoned" Eurasian Children and the Management of the Racial Topography in Colonial Indochina, 1938-1945 », *op. cit.*, p. 204-206.

<sup>28</sup> Philippe M.F. Peycam, *The Birth of Vietnamese Political Journalism: Saigon 1916-1930*, Columbia University Press, 2012, p. 7-24.

d'une « communauté imaginée »<sup>29</sup> au profit d'un régionalisme endogène exacerbé par la domination coloniale française. Ainsi, les journaux coloniaux, même s'ils ne sont pas considérés comme des contre-pouvoirs au même titre que dans une démocratie contemporaine, possèdent tout de même un poids politique important octroyé par leur droit de parole et leur mandat visant à défendre les intérêts du peuple (ou des regroupements citoyens les constituant).

Limité par notre ignorance de la langue vietnamienne (à l'époque romanisée, le *quốc ngữ*), nous avons bien sûr dû restreindre nos recherches aux textes publiés en langue française ou anglaise, ce qui exclut d'emblée les périodiques rédigés en vietnamien. Notons toutefois que les spécificités propres au territoire indochinois (que nous aborderons largement au sein du premier chapitre) font des journaux français une intéressante source d'analyse. En effet ces périodiques, puisque dirigés « officiellement »<sup>30</sup> par des citoyens français (même vietnamiens ou métis), sont exclus des grandes politiques de censure étatique alors largement appliquées aux journaux de langue vietnamienne. Il est cependant important de préciser que cette quasi-absence de censure était évidemment tributaire d'un soutien fidèle et sans faille au gouvernement colonial. La ligne éditoriale déployée était donc invariablement de tendance moderniste et visait avant tout à faciliter la modernisation de la société vietnamienne sous l'égide du gouvernement français.

Tous publiés en langue française au sein d'un milieu social relativement similaire, les points de vue partagés par les différents périodiques analysés<sup>31</sup> semblent fréquemment s'entrecouper. De plus, puisqu'il était nécessaire d'être citoyen afin de s'exprimer librement au sein de la sphère publique, la totalité des auteurs analysés possède la citoyenneté française et fait partie d'une certaine élite intellectuelle et sociale. Ces journaux tendent donc à refléter le biais de cette classe

---

<sup>29</sup> Selon la formule utilisée par Benedict Anderson. Voir: Benedict Anderson, *L'imaginaire national: Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Ed. La découverte, 1996 [1983], 213 p.

<sup>30</sup> Nous avons en effet rencontré une exception à l'affirmation selon laquelle « la totalité des périodiques de langue française en Indochine était dirigée par des citoyens français », à savoir: Nguyen Van Vinh de *L'Annam nouveau*. Ce dernier n'était en effet pas citoyen et utilisait donc son « collègue et ami » français F.H. Schneider comme « caution » afin d'obtenir les « droits et privilèges » (liberté de parole) normalement attribués aux citoyens. Voir: Christopher Goscha, « "Le barbare moderne": Nguyen Van Vinh et la complexité de la modernisation coloniale au Vietnam », *Outre-mers. Revue d'histoire*, tome 88, (332-333), 2001, p. 340-344.

<sup>31</sup> *La Tribune indochinoise*, *L'Écho annamite* et *L'Annam nouveau*

ainsi que leur allégeance politique. Bien qu'il n'y avait que très peu de remises en cause de la légitimité de la domination coloniale française, ces périodiques contestent cependant fréquemment les paradoxes et ambiguïtés provenant des politiques sociales et humanitaires françaises (la mission civilisatrice) et militent pour une plus grande coopération entre élites vietnamienne et française (collaboration franco-annamite).

Les biais de ces élites nous ont forcés à noter quatre autres limites devant être prises en compte dans l'analyse de nos sources. Premièrement, il semble avoir un certain évitement de la question métisse par les auteurs vietnamiens, qui se positionnaient en grande majorité en défenseurs de leurs homologues vietnamiens de classe aisée et éduqués à la française. Cette constatation nous a été imposée par l'utilisation rare et anecdotique de la figure du métis<sup>32</sup> et par son exclusion des réflexions politiques portant sur la naturalisation des indigènes. Cette timidité par rapport à la question métisse nous semble imputable à la ligne foncièrement militante et politisée de ces journaux (qui s'adresse à une catégorie précise de Vietnamiens et tend à défendre leurs intérêts) et à la crainte d'une perte de prérogatives sociales et politiques que peut engendrer la reconnaissance citoyenne des métis franco-vietnamiens.

En second lieu, nous avons remarqué que la question du métissage n'est jamais abordée par des personnalités s'assumant ouvertement comme métisses. Bien que plusieurs Eurasiens tels Eugène Dejean de la Bâtie, éditeur du journal *L'Écho annamite*, et Henry Chavigny de Lachevrotière, éditeur du journal *La Dépêche d'Indochine*, participaient à la sphère journalistique saigonnaise, ces derniers eurent tendance à se positionner pour un des deux groupes raciaux dominants: Vietnamiens ou Français. Deux facteurs semblent être à l'origine de cette tendance: on peut premièrement croire que lorsque reconnus par leur père français, ces métis furent moins sujets à une exclusion sociale et tentèrent de cristalliser leur appartenance à l'une de ces deux catégories raciales par une prise de position identitaire claire<sup>33</sup>. On pourrait

---

<sup>32</sup> Par exemple: « Au Palais: Deux métis revendiquent le même père, citoyen français. », *La Tribune indochinoise*, 16 septembre 1936, p. 4; « Qu'est-ce qu'une odeur de métis ? », *La Tribune indochinoise*, 26 juin 1931, p. 2.

<sup>33</sup> Ainsi, il est primordial de noter qu'ils possèdent des noms à sonorité française, ce qui rend complexe leur identification comme métis.

aussi croire qu'à une époque où l'identité (nationale, raciale et sociale) est constamment mise de l'avant, un tel flou peut être difficile à soutenir publiquement et ainsi devenir un facteur d'autocensure.

Ce dernier point nous amène à notre troisième contrainte: la primauté du facteur de l'abandon au sein de cette question métisse. Il est primordial de comprendre que l'abandon par le père européen constitue la pierre d'assise des préoccupations liées aux Eurasiens. En effet, bien que le mot métis soit allègrement utilisé dans plusieurs textes, il ne fait toujours référence qu'aux enfants abandonnés ne pouvant jouir des droits et privilèges de la citoyenneté française. Puisqu'il existe uniquement deux catégories juridiques aux colonies, citoyen ou indigène, le métis reconnu se voit directement intégré à la première et sort ainsi automatiquement de la zone identitaire anxieuse décrite plus haut. Deux facteurs expliquent selon nous le silence des auteurs eurasiens sur la question métisse et sur le rôle de la variable de l'abandon dans l'identité métisse. Premièrement, de façon pragmatique, comme il est nécessaire d'être citoyen afin de s'exprimer publiquement dans les médias, les métis non reconnus ne peuvent jouir d'une tribune publique et donc se positionner sur le sujet. Secondement, puisqu'il ne cause pas de problème ou de questionnement à l'État colonial, le métis reconnu comme Français n'est à peu près jamais abordé au sein des sources portant sur la problématique du métissage. Par conséquent, tout au long de ce texte les mots métis ou Eurasien doivent invariablement être compris comme faisant référence aux enfants métissés abandonnés par leur père Français et considérés légalement comme indigènes, ce qui soumet d'office ces derniers à l'arbitraire du modèle de justice français appliqué aux colonies.

Notre dernière contrainte découle, pour sa part, des trois précédentes. Puisque les auteurs vietnamiens et les Eurasiens naturalisés n'abordent presque jamais la question métisse, le sujet s'est donc vu totalement accaparé par des intérêts français<sup>34</sup>. En gardant en tête l'important biais idéologique et politique de cette affirmation, il est donc plus que jamais nécessaire de lire les

---

<sup>34</sup> Les deux auteurs observés s'étant réellement attardés sur le sujet sont: Henri Sambuc, avocat défenseur honoraire auprès de la Cour d'appel de Saigon et journaliste au sein de *L'Annam nouveau*, ainsi que Georges Garros, franc-maçon journaliste pour *La Tribune indochinoise*, tous deux Français.

silences, les non-dits et de proposer des hypothèses afin de comprendre les motivations profondes des auteurs. Que ce soit par leur identité biologique ou par leurs allégeances politiques et culturelles, les auteurs se découvrirent en effet rarement neutres.

Cette démarche a mis en évidence l'importante charge émotive portée par ce sujet et nous a donc contraint à composer avec les biais et les sensibilités des écrivains qui s'y s'attardèrent. Notre objectif premier visant à confronter différents périodiques afin d'obtenir un tableau des oppositions journalistiques sur la question métisse s'est donc buté à une autocensure des auteurs ainsi qu'à une certaine homogénéité des points de vue présentés. Nous avons donc tenté d'offrir un portrait mesuré, holistique et synthétique de la question métisse, en utilisant comme points de référence et d'opposition la littérature française et indochinoise de cette même époque. Après moult recherches, nous avons mis la main sur une panoplie d'essais (3), de pamphlet (1), de romans et biographies (7) ainsi que de synthèses et études d'époque (7) abordant cette épineuse question du métissage. Ces documents nous ont permis d'étayer notre point de vue et d'analyser les articles de journaux en fonction de leurs sources scientifiques et idéologiques.

### **La Tribune indochinoise, L'Écho annamite et L'Annam nouveau**

Les deux journaux originalement choisis reflétaient bien leur époque et les valeurs modernistes de leurs éditeurs et propriétaires: *La Tribune indochinoise* et *L'Écho annamite*. *La Tribune indochinoise* se définissait elle-même comme un « organe de combat plutôt que d'information »<sup>35</sup> à la solde du *Parti Constitutionnaliste* dirigé par Bui Quang Chieu, aussi éditeur et collaborateur dans ce journal. Le *Parti Constitutionnaliste*, pour sa part, représentait les intérêts d'une classe moyenne et élevée émergente de Vietnamiens occidentalisés. Les membres étaient reliés par un nombre d'associations (sportives, commerciales, professionnelles, éducatives) et étaient majoritairement des propriétaires fonciers, des hommes d'affaires, des fonctionnaires, des juristes ou des enseignants. L'objectif premier de ce journal était d'élargir la

---

<sup>35</sup> *La Tribune indochinoise*, 1 février 1928, p. 1.

participation vietnamienne au sein du processus politique en Indochine et ainsi, défendre les intérêts économiques et commerciaux des membres du parti au sein de la colonie<sup>36</sup>.

Notre second journal, *L'Écho annamite*<sup>37</sup>, possédait un cadre spatio-temporel similaire mais avait une ligne éditoriale conçue originalement afin de s'opposer à *La Tribune indochinoise* et visant à contrebalancer son contenu jugé trop révolutionnaire par les autorités françaises. Le choix de confronter ces deux périodiques semblait donc naturel. Nous avons cependant dû nous rendre à l'évidence que bien que *La Tribune indochinoise* et *L'Écho annamite* se répondaient régulièrement, le métissage n'était pas un sujet de prédilection au sein du second. De plus, force a été de constater que *La Tribune indochinoise*, pour les raisons que nous avons expliquées plus haut, n'abordait ce sujet qu'en superficie ou de façon secondaire. Deux solutions se sont alors imposées à nous: nous avons décidé d'abandonner *L'Écho annamite* pour un autre périodique plus pertinent pour notre propos (*L'Annam Nouveau*) et nous avons opté pour une analyse approfondie des silences et du ton utilisé au sein de *La Tribune indochinoise* afin d'en faire ressortir les non-dits et les motivations politiques de ses collaborateurs et éditeurs.

Nous avons commencé par dépouiller *La Tribune indochinoise* à partir de 1926. Publiée trois fois par semaine, ce périodique nous a permis de construire une base de données comportant plus de six différents auteurs<sup>38</sup> et totalisant 70 articles. Les textes les plus utilisés dans ce mémoire sont une série de trois articles intitulée « Le Premier pas vers une colonisation morale . Le statut des métis indochinois non-reconnus » publiée en 1929 par Georges Garros sous le pseudonyme de Jacques Donlar. Le dépouillement exhaustif de ce journal a rendu possible l'établissement d'une vision d'ensemble permettant le positionnement des sujets abordés au sein du contexte social et politique des années 1920 et 1930. Sa ligne éditoriale élitiste a, pour sa part, aiguillée notre réflexion quant aux oppositions entre les métis et l'*intelligentsia* vietnamienne.

---

<sup>36</sup> Peycam, *op.cit.*, p. 185-194.

<sup>37</sup> L'analyse de *L'Écho annamite* fut simplifiée par son entière numérisation au sein de *l'Encyclopédie Galica*.

<sup>38</sup> Jacques Donlar, Bui Quang Chieu, Albert de Pouvourville, Henri Sambuc, Nguyen Tien Lang, Nguyen Van Tam ainsi que des textes rédigés par la rédaction du journal et/ou anonymes.

Afin de remplacer *L'Écho annamite*, nous avons choisi un autre périodique: *L'Annam nouveau*. Créé par Nguyen Van Vinh, véritable légende littéraire de l'histoire coloniale vietnamienne, ce périodique imprimé à Hanoi entre 1931 et 1942 possède une ligne éditoriale moderniste relativement similaire à celle de *La Tribune indochinoise*. Publié en français afin d'éviter la censure imposée au *quốc ngữ*, ce journal de forme plus modeste, mais au contenu tout aussi incisif, maintenait des dialogues constants avec ses homologues du sud<sup>39</sup>. *L'Annam Nouveau* nous a fourni les informations nécessaires afin de construire une base de données de plus de 11 auteurs<sup>40</sup> totalisant entre eux 32 articles. Le cœur de notre analyse se réfère particulièrement à une série de neuf articles publiée par Henri Sambuc en 1931 intitulée « Les métis franco-annamites en Indochine », mais plusieurs autres références sont utilisées afin de justifier ou compléter notre réflexion. Ce journal nous a majoritairement offert des informations reliées à la question métisse et à l'intégration projetée de ces derniers au sein de la société indochinoise.

Les 102 articles fournis par ces deux périodiques publiés de façon trihebdomadaire nous ont servi majoritairement de base comparative afin de cerner le discours journalistique de l'élite urbaine indochinoise occidentalisée et moderniste.

### **Procédé de sélection des articles**

Afin de saisir et d'établir toutes les ramifications propres à la question métisse, il était nécessaire d'apposer une grille d'analyse et des cadres nous permettant d'établir l'étendue du sujet au sein de la littérature historique. Nous avons d'abord disséqué le thème en différentes facettes historiographiques (la question raciale, le genre, la question juridique, le journalisme, les classes urbaines et spécificités régionales, la collaboration franco-annamite et l'éducation), tentant ainsi d'établir des liens et une hiérarchie entre les différents sujets, idées et concepts pouvant y être

---

<sup>39</sup> Afin de mener à bien cette recherche, nous avons utilisé les microfiches de *La Tribune Annamite* fournies par la Professeure titulaire Laurence Monnaie de l'UdeM. *L'Annam nouveau* a pour sa part été dépouillé grâce à une numérisation effectuée par Laurence Monnaie (Dir.) et Christopher Goscha — UQAM — dans le cadre d'une recherche intitulée « Santé et bien-être en contexte colonial, presse populaire, médicalisation et changement social au Vietnam dans l'entre-deux-guerre » financée entre 2006 et 2009 par le CRSR.

<sup>40</sup> Henri Sambuc, Jean Dorsenne, Le Thang, Lê Trac, Nguyen Tien Lang, Nguyen Van Tam, Nguyen Van Vinh, Nguyen Van-Cuong, Ung Hoe, Albert de Pourville, Victor Porbin ainsi que des textes rédigés par la rédaction du journal et/ou anonymes.

associés. Suivant cette logique, tous les textes abordant le contexte géographique, social, politique et juridique indochinois, les mouvements mondiaux de décolonisation ainsi que la situation politique en métropole furent étudiés afin d'établir et d'évaluer l'évolution de notre cadre spatio-temporel. Nous avons, par la suite, numérisé et retranscrit la grande majorité des articles portant sur la mission civilisatrice, la collaboration franco-annamite, la place des femmes dans la société coloniale et métropolitaine, l'éducation, l'*intelligentsia* vietnamienne et bien sûr, ceux abordant la question métisse. Puisque certains auteurs participaient à plus d'un périodiques, nous avons débuté en classant nos articles par journaux, puis par auteur, tentant ainsi de saisir la ligne idéologique de chacun. Puis, en conservant ce classement, nous avons divisé nos archives par années de publication (de 1926 à 1936) afin d'observer l'évolution des discours dans le temps en fonction du contexte colonial et mondial.

### **Une démarche concrète.**

Nous débuterons par un chapitre de mise en contexte visant un survol thématique concis de différentes particularités attribuées à l'entreprise coloniale française en Asie du sud-est. Nous positionnerons ainsi notre espace géographique et le contexte économique et social à l'origine de l'instauration du système de protectorat en Indochine. Puis, nous nous intéresserons à l'époque et aux circonstances propres à la période analysée, soit l'entre-deux-guerres. Nous déboucherons ainsi sur certaines caractéristiques définissant le modèle colonial français, en l'occurrence la collaboration franco-annamite et la mission civilisatrice. Nous présenterons ainsi l'émanation de ces constructions idéologiques au sein du développement d'une politique d'éducation visant la diffusion de la culture occidentale ainsi que la validation des préceptes hiérarchiques à l'origine de l'emprise coloniale. Ceci nous amènera vers une définition plus poussée des milieux desquels proviennent nos sources, à savoir, les journaux et écrits publiés au sein des principaux centres urbains que sont Saigon, capitale économique de l'Indochine, et Hanoi, capitale administrative.

Dans le second chapitre, nous analyserons la vision projetée de la « génitrice », de la mère indigène, menace pour l'homme français, pour l'enfant métis tout comme pour la colonie. Nous

verrons de quelle façon le spectre de ces menaces se prolonge aux jeunes Eurasiens nés de ces unions mixtes. Constituant l'origine du stigmate racial attaché au métis abandonné, nous verrons comment les rapports qu'entretenaient les Français (et l'Occident en général) avec le genre féminin furent combinés aux préjugés raciaux afin d'établir une vision singulière et exotique de l'hérédité qui devait être centrale aux réflexions entourant la question métisse.

Dans un troisième chapitre, nous tenterons de comprendre l'influence du contexte local et mondial au sein d'un effort de « réhabilitation » visant l'intégration graduelle mais définitive des métis à la société française. Cette relecture des préjugés les affectant s'effectuant selon les critères induits par une forme de renouveau scientifique propre au début du XX<sup>e</sup> siècle, nous observerons le poids de la méthode utilisée dans la critique des préjugés raciaux stigmatisant jusqu'alors les Eurasiens. Nous concluons ce chapitre par un rappel des impératifs et anxiétés motivant la nouvelle focalisation politique sur l'identité (raciale et culturelle) de ces « enfants de la colonie ».

Finalement, nous observerons de quelle façon le nivellement racial, introduit par l'imbrication du concept de luttes de classes au sein du discours français, fut utilisé afin de corroborer les visées humanistes de la colonisation française. Cette réflexion nous poussera à analyser l'influence du critère racial dans la sélection et le traitement des enfants métis abandonnés et ainsi, leur entrée au sein de la psyché coloniale en tant « qu'enfants de la colonisation »<sup>41</sup> et futurs émissaires de la civilisation occidentale. Par la suite, nous démontrerons le rôle des différentes transformations démographiques et luttes de pouvoir en Indochine, notamment au sein du fonctionnariat colonial français, dans cette volonté d'absorption de la classe des métis abandonnés au sein de la communauté citoyenne française. Nous concluons par la présentation du cas de la naturalisation des indigènes comme exemple témoignant du double standard racial orientant invariablement le processus d'accès à la citoyenneté en Indochine française.

---

<sup>41</sup> Saada., *op.cit.*, p. 2-5.

## Chapitre I

### *Mise en contexte.*

#### **Indochine: un contexte historique, géographique et social.**

Le terme Indochine est une construction géographique moderne remontant au début du XIX<sup>e</sup> siècle et faisant initialement référence à une péninsule au relief accidenté ouverte sur le Pacifique, enclavée entre les continents chinois et indien<sup>1</sup>. Couramment, ce terme est cependant réservé à la création coloniale française, réalité historique temporaire mais cohérente, homologuée en 1887 sous le terme *Union Indochinoise* et comprenant en son sein les territoires aujourd'hui désignés comme l'État du Laos, du Cambodge et du Vietnam (voir annexe 1). Comme le rappellent Pierre Brocheux et Daniel Hémerly, l'Indochine est d'abord une entreprise politique et administrative<sup>2</sup> qui visait l'annexion de territoires et peuples hétérogènes, tous marqués par la civilisation chinoise et indienne, sous l'égide d'un pouvoir impérialiste expansionniste: la Troisième République française. Cette colonisation de l'Asie du sud-est ne doit cependant pas être envisagée comme une finalité, mais plutôt comme un moyen déployé par une puissance en déclin afin de joindre les grands empires coloniaux européens dans leur « partage » d'une Chine impériale agonisante. Présentée comme leur « balcon sur le Pacifique », l'Indochine permet à la France d'exercer son « regard impérial »<sup>3</sup> sur le continent asiatique, de se positionner à la vue de tous, exposant ainsi son modèle colonial et civilisationnel propre<sup>4</sup>.

Il ne faut cependant pas percevoir la construction de l'Indochine comme relevant d'une volonté structurée, mais plutôt comme un compromis historique édifié progressivement en fonction d'une succession ininterrompue de luttes de pouvoir et d'intérêt. Considérée comme un ensemble

---

<sup>1</sup> Bernard Philippe Groslier, « Pour une géographie historique du Cambodge », *Les Cahiers d'outre-mer*, CNRS, (104), 1973, p. 338.

<sup>2</sup> Pierre Brocheux et Daniel Hémerly, *Indochine la colonisation ambiguë (1858-1954)*, Éd. La découverte, 2001, p. 177.

<sup>3</sup> Selon les terme de Mary-Louise Pratt: « Surveillance, supériorité et appropriation ». Voir: Mary-Louise Pratt, *Imperial Eyes. Travel Writing and Transculturation*, Éd. Routledge, 1992, p. 6-7.

<sup>4</sup> Emmanuelle Radar, « "Putain de colonie !" : anticolonialisme et modernisme dans la littérature du voyage en Indochine (1919-1939) », Thèse de Ph.D., Amsterdam School for Cultural Analysis (ASCA), 2008, p. 694.

organique en constante évolution, soumis à des pressions provenant tant de la métropole que de la colonie, l'Indochine est « repensée et reconstruite »<sup>5</sup> en vertu des différentes luttes de pouvoir et d'intérêt auxquelles elle est confrontée<sup>6</sup>.

En adoptant la forme du protectorat plutôt que celle d'une administration directe (sauf dans le cas de la Cochinchine), l'État français a fait le choix d'encadrer, parfois superficiellement mais autoritairement, une structure sociétale préexistante<sup>7</sup>. Ces tentatives de cohabitation factices entre autorités traditionnelles et françaises sont souvent d'ailleurs mises de l'avant comme symptomatiques de la précarité de l'État indochinois. On comprend ainsi que même si une hiérarchie raciale et des inégalités régionales pouvaient être constatées bien avant la colonisation française, celles-ci furent pérennisées et peut-être même approfondies (via une justification darwiniste<sup>8</sup>) par une volonté de structuration hiérarchique et cohérente de l'espace péninsulaire sud-asiatique. Ces oppositions entre populations voisines, bien qu'elles soient le fruit d'une hétérogénéité culturelle, ethnique et religieuse non contestable, furent donc instrumentalisées afin d'assurer le maintien de l'ordre colonial. La carence en légitimité (et en ressources) à l'origine de ces politiques est d'ailleurs le combustible révolutionnaire le plus redouté par l'État français et la source d'une spécificité propre à leur entreprise coloniale: la colonisation civilisatrice, ou collaboration franco-annamite.

Ce projet politique et social a été ordonné par des impératifs économiques clairs: l'Indochine doit s'autofinancer, mais doit aussi rapporter. La création de systèmes de drainage et d'irrigation efficaces ainsi que la construction de canaux de transport permirent une augmentation de la

---

<sup>5</sup> Tony Ballantyne et Antoinette Burton (Eds.), *Bodies in Contact. Rethinking Colonial Encounters in World History*, Duke University Press, 2005, p. 16.

<sup>6</sup> Stoler, *Carnal Knowledge and Imperial Power: Race and the Intimate in Colonial Rule*, *op.cit.*, p. 70.

<sup>7</sup> Paul Doumer, *L'Indo-Chine française. Souvenirs*, Ed. Vuibert, 2e édition, 1930 [1905], p. 156-157.

<sup>8</sup> Voir: Guillemot François et Agathe G. Larcher (dir). *La Colonisation des Corps: De l'Indochine au Vietnam*, Paris, Ed. Vendémiaire, 2014, p. 87-88. Cette naturalisation des efforts politiques coloniaux est aussi visible dans cette citation de Paul Doumer (Gouverneur Général de l'Indochine 1897-1902) : « [...] *Quand nous avons envahi la Cochinchine en 1860, la décadence de l'empire d'Annam avait commencé; [...] le peuple annamite était mûr pour la servitude. Que ce soit par nous ou par d'autres, il ne pouvait tarder à perdre son indépendance [...] Son extinction était proche...* ». (Doumer, *op.cit.*, p. 76.)

productivité, un développement exponentiel de certaines régions très peu habitées jusqu'alors et une concentration de ressources au sein de ces bulles de prospérité. La Cochinchine (voir annexe 2), zone marécageuse extrêmement fertile<sup>9</sup>, mais aussi difficile d'accès et hautement impaludée, devint ainsi le centre névralgique de l'économie indochinoise, avec en son centre, l'agglomération de Saigon-Cholon. Première région colonisée lors de la conquête française de 1860, cette zone administrative a joui d'un statut particulier et d'une démographie unique en Indochine. Ses riches sédiments encouragèrent une production extensive du paddy qui permit à la Cochinchine de rapidement devenir le « panier à riz »<sup>10</sup> de l'Indochine et Saigon, son port central<sup>11</sup>. Alimentée par le développement d'un « capitalisme hybride »<sup>12</sup>, la mise en valeur de ce territoire ouvrit la porte au développement d'une caste socio-économique supérieure de Vietnamiens, souvent elle-même associée à l'ancienne élite confucéenne, qui deviendra plus tard le cœur de l'*intelligentsia* vietnamienne.

Cette mise en contexte historique, géographique et sociale est primordiale afin de saisir les particularités indochinoises et cochinchinoises ayant dicté les spécificités propres à la colonisation française en Asie du sud-est. Premièrement, la superficialité du modèle colonial français en Indochine (le protectorat) poussa les autorités coloniales à soutenir de grandes familles mandarinales cochinchinoises qui, grâce à leur autorité traditionnelle, purent épauler à leur tour le modèle français. Les enfants provenant de ces familles fortunées furent donc éduqués à l'occidentale et plusieurs purent jouir de la citoyenneté française. Cette caste devint graduellement une *intelligentsia* vietnamienne occidentalisée qui s'impliqua au sein de la sphère politique et journalistique au cours des années 1920 et 1930.

---

<sup>9</sup> Zone située au sud de la péninsule, plus ou moins délimitée par les chenaux méandriques et les alluvions en provenance du Delta du Mekong.

<sup>10</sup> Brocheux et Hémerly, *op.cit.*, 123.

<sup>11</sup> Lessard, « Organisons-nous! Racial Antagonism and Vietnamese Economic Nationalism in the Early Twentieth Century », *op.cit.*, p. 179.

<sup>12</sup> Brocheux et Hémerly, *op.cit.*, p. 121.

En second lieu, le statut particulier de la Cochinchine (le titre de « colonie ») permit à cette *intelligentsia* naturalisée de jouir des privilèges français (droit de parole, droit d'association, droit de fonder des entreprises, etc.), ce qui les encouragea à se positionner comme groupe homogène et leur ouvrit la porte vers de potentielles revendications communes. Ces revendications devaient nous permettre de présenter, dans le troisième chapitre, un cas de figure démontrant les enjeux raciaux et de pouvoir soutenant l'octroi de la citoyenneté française en Indochine.

Troisièmement, la précocité de l'arrivée de troupes coloniales et de l'établissement de colons masculins sur les terres cochinchinoises comparativement au reste de la colonie encouragea la création d'une importante population métissée. Alors que sa nature propre remettait en doute la domination raciale intrinsèque au modèle colonial, cette population eurasiennne devait devenir une importante source d'anxiété pour la minorité française en Indochine. Cette anxiété fut bien sûr exacerbée par les difficultés économiques et politiques vécues par l'ordre français au cours des années 1920 et 1930, tant en colonie qu'en métropole.

### **Une époque: l'entre-deux-guerres**

La période de l'entre-deux-guerres est une époque charnière dans l'histoire coloniale, une époque de doute et de remise en question où la survie même de l'empire français au sein des grandes puissances mondiales fut contestée<sup>13</sup>. Les impératifs causés par la proximité de la révolution chinoise de 1911, les répercussions de la Première Grande Guerre, le krach boursier de 1929, les bouleversements politiques au sein de la métropole ainsi que les mouvements mondiaux de décolonisation en Asie et en Afrique obligèrent l'État colonial français à repenser son modèle.

Les années vingt et trente sont aussi caractérisées par une désorganisation économique, démographique, institutionnelle et technologique de l'État colonial français. Ce fut une phase d'alliances et de désaveux où se structurèrent les rapports de pouvoir entre diverses factions

---

<sup>13</sup> Peycam, *op.cit.*, p. 43.

politiques et sociales émergentes. Produit d'une violente conquête militaire maintenue grâce au joug d'un système coercitif moderne, l'Indochine des années vingt est en proie à une crise existentielle. Cette remise en question provient des doutes portant sur la capacité française à entretenir sa colonie, mais aussi sur sa légitimité morale à maintenir un protectorat. Justifiée par les idéaux républicains<sup>14</sup>, la colonisation de l'Indochine devait n'être qu'un pont entre le potentat, politique et culturel, de l'ancien régime annamite et la création d'un État moderne<sup>15</sup>. En effet, comme le mentionnait Maurice Long, Gouverneur général de l'Indochine en 1919, « les colonies sont des États en voie de devenir »<sup>16</sup> et doivent donc trouver le chemin de leur émancipation. Ce mode de domination temporaire sous-entendant une inévitable émancipation fut cependant, dès le début de la colonie, remis en question<sup>17</sup>. À la fin des années 1920, la montée des mouvements révolutionnaires, nationalistes, socialistes et féministes mit une pression nouvelle sur l'administration et la population française, elle-même soumise à une dangereuse baisse démographique et à de graves troubles économiques<sup>18</sup>.

Dans ce contexte, plus que jamais auparavant, les colonies prirent place intégrante dans la stratégie économique et militaire de l'État français. « L'édifice européen repose désormais sur des pilotis coloniaux » et il devient primordial d'éviter « toutes [...] modalités [visant] l'éviction de la tutelle occidentale sur [...] [nos] colonies... »<sup>19</sup> disait en 1931 le futur ministre des colonies Albert Sarraut. Comme le rappelle Emanuelle Radar, il est indéniable que « la France de l'entre-deux-guerres est dépendante de ses colonies [...] : économiquement (matières premières), psychologiquement (grandeur de la France), politiquement (construction d'un Empire),

---

<sup>14</sup> Idéaux promettant l'instauration des systèmes de valeurs et mécanismes institutionnels permettant une émancipation des sujets coloniaux

<sup>15</sup> Nguyen Van Ky, *La société vietnamienne face à la modernité: le Tonkin de la fin du XIXe siècle à la Seconde Guerre mondiale*, L'Harmattan, 1995, p. 13-14.

<sup>16</sup> Agathe Larcher-Goscha, « La voie étroite des réformes coloniales et la " collaboration franco-annamite " (1917-1928) », *op.cit.*, p. 403.

<sup>17</sup> Doumer, *op.cit.*, p. 156.

<sup>18</sup> Larcher-Goscha, *op.cit.*, p. 398.

<sup>19</sup> Brocheux et Hémerly, *op.cit.*, p. 310.

militairement (présence dans le Pacifique et réserve de troupes coloniales), artistiquement (l'art nègre), spirituellement (l'asiatisme) et moralement (légitimation du colonialisme) »<sup>20</sup>.

On ne saurait souligner assez l'importance de la dépendance européenne aux colonies dans la création de stratégies (humanitaire, politique, économique, etc.) visant la légitimation de l'activité coloniale. À une époque où on assiste à l'éclosion de la révolution des communications, toutes les nouvelles plateformes furent mises à contribution afin de mener à bien l'entreprise coloniale de propagande. Suivant la logique annoncée par Marshall McLuhan voulant que « le médium [soit] le message »<sup>21</sup>, les technologies pouvant représenter la modernité occidentale servirent d'étendards afin de proclamer la supériorité civilisationnelle de la France. Le cinéma, le théâtre, la radio, les déplacements en convois, tant médicaux que politiques, martelèrent tous un simple et même message: la colonisation civilisatrice est synonyme de progrès social et se doit d'attirer et d'intégrer les intellectuels, ou élites, voulant le bon développement de leur pays au sein d'un système monde naissant<sup>22</sup>.

### **La collaboration franco-annamite et la mission civilisatrice**

À ce point de l'analyse, nous croyons qu'il est important de nous intéresser à la portée de la terminologie utilisée, ou plus précisément, à la valeur réelle des efforts déployés par l'administration coloniale afin de s'assurer la reconnaissance des colonisés. Alors qu'en Chambre des communes à Paris en 1928 on mentionnait que « l'autonomie [de l'Indochine était] une conséquence [directe] de la politique d'association et [qu'] elle [...] [en était] même l'aboutissant le plus certains. [...] »<sup>23</sup>, il semblerait que cette émancipation ne fut jamais réellement envisagée. Dans la recherche d'obtention de reconnaissance de la part du colonisé, la

---

<sup>20</sup> Radar, *op.cit.*, p. 247.

<sup>21</sup> Marshall McLuhan, *Pour comprendre les médias: Les prolongements technologiques de l'homme*, Ed. Seuil, 2008 [1964], 391 p.

<sup>22</sup> Larcher-Gosha, *op.cit.*, p. 400.

<sup>23</sup> « Notre politique coloniale devant la Chambre », *La Tribune indochinoise*, 11 janvier 1928, p. 1.

« conquête des cœurs »<sup>24</sup> était centrale. Il est cependant aisé de comprendre que cette entreprise de séduction constituait un moyen visant une finalité tout autre que l'affranchissement futur de la colonie<sup>25</sup>.

En utilisant un vocabulaire altruiste assaini de toute forme de violence (rapprochement, loyauté, gratitude, générosité, etc.), ce discours permit à cette colonisation dure de s'affirmer mondialement tout en adhérant aux principes wilsonniens d'humanisme universel et de bonne gouvernance. Son aspect réducteur et autosuffisant<sup>26</sup> légitima en effet toutes formes d'exploitation et de répression, et ce, sous le couvert de la bonne volonté des colonisateurs et du juste retour attendu par ces derniers<sup>27</sup>. Détenteur et même créateur des lumières de l'humanisme, « la France républicaine, flambeau des libertés du monde »<sup>28</sup>, se devait de déployer une politique coloniale de collaboration. La gratitude des colonisés était, pour sa part, de rigueur et devait s'exprimer par une soumission sans faille aux velléités de la métropole. La demande de reconnaissance face à cet altruisme justifia la soumission naturelle des Indochinois au peuple français et ainsi, l'utilisation de moyens coercitifs visant la répression des groupes anticoloniaux<sup>29</sup>.

Ainsi, alors que « la propagande [est] la seconde peau de toutes [formes de] colonisation »<sup>30</sup>, en Indochine, la France tenta d'amener cet adage à un autre niveau, poussant les colonisés à non seulement craindre et respecter leur colonisateur, mais aussi à l'aimer. Bien que cette structure ait

---

<sup>24</sup> « À la conquête des cœurs », *La Tribune indochinoise*, 7 juin 1929, p. 1; Pierre Varet, « La conquête des cœurs », *La Dépêche coloniale*, 9 janvier 1931, p. 1.

<sup>25</sup> Radar, *op.cit.*, p. 219.

<sup>26</sup> « Le fort protège le faible! ». Voir: Guillemot, François et Agathe G. Larcher (dir), *op.cit.*, p. 110-112.

<sup>27</sup> Larcher-Goscha, *op.cit.*, p. 392.

<sup>28</sup> *Ibid.*, p. 387.

<sup>29</sup> David G. Marr, *Vietnamese tradition on Trial 1920-1945*, University of California Press, 1981, p. 222.

<sup>30</sup> Larcher-Goscha, *op.cit.*, p. 397.

été intégrée et même parfois intériorisée par les colonisateurs<sup>31</sup> et les colonisés<sup>32</sup>, il ne fait aucun doute que l'objectif premier de ce prosélytisme culturel fut de justifier l'accaparement des leviers politiques et administratifs de l'Indochine tout en légitimant la spoliation massive de ses ressources naturelles et humaines.

À l'image de poupées russes, la politique humaniste déployée par la métropole est constituée d'un assemblage de paliers et structures, allant du simple effort de propagande à des actions concrètes et méthodiques visant la solidification de l'emprise française au sein de la péninsule<sup>33</sup>. La volonté de « conquérir les cœurs » des colonisés s'emboîte ainsi dans une logique paternaliste visant à infantiliser ces mêmes colonisés en leur rappelant leur impotence historique face à leurs voisins asiatiques ainsi que leur incapacité contemporaine à affronter, à armes égales, les puissances colonisatrices européennes. Prenant la forme d'un serpent à plusieurs têtes, la facette humaniste de l'expansion coloniale française en Asie du sud-est peut être associée à une multitude de termes et concepts tels: la mise en valeur, la collaboration franco-annamite ou la mission civilisatrice, pour ne nommer que ceux-ci. L'Indochine, par son statut ambigu, devint un laboratoire permettant de tester l'interaction et l'équilibre entre ces différentes notions.

Le terme collaboration franco-annamite constitue, pour sa part, un glissement sémantique provenant de la notion « d'association » effectué par A.Sarraut au tournant des années vingt<sup>34</sup>. Tabou historiographique abordé pour la première fois par Milton Osborne en 1973<sup>35</sup>, la collaboration franco-annamite constitua le pivot autour duquel toutes les réformes coloniales en Indochine devaient s'effectuer. Cet « art colonial de l'adaptation »<sup>36</sup> devait, tout en suivant le

---

<sup>31</sup> Association Nationale des Anciens et Amis de l'Indochine et du Souvenir Indochinois (A.N.A.I.), 1994, [en ligne] <http://www.anai-asso.org> (page consultée le 4 juillet 2016)

<sup>32</sup> Larcher-Goscha, *op.cit.*, p. 417-419.

<sup>33</sup> Politique humaniste prenant elle-même origine au sein du concept du « *White man's burden* »

<sup>34</sup> Larcher-Goscha, *op.cit.*, p. 390-391.

<sup>35</sup> Milton Osborne, « The Faithful Few: The Politics of Collaboration in Cochinchina in the 1920s », *Aspects of Vietnamese history*, 1973, p.160-190.

<sup>36</sup> Larcher-Goscha, *op.cit.*, p. 398.

schème idéologique présenté plus haut, avoir des retombées pratiques, fonctionnelles et vérifiables. Ainsi, tant au plan médical (santé publique), économique (force productive) que militaire (recrutement des troupes), ces investissements se devaient d'être hautement rentables<sup>37</sup>.

Salvatrice à ses heures, la colonisation civilisatrice investit cependant ses créateurs d'une multitude d'obligations morales qui, lorsque non tenues, avaient le potentiel de devenir de puissants arguments anticoloniaux. De leur piédestal racial et civilisationnel, les Français étaient en effet imputable des injustices découlant de leur modèle colonial. Cette remise en question des paradoxes et contradictions de la « colonisation morale » constitue le point d'ancrage de la quasi-totalité des critiques effectuées par les élites indigènes, que ce soit au niveau de l'exploitation de la main d'oeuvre (dans des romans<sup>38</sup> ou des articles<sup>39</sup>), des systèmes coercitifs de censure ou de la représentation citoyenne. Dans un tableau où le colonisateur se devait de « montrer patte blanche » à tous niveaux, le traitement des enfants abandonnés, et plus particulièrement le traitement des métis franco-vietnamiens, devint un point central sur lequel focalisèrent les penseurs de cette idéologie politique moralisatrice.

### **La question métisse**

L'anxiété provenant de cette question métisse tire cependant ses racines de la longue histoire coloniale de l'Occident. En effet, le point fixe reliant la quasi-totalité des témoignages portant sur la vie des communautés européennes aux tropiques est la potentielle menace du métissage pour le « prestige blanc »<sup>40</sup>. Cette « caractéristique fondamentale de la pensée coloniale »<sup>41</sup> est considérée comme un des principes fondateurs du racisme institutionnel au sein des colonies. La

---

<sup>37</sup> Guillemot et Larcher (Dir), *op.cit.*, p. 110.

<sup>38</sup> Paul Monet, *Les Jauniens*, Gallimard, 1930, 254 p.

<sup>39</sup> « La colonisation civilisatrice », *La Tribune indochinoise*, 25 janvier 1929, p. 1; « L'opposition bienfaitrice, Les Incohérences Fondamentales de la Politique française en Indochine. », *La Tribune indochinoise*, 15 février 1928, p. 1-2; « Le Bois d'Ebène africain se fait rare... Mais les réserves asiatiques de Bois Jaune sont quasiment inépuisables! », *La Tribune indochinoise*, 3 juin 1929, p. 4.

<sup>40</sup> Stoler, « Sexual Affronts and Racial Frontiers: National Identity, "Mixed Bloods" and the Cultural Genealogies of Europeans in Colonial Southeast Asia », *op.cit.*, p. 2-3.

<sup>41</sup> Stoler, *Carnal Knowledge and Imperial Power: Race and the Intimate in Colonial Rule*, *op.cit.*, p. 47.

dégénérescence de l'homme européen, c'est à dire la dilution de ses gènes au sein du bassin colonial via une procréation interracial, possédait en effet le potentiel de remettre en question sa supériorité intrinsèque et par le fait même, son rôle d'émissaire de la civilisation. Dans un système hiérarchique dominé par le paraître<sup>42</sup>, la représentation d'un Français avili, même de sang-mêlé, constituait une injure à un ordre social présenté comme naturel et contredisait les prémisses humanitaires de ses auteurs. De plus, la possibilité qu'une métisse franco-vietnamienne, se laissant aller à ses instincts vénaux, puisse vendre ses charmes à des colonisés, eux-mêmes justement attirés par cet exotisme européen, constituait pour sa part un déclassement racial moralement inacceptable pour le colonisateur<sup>43</sup>.

Le danger posé par cette population métisse fut exacerbé par la forte hausse de l'activité anticoloniale, nationaliste et féministe résultant de la Première Guerre mondiale<sup>44</sup>. Le bouillonnement politique et social de cette époque contribua en effet à mettre en exergue les faiblesses du modèle impérial français; faiblesses incarnées par la symbolique de l'enfant métissé délaissé par son géniteur. Dans ce contexte trouble, le pouvoir colonial se devait d'être solide et sans équivoque. L'ambiguïté représentée par les Eurasiens devait donc être considérée et répondue; mais que faire de ce groupe en expansion, considéré par plusieurs comme les « abandonnés » de la colonisation<sup>45</sup>? La réponse à cette question semble être née directement de ces questionnements identitaires. Ainsi, les affiliations mixtes et l'identification ambiguë des métis abandonnés, points d'interrogation pour plusieurs coloniaux, transitèrent graduellement de facteurs de menaces à opportunités pour le monde colonial. Probablement par opportunisme, les Eurasiens se virent ainsi de plus en plus affiliés à l'héritage et à la mémoire de l'Empire

---

<sup>42</sup> Notons ici l'importance de l'image du colonisateur, homme blanc habillé de blanc, représentant du degré évolutif supérieur de sa civilisation et des valeurs de rationalité et d'humanisme s'en dégageant.

<sup>43</sup> Tracol-Hyunh, *op.cit.*, p. 197-198.

<sup>44</sup> Firpo, « The Durability of the Empire: Race, Empire and "Abandoned" Children in Colonial Vietnam 1870-1956 », *op.cit.*, p. 82-83.

<sup>45</sup> Stoler, « Sexual Affronts and Racial Frontiers: National Identity, "Mixed Bloods" and the Cultural Genealogies of Europeans in Colonial Southeast Asia », *op.cit.*, p. 13-15.

français<sup>46</sup>. Parias au sein de la société traditionnelle vietnamienne, ces exclus de sang français, mais acclimatés aux tropiques, pouvaient en effet se révéler d'efficaces partisans de l'État colonial<sup>47</sup>. La question était cependant extrêmement épineuse puisqu'elle requérait d'accepter en son sein un groupe hétérogène en lui inculquant les caractéristiques nécessaires à la création d'un bon citoyen français. En ce sens, l'éducation devait tenir un rôle central dans la création d'une nouvelle gamme de citoyens français.

Cette focalisation portée sur l'acculturation projetée des métis via une scolarisation à l'europpéenne témoigne d'un mouvement idéologique propre à l'entre-deux-guerres: l'élargissement du rôle de la culture sur la nature. En adoptant un point de vue prônant la primauté du milieu sur les coordonnées génétiques des individus, le gouvernement colonial entreprit une redéfinition d'une catégorie jusqu'alors bien délimitée: la race française. Cette entreprise nécessita de s'attaquer aux normes définissant la « frontière intérieure »<sup>48</sup> donnant accès à la citoyenneté française ainsi qu'aux prédicats moraux lui étant associés. Ce changement de direction progressiste donna cependant lieu à de vifs échanges d'opinions souvent antithétiques, attaquant tant la nature du métis que sa capacité d'adaptation et d'intégration à la société occidentale<sup>49</sup>. Il s'agissait donc de couper court à la « bigoterie raciale »<sup>50</sup> traditionnelle afin de laisser place à une forme de « racisme inclusif »<sup>51</sup> dominé par des critères raciaux, mais possédant des variables culturelles permettant un droit de réserve servant à déterminer les inclus et les exclus de ce système.

---

<sup>46</sup> Firpo, « The Durability of the Empire: Race, Empire and "Abandoned" Children in Colonial Vietnam 1870-1956 », *op.cit.*, p. 132-135.

<sup>47</sup> Stoler, « Sexual Affronts and Racial Frontiers: National Identity, "Mixed Bloods" and the Cultural Genealogies of Europeans in Colonial Southeast Asia », *op.cit.*, p.17.

<sup>48</sup> *Ibid.*, p. 3-4.

<sup>49</sup> Pour des exemples voir: Guillaume, *op.cit.*, p. 193.

<sup>50</sup> Saada, *op.cit.*, p.79-80.

<sup>51</sup> *Ibid.*

Cette volonté gouvernementale s'inscrit dans la loi le 4 novembre 1928, alors qu'un décret mentionnant que toute personne « semblant posséder une goutte de sang français »<sup>52</sup> était maintenant en mesure de faire une demande de citoyenneté. Les mineurs répondant à ce critère furent pour leur part automatiquement admissibles au sein d'une société de protection de l'enfance gérée par l'administration coloniale. Pour cette raison, 1928 constitua une date charnière, une cassure dans tous les efforts de périodisation touchant la question métisse. Ces nouvelles politiques nécessitèrent cependant le recensement et le regroupement de tous les Eurasiens, ce à quoi une série de décrets de 1890 à 1928 avaient déjà contribué, particulièrement pour des motifs humanitaires et administratifs<sup>53</sup> et ce, au sein d'instituts privés ou publics.

### **Politiques d'éducation publiques**

La valeur humanitaire accordée aux initiatives d'aide à l'enfance est représentative des deux points énoncés précédemment, à savoir, la légitimation civilisatrice de la colonisation française ainsi que l'attachement graduel de la figure du métis à l'entreprise coloniale. Pour les métis abandonnés, le développement majeur des années vingt et trente fut les efforts mis en oeuvre par le gouvernement afin de les éduquer et de les socialiser à l'environnement français, espérant ainsi créer une « forme collective de filiation »<sup>54</sup>. Fer de lance de la mission civilisatrice, les écoles indochinoises suivaient le même cursus que les établissements scolaires en métropole. En effet, la mission civilisatrice avait comme objectif la redéfinition des normes et valeurs sociétales vietnamiennes et l'établissement d'un modèle plus moderne, mais conscient de son infériorité raciale et civilisationnelle (« la colonisation des esprits »<sup>55</sup>).

---

<sup>52</sup> René Théry, *L'Indochine française*, Les Éditions Pittoresques, 1931, p. 63.

<sup>53</sup> Pour la description de tous ces décrets voir les textes précédemment cités: Emmanuelle Saada, *Les Enfants de la colonie*, Pierre Guillaume, « Les métis en Indochine » et Christina E. Firpo, « Lost Boys: "Abandoned" Eurasian Children and the Management of the Racial Topography in Colonial Indochina, 1938-1945 ».

<sup>54</sup> Saada, *op.cit.*, p. 221.

<sup>55</sup> Megan Vaughan, « Madness and Colonialism, Colonialism as Madness Re-Reading Fanon Colonial Discourse and the Psychopathology of Colonialism », *Paideuma*, (39), 1993, p. 44-55; Emmanuelle Affidi, « Vulgarisation du savoir et colonisation des esprits par la presse et le livre en Indochine française et dans les Indes néerlandaises (1908-1936) », 2009, [en ligne] <http://moussons.revues.org/1078> (page consultée le 12 août 2016.).

L'importance accordée à l'éducation, à la formation des Vietnamiens et à leur intégration au sein du fonctionariat colonial est un sujet crucial permettant de saisir les contradictions de la mission civilisatrice dans l'attribution de la citoyenneté française. Bien que basée sur des critères culturels et sociaux, cette attribution devait cependant se révéler étroitement imbriquée aux questions raciales. Ce sujet sera abordé plus largement au sein du quatrième chapitre, alors que nous présenterons le « traitement de faveur » reçu par les métis abandonnés en ce qui a trait à la naturalisation des indigènes.

### **L'*intelligentsia* vietnamienne**

La promesse de naturalisation des indigènes occidentalisés fut un facteur déterminant permettant au modèle colonial français de s'imposer dans le temps<sup>56</sup>. Pour une France voulant attirer et séduire, sa main tendue vers les élites indochinoises fut fréquemment projetée comme une de ses uniques formes de salut à long terme. Introduction aux politiques associatives des années vingt et trente, le Rapport Lamothe de 1905 préconisait « l'alliance dynamique et [...] équitablement profitable des collectivités autochtones avec l'État colonial dans la défense de la colonie, dans sa mise en valeur [et] dans son administration »<sup>57</sup>. Les collectivités ciblées par ce rapport se révélèrent être une caste de jeunes hommes nés au sein de l'élite confucéenne et élevée dans les écoles franco-indigènes: l'*intelligentsia* annamite.

Destinés à devenir le trait d'union politique entre tradition et modernité au sein de l'Indochine coloniale, ces intellectuels se positionnèrent fréquemment comme défenseurs de la collaboration franco-annamite. L'intégration croissante de ces élites dans l'administration coloniale ainsi que leur adoption du français permirent à cette génération de trouver sa place dans le modèle imposé par la France. Cette *intelligentsia* prit cependant, graduellement au cours des années 1920 et 1930, les rênes d'un renouveau révolutionnaire et théorisa sur les différentes options devant être envisagées afin d'atteindre une émancipation nationale (graduelle ou

---

<sup>56</sup> Théry, *op.cit.*, p. 62.

<sup>57</sup> Radar, *op.cit.*, p. 391.

radicale)<sup>58</sup>. Ces nouvelles élites développèrent un schème idéologique éclectique et syncrétique, intégrant à un discours évolutionniste, soucieux de l'avenir de la race, des notions confucéennes, républicaines ou communistes<sup>59</sup>.

### **Les grands centres urbains: Saigon et Hanoi**

Les écrits de l'élite saigonnaise et hanoïenne constituent une de nos sources principales, mais au-delà de ces groupes hermétiques, ces milieux urbains sont des éloquentes figures de cas permettant une compréhension des clivages économiques, culturels et sociaux existant entre les différentes régions vietnamiennes.

Bien que colonisée par les Français en 1858, près de 50 ans avant la stabilisation des frontières indochinoises en 1907, la région de *Luc Tinh*<sup>60</sup> avait depuis longtemps été ouverte à l'immigration. Ce bouillonnement économique contribua à l'émergence de groupes socio-économiques diversifiés dont une bourgeoisie terrienne émanant majoritairement de l'ancienne élite vietnamienne et fidèle aux intérêts français<sup>61</sup>. La précocité avec laquelle la Cochinchine se développa par rapport au reste de la colonie (près de 50 ans avant la stabilisation des frontières indochinoises en 1907) fit d'elle un territoire à part, une sorte de laboratoire colonial servant de fer de lance aux politiques appliquées au sein de l'Indochine. Possédant des structures économiques et politiques très développées ainsi qu'une importante population métisse, elle devint rapidement le poumon financier de toute la péninsule

---

<sup>58</sup> Brocheux et Hémerly, *op.cit.*, p. 296.

<sup>59</sup> Pour plus de renseignements sur la constitution et les différentes facettes idéologiques de l'*intelligentsia* vietnamienne voir: Brocheux Pierre et Daniel Hemery, *Indochine la colonisation ambiguë (1858-1954)*, Éditions la découverte, 2001, 447 p. ; Agathe Larcher-Goscha, « La voie étroite des réformes coloniales et la "collaboration franco-annamite" (1917-1928) », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, tome 82, (309), 1995. p. 387-420.; David G. Marr, *Vietnamese tradition on Trial 1920-1945.*, University of California Press, 1981, 468 p.; David G. Marr, « The 1920s Women's Rights Debates in Vietnam », *The Journal of Asian Studies*, Vol. 35 (3), 1976, p. 371-389; Philippe M.F. Peycam, *The Birth of Vietnamese Political Journalism: Saigon 1916-1930*, Columbia University Press, 2012, 306 p.; ou Bui Trân Phuong, « Viêt Nam 1918-1945, genre et modernité », Thèse de Ph.D., Université Lumière Lyon 2, 21 février 2008, 615 p.

<sup>60</sup> Terme faisant référence à la Cochinchine dans la géographie administrative vietnamienne

<sup>61</sup> Peycam, *op.cit.*, p. 23.

Saigon, capitale de la Cochinchine, ville la plus peuplée d'Indochine et centre névralgique de l'économie du protectorat français, est un cas de figure démontrant les spécificités urbaines indochinoises. Grâce à l'immigration, Saigon connut au cours des années vingt une prospérité économique sans précédent, voyant son peuplement passer de 232 000 habitants en 1918 à 324 000 en 1931<sup>62</sup>. Avec une population européenne avoisinant seulement les 10% en 1928<sup>63</sup>, ce centre économique vit la naissance d'une première classe moyenne indigène, relativement instruite et consommatrice de produits manufacturés. Le développement d'une énergique sphère journalistique à cette époque peut être considéré comme à la fois « révélateur [mais aussi comme un], incitateur et [un] médiateur [au sein] de ce changement social »<sup>64</sup>.

La ville de Hanoi<sup>65</sup>, bien qu'elle ne jouisse pas des mêmes privilèges que Saigon, privilèges octroyés par son statut de colonie dans le protectorat, possède cependant un milieu culturel et social urbain relativement similaire à la capitale économique. Elle même capitale administrative, la ville d'Hanoi abrite en effet des intellectuels vietnamiens et français, une dynamique élite locale, une quantité de journaux, des régiments militaires fournis ainsi qu'une grande diversité de population. Nouveaux espaces de « libertés et de pluralisme »<sup>66</sup>, Saigon et Hanoi devinrent les locomotives d'un procédé d'affirmation nationale dominé par un groupe privilégié jouissant d'une capacité directe d'interaction avec leur milieu octroyée par leur implication au sein des journaux et de la littérature. Une multitude d'alternatives visant à séparer le Vietnam, tant de son passé traditionnel que de la tutelle coloniale, virent le jour via ces regroupements, eux-mêmes majoritairement inspirés par les idéaux libéraux républicains. La volonté d'encourager une appartenance à la communauté culturelle dominante devint cependant, pour les Français, une arme à double tranchant, puisqu'elle fournit des munitions aux élites indigènes avides d'autodétermination et élevées au sein du système occidental.

---

<sup>62</sup> Peycam, *op.cit.*, p. 114.

<sup>63</sup> *Ibid.*, p. 29.

<sup>64</sup> Guillemot, et Larcher (Dir), *op.cit.*, p. 314.

<sup>65</sup> La ville d'Hanoi, d'où est originaire notre seconde source journalistique: *L'Annam nouveau*.

<sup>66</sup> Peycam, *op.cit.*, p. 14

## Conclusion

Il est primordial de comprendre le contexte historique, social et politique propre à l'Indochine française afin de saisir toutes les ramifications de la question métisse. Le difficile climat politique et économique des années 1920 ainsi que l'encadrement superficiel du protectorat français poussèrent en effet les coloniaux à repenser leur modèle justificatif. Dans un contexte où la France se voyait hautement dépendante de ses colonies, la colonisation civilisatrice, basée sur un transfert (technologique, culturel et moral) de l'Occident vers l'Orient, devait être réaffirmée. En réitérant la prépondérance de leur mandat humanitaire, les Français confirmèrent l'importance du devoir moral inhérent à ce type de domination. Cette obligation devait se projeter sur un groupe considéré comme les oubliés de ce système, les métis franco-indochinois abandonnés par leur géniteur français. Dans un processus de légitimation historique, ces Eurasiens furent donc graduellement attachés à l'héritage français en sol asiatique et ainsi, devinrent un enjeu relié à l'image projetée nationalement et internationalement par la puissance impériale française. Les investissements dans l'éducation témoignèrent de cet intérêt en plus de souligner une tendance faisant du milieu et de la culture des critères primaires dans la construction identitaire des individus. Cette implication gouvernementale dans la « cause métisse », ainsi que les démarches visant à faire d'eux les héritiers de la France en Indochine, firent cependant bien sûr ombrage aux velléités politiques, économiques et sociales, d'un groupe déjà bien établi au sein du modèle colonial français: l'*intelligentsia* vietnamienne. Actif au sein des sphères journalistiques et littéraires urbaines, cette élite devait nommer, analyser et questionner les actions françaises et ainsi proposer leur vision de la future colonie indochinoise. Cette vision allait-elle cependant s'opposer aux visées françaises et à leur volonté d'assimiler les Eurasiens à l'entreprise coloniale? Comment les Français allaient-ils annexer les postulats émancipateurs de la mission civilisatrice aux soubassements raciaux de cette recherche d'une descendance européenne ? Au long de ce mémoire, nous soulignerons de quelle façon la figure du métis fut intégrée, transformée, adaptée aux impératifs de l'époque par une puissance impériale en quête de sens et surtout, soucieuse de son avenir colonial.

## Chapitre II

### *L'origine du stigmaté : femmes et milieu, des sources pathogènes*

Le phénomène du métissage est un point essentiel à aborder afin de comprendre les dynamiques de pouvoir et luttes intestines affectant l'Indochine. Question centrale, puisqu'elle nous oblige à aborder la problématique du genre, de la femme et de la mère, en Indochine. Cette femme, soumise à une double domination (genrée et raciale) considérée à la fois comme l'ultime facteur de vice (mœurs et prostitution) et comme la source à travers laquelle devra s'élever la future colonie; ou la future Nation ? Le métissage nous porte aussi à nous intéresser à la question raciale et à son pendant juridique. Transgressant les normes morales établies, les métis ont une identité floue structurée par le regard de l'autre, par leurs préjugés, eux-mêmes représentatifs du modèle racial structurant le champ social de la colonie. Possédant tous les vices qui catégorisent ses géniteurs, mais aucune de ses qualités, le métis est le fruit d'un manquement aux conventions sociales globalement véhiculées. Candidement encouragée lorsque provisoire, cette transgression est cependant dénoncée lorsqu'elle perdure ou inclut des hommes, tels ses notables, devant se positionner en tant que modèle moral pour la colonie<sup>1</sup>. Trônant au-dessus de ces ambiguïtés, la loi est quant à elle garante de l'avenir de ces enfants, mais aussi de la sauvegarde des critères définissant la race française ou, au contraire, de la possible extension de celle-ci. L'effort soutenu de catégorisation séparant colonisateurs et colonisés s'est cependant constamment heurté à la friabilité des critères d'évaluation ainsi qu'à la mouvance des catégories imposées; catégories qui se devaient d'évoluer en fonction des variations démographiques de l'Indochine.

Acte politique délibéré et puissant, cette volonté de classification porta autant sur les zones d'intersections (race, genre et classe) que sur le maintien de la stabilité des domaines constituant les bastions du pouvoir colonial tels l'accès à la citoyenneté, l'administration ou l'armée<sup>2</sup>. Alors que « le pouvoir des catégories réside dans leur capacité à imposer des réalités qu'à l'évidence

---

<sup>1</sup> Doumer, *op.cit.*, p. 85-89.

<sup>2</sup> Stoler, *Carnal Knowledge and Imperial Power: Race and the Intimate in Colonial Rule*, *op.cit.*, p. 14.

elles ne se limitent pas à décrire »<sup>3</sup>, il est certain que la question du métissage, par son ambiguïté, fut la cause d'une importante remise en question de ces dogmes coloniaux.

Au sein de ce chapitre, nous présenterons de quelle façon ces catégories furent maniées pour extraire graduellement l'Eurasien de son héritage génétique indigène, et ce, afin de le positionner comme descendant culturel de la France en Asie du sud-est. La figure du métis fut en effet d'abord assimilé à l'image de la mère indigène, elle-même catégorisée comme un produit dégénéré de son sexe et de la décadence de son milieu. Constituant une menace pour l'homme européen, cette femme colonisée a cependant tenu un rôle utilitaire d'accompagnement pour les soldats et fonctionnaires isolés dans ce milieu hostile. La progéniture découlant de ces relations fut longtemps considérée comme un hybride dégénéré, un appendice honteux du noble devoir civilisateur de la colonisation française. Au cours des années vingt, leur lente assimilation à la mémoire française imposa un devoir de prise en charge étatique de ces enfants abandonnés. Dans cette réflexion, la nécessité de leur inculquer une culture occidentale répondant à leur bagage génétique fut justifiée par l'obligation morale de séparer ces enfants des malices de leur mère indigène. Répondant à une logique néo-lamarckiste prônant la primauté du milieu et la possible transmission des caractères acquis, l'État, au travers de son système d'éducation, prit en charge ces enfants afin de faire d'eux des Français parfaitement adaptés aux tropiques et ainsi, garant de l'avenir de la colonie. C'est dans ce contexte où se chevauchent les notions provenant du darwinisme social et le développement d'une science anthropologique valorisant le rôle du milieu, de la culture, que sont réfléchies et écrites les politiques d'aides aux enfants métis abandonnés des années 1920.

### **Irrationalité et vices: des lieux communs**

Même à l'époque coloniale, les femmes vietnamiennes étaient soumises au carcan traditionnel confucéen, système de valeurs strictes régissant toutes les facettes de leur existence. Selon ce schème de pensée, l'homme se voyait positionné dans une posture de quasi-onnipotence et avait, entre autres, le droit d'ajouter une concubine au ménage si sa femme (ou lui-même) n'était pas

---

<sup>3</sup> Stoler, *Carnal Knowledge and Imperial Power: Race and the Intimate in Colonial Rule*, op.cit., p. 24.

en mesure d'engendrer une descendance. Ayant le devoir d'être humble, silencieuse et ne devant faire preuve d'aucune forme d'initiative ou de curiosité, la femme était soumise à un système de hiérarchie familiale dont elle était la base<sup>4</sup>.

Dans cette communauté endogame, intolérante à la différence, où l'on épouse celle qu'on n'aime pas et où l'on aime celle qu'on n'épouse pas, la femme est un être réduit quotidiennement à la passivité et à la soumission au père, au mari, au fils aîné, à la belle mère. La "sang mêlée" y est d'autant plus méprisée que la domination coloniale y a renforcé le nationalisme<sup>5</sup>.

Installées majoritairement en campagne, les familles vietnamiennes étaient soumises à une position extrêmement précaire et les filles cadettes fréquemment les premières victimes des fléaux affectant les paysans tels les feux, les inondations ou les épidémies<sup>6</sup>. La paupérisation massive des campagnes au cours des années 1920 poussa ainsi une quantité de jeunes filles à s'installer en ville<sup>7</sup>, de leur plein gré ou tout simplement après avoir été vendues, devenant ainsi salariées ou prostituées<sup>8</sup>. La situation de ces femmes colonisées dans les centres urbains est une posture bien peu enviable: soumises à une double domination<sup>9</sup> (raciale et genrée) et catégorisées quasi intégralement comme prostituées<sup>10</sup>, celles-ci étaient confrontées à un environnement fréquemment qualifié de « terroir de tous les vices ». Une situation dont Albert de Pourville (1861-1939), un collaborateur fréquent au sein de plusieurs périodiques, qualifié de « publiciste colonial » par Emmanuelle Saada, rend compte au sein d'une chronique intitulée: « DEUX

---

<sup>4</sup> G. Marr, « The 1920s Women's Rights Debates in Vietnam », *op.cit.*, p. 380.

<sup>5</sup> Kim Lefèvre, *Métisse Blanche*, Edition de l'Aube, 2003 [1990], p. 7.

<sup>6</sup> G. Marr, « The 1920s Women's Rights Debates in Vietnam », *op.cit.*, p. 376.

<sup>7</sup> Vu Trong Phung, *Lục Xi: Prostitution and venereal disease in colonial Hanoi*, University of Hawai'i Press, 2011 [1937], p. 47-48.

<sup>8</sup> Asian Association of World Historians (AAWH), « Dang Thi Van Chi: The Woman Issue in Vietnam before 1945 », [en ligne] <http://chuyencuachi.blogspot.ca/2011/06/woman-issue-in-vietnam-before-1945.html> (page consultée le 2 aout 2016)

<sup>9</sup> Isabelle Tracol-Huynh, « La prostitution au Tonkin colonial, entre races et genres », *Genre, sexualité et société*, (2), 2009, [en ligne], <http://gss.revues.org/index1219.html> (page consultée le 20 aout 2016)

<sup>10</sup> Proshan, *op.cit.*, p. 614.

RACES. Sachons parler avec justice de la femme d'Annam. Éloignée de la Française par l'esprit, elle s'en rapproche par le cœur » publiée en 1931 par *La Tribune indochinoise*.

La chose est toujours compliquée: mais quant à la différence du sexe vient s'ajouter la différence du pigment, alors personne n'y reconnaît plus rien, et tout le monde se perd dans les pires ténèbres psychologiques. [...] Nous ne connaissons pas la femme annamite, sauf lorsque, ayant rompu avec les lois de ses ancêtres et avec sa propre pudeur, elle descend dans nos cités, toute seule, pour y vivre sa vie. Et dès lors elle ne représente pas plus la femme annamite que nos filles de joie<sup>11</sup>.

Cet effort de réhabilitation de la femme vietnamienne constitue l'un des rares plaidoyers s'opposant au discours ambiant alors omniprésent au sein de l'espace public franco-saigonnais. Les préjugés affectant les femmes indigènes étaient en effet relayés par toutes les plateformes, tant institutionnelles, journalistiques que littéraires. Affublées de toutes les tares spécifiques à leur race et à leur genre, chaque catégorie exacerbant les défauts propres à la seconde, elles étaient ainsi qualifiées de vénales, roublardes, égoïstes, fainéantes, sournoises... Et quand, par esprit de lucre, ces dernières étaient poussées vers une relation interracial, la désapprobation suivie du rejet puis de l'exclusion totale de leur milieu d'origine devait être leur ultime châtement.

La mère, de moeurs déréglées le plus souvent, le laissait vivre dans l'abandon [l'enfant métis][...] méprisée elle-même par l'Annamite de qualité, d'abord parce que réputée dépravée, ensuite parce que convaincue, du fait même de son hybride progéniture, d'avoir eu des relations avec un "lang-sa"<sup>12</sup> [...] Bien plus tragique était son sort si, par malheur, appartenant à une famille annamite honorable, elle était laissée aller à l'inclination de son cœur pour un Français. Le déshonneur qui éclaboussait sa famille la vouait aux pires calvaires. La pauvre créature s'écroulait alors sous les malédictions de sa race<sup>13</sup>.

---

<sup>11</sup> Albert de Pouvourville, « DEUX RACES. Sachons parler avec justice de la femme d'Annam. Éloignée de la française par l'esprit, elle s'en rapproche par le cœur », *La Tribune indochinoise*, 2 mars 1931, p. 1

<sup>12</sup> Le terme *lang-sa* signifie « langue occidentale » ou « langue française » et provient de l'expression *Pha Lang Sa* qui correspond à la façon dont on transcrivait en *quoc ngu* le mot « Français ».

<sup>13</sup> Jaques Donlar, « Le Premier pas vers une colonisation morale. Le statut des métis indochinois non-reconnus. (1) », *La Tribune indochinoise*, 07 janvier 1929, p. 1.

Pour d'autres auteurs, comme un dénommé Doucet résidant à Hanoi au courant des années vingt, l'irrationalité de la femme indigène n'a d'égale que celle du Français lui ayant accordé sa confiance.

Les deux femmes sont différentes et la femme jaune est toujours de basse extraction de sa société indigène qui la méprise - même quand elle se pavane en habits de soie payées par le Français. Le français naïf croyant avec sa femme jaune avoir signé un contrat de mariage n'a en général signé à la mairie qu'un contrat d'esclavage et plus souvent que l'on s'en doute son arrêt de mort. Après la signature du contrat, la femme jaune ne reste même pas ce qu'elle était auparavant à l'égard du Français, c'est-à-dire une épouse médiocre. La générosité du Français lui échappe et elle n'envisage son acte que comme un acte de naïveté et alors le calvaire du Français commence<sup>14</sup>.

Ces deux témoignages soulignent un point crucial de l'identité féminine des Vietnamiennes telle que perçu par les Occidentaux: la tendance à être guidée par les envies, les sens, et les malices en résultant. Cette catégorisation de la femme indigène, de sa nature viciée, est un point revenant très régulièrement au sein des descriptions européennes<sup>15</sup>. Ainsi, le stigmaté porté par la femme colonisée est lourd et inscrit au sein même de la rencontre coloniale. Il serait cependant naïf de l'associer uniquement à l'expansion impériale du XIX<sup>e</sup> siècle, alors qu'il constitue un lieu commun propre à la culture occidentale et chrétienne, et ce, depuis sa genèse. Dans le jardin d'Éden, la femme est une précieuse accompagnatrice, mais aussi une dangereuse source de vices et de désirs<sup>16</sup>. Au matin du monde, l'homme est raison, la femme est passion.

La rationalité est, depuis les Lumières, le principe fondateur de la civilisation européenne, la source morale justifiant ses velléités et ses prérogatives sur l'ensemble du globe. La rencontre coloniale a été imagée par des centaines d'auteurs comme la pénétration d'un Occident triomphant sur une Asie stagnante et nostalgique. L'Orient est femme, l'Occident est homme.

---

<sup>14</sup> Doucet, *Métis et congais d'Indochine*, 1928, p. 21.

<sup>15</sup> Cette tendance à diaboliser la femme annamite est aussi commune dans la culture populaire comme le démontre la critique littéraire intitulée: « François Phuoc, métis, de M. Cendrieux, est un livre de bonne intention: Mais la vie des métis est-elle comme l'auteur l'a décrite ? », *L'Écho annamite*, 16 décembre 1929, p. 4.

<sup>16</sup> Dans la mythologie grecque, nous pouvons aussi penser à Pandore qui, par son incapacité à contrôler ses pulsions, devient la cause de tous les maux de l'humanité (*kalòn kakòn*, « un si beau mal »).

### La rencontre

Dans cet univers relevant du fantasme, la femme asiatique constitue une menace pour la rationalité des mâles européens. Leur rencontre initiale a longtemps été dépeinte comme fortuite, mais nécessaire. Le Suisse Henri Sambuc (1864-1944), avocat défenseur honoraire auprès de la Cour d'appel de Saïgon et membre de l'Académie des sciences d'outre-mer a abordé le sujet lors d'une série d'articles intitulée « Les métis franco-annamites en Indochine » publiée à partir de juillet 1931 au sein de *L'Annam nouveau* à Hanoi. L'auteur nous raconte qu'au tout début de la colonisation, en raison des coutumes locales, les Vietnamiens de rangs élevés offrirent des jeunes filles aux colons français, ce que ces derniers acceptèrent afin de combler « [l'] absence de femme française, [leurs] appétits physiques, [leurs] besoins plus ou moins conscients [...] d'affection, [et leur] désir [...] de se créer un intérieur plus confortable »<sup>17</sup>. Sambuc considérait en effet comme un geste pragmatique cette « association » qui permettait aux colons de « s'assurer une compagne capable de s'occuper quelque peu des détails du ménage, de surveiller les domestiques indigènes et de servir d'intermédiaire dans les rapports quotidiens avec la population locale. »<sup>18</sup>. Pour les Européens, la raison d'être de ces unions mixtes, que Sambuc qualifie de « ménages irréguliers », serait donc des impératifs concrets et réalistes qui s'opposeraient aux vices et illusions de sa compagne annamite:

[...] si la qualité de ces épouses temporaires a laissé et laisse souvent à désirer, celles-ci ne doivent cependant pas être considérées comme de simples prostituées. Elles sont davantage. Certaines se croient dans une situation régulière et se comportent [donc] avec une certaine dignité<sup>19</sup>.

Alors que Sambuc concède une certaine dignité aux intentions de ces femmes, le discours ambiant, même de la part des journalistes annamites, ne fit pas nécessairement preuve d'une telle

---

<sup>17</sup> Henri Sambuc, « Les métis franco-annamites en Indochine (1) », *L'Annam nouveau*, 23 juillet 1931, p. 1.

<sup>18</sup> *Ibid.*

<sup>19</sup> *Ibid.*, p.1-2.

magnanimité. Notons, par exemple, l'écrivain Nguyễn-Vân-Tam<sup>20</sup> qui amorça sa chronique de mai 1931 au sein de *L'Annam nouveau* en saluant l'important rôle tenu par les colons occidentaux dans le développement du Vietnam pré-colonial, un optimisme rapidement miné par la description de la rencontre sexuelle qui s'ensuivit:

Plus tard, les Français, plus nombreux durent entretenir [sic] des "femmes indigènes" mignardes et rouées. Alors une scission se fit. Si la société annamite acceptait la compagnie loyale du travailleur, l'union étant normale, elle ne pouvait tolérer béatement ces concubinages fugitifs avec des hétaïres ne songeant qu'à exploiter la situation du "mari", et le mari lui-même, qu'elles ridiculisaient<sup>21</sup>.

Dans cet extrait, Tam frôle l'idée de faire porter le fardeau de la scission raciale aux concubines des premiers colons. La fourberie et le manque de vertu de ces femmes sont ainsi présentés comme des jalons dans l'élargissement des fossés séparant colonisateurs et colonisés. Il est frappant de constater qu'une telle réflexion tend à non seulement exempter les hommes de toute responsabilité dans les événements historiques, mais surtout, il dégage les Occidentaux de leur intention initiale de domination (et l'idéologie raciale la sous-tenant), naturalisant et dépolitisant ainsi l'histoire coloniale. Ainsi, selon Doucet, alors que la rencontre initiale fut viciée par un impératif physique obligeant les hommes blancs à rechercher des compagnes annamites, ces dernières réussirent plus tard à corrompre leur jugement afin d'en extraire des privilèges permanents:

Et cependant on peut voir ici en Indochine un spectacle invraisemblable, défiant tout bon sens, tout jugement: de très nombreux Français se sont mariés légitimement suivant la loi française avec leur congaie rendant ainsi cette dernière au point de vue légal presque leur égale. Pourquoi ces Français

---

<sup>20</sup> Nguyễn-Vân-Tam (1895-1990) est un riche Vietnamien naturalisé depuis 1927 et un fidèle défenseur de la colonisation civilisatrice. Il deviendra cadre dans l'administration coloniale française au cours des années 1940 et s'opposera farouchement aux visées communistes de certaines figures patriotiques vietnamiennes. Voir: UQAM, « Nguyễn-Vân-Tam (1895-1990) », *Historical Dictionary*, [en ligne] <http://indochine.uqam.ca/en/historical-dictionary/1061-nguyn-vn-tam-18951990.html> (page consultée le 2 février 2017)

<sup>21</sup> Nguyễn Vân Tam, « Essai sur les relations franco-annamites du point de vue annamite (2) », *L'Annam nouveau*, 10 mai 1931, p. 2.

commettent-ils un pareil acte dont l'imprudence et le ridicule leur échappent ?<sup>22</sup>.

On peut donc comprendre que selon plusieurs auteurs, la raison masculine devait protéger les Français des dangers provenant de la relation utilitaire entre les femmes indigènes et les colons européens. L'homme, du haut de sa supériorité sexuelle et raciale, se devait d'agir en tant qu'émissaire de sa civilisation et ne pas céder aux fourberies de sa compagne indigène. Loin de constituer une spécificité coloniale, cette association entre femmes et vices constitue un lieu commun de la philosophie occidentale reportée aux colonies et conjuguée aux préjugés raciaux de l'époque. Cette crainte d'une contamination, tant humaine que culturelle, de ses ambassadeurs civilisationnels à l'étranger mena les auteurs français à redouter tant le milieu que les populations y habitant.

### **La mère et le milieu: sources de vices.**

Autrefois libre de reconnaître ou non leur enfant « illégitime », les colons français furent confrontés au début du XX<sup>e</sup> siècle à un changement législatif transformant cette situation. À cette époque, le développement d'un arsenal législatif visant à protéger la mère abandonnée et son enfant est devenu, pour certains auteurs coloniaux, une source d'inquiétude. Grâce aux pressions de certains groupes civiques et religieux, il existait en effet depuis 1889 en France une série de lois protégeant les enfants ayant été « moralement abandonnés » par leurs géniteurs<sup>23</sup>. Ces lois, théoriquement identiques en colonies et en métropole, furent cependant considérées par des auteurs comme Doucet ou Pouvoirville comme dangereuses, tant pour les hommes français que pour leurs enfants. Selon eux, la femme vietnamienne, consciente des failles législatives la favorisant, aurait en effet tendance à s'occuper de son rejeton de manière intéressé ou à l'utiliser à des fins mercantiles. Ainsi, le danger posé au père par la mère vietnamienne semble se transmettre à son enfant métis<sup>24</sup>, lui-même victime des bas instincts de sa génitrice:

---

<sup>22</sup> Doucet, *op. cit.*, p. 17.

<sup>23</sup> Firpo, « The Durability of the Empire: Race, Empire and "Abandoned" Children in Colonial Vietnam 1870-1956 », *op.cit.*, p. 32-37.

<sup>24</sup> *Ibid.*, p. 3-7.

Si le Français est fonctionnaire et a droit déjà à une pension de retraite, sa veuve de couleur éplorée, mais mariée légitimement suivant la loi française, sait qu'elle aussi aura droit à une pension de veuve. Si le Français non fonctionnaire a quelque fortune, sa veuve éplorée sait qu'à la suite d'un mariage régulier ou par l'intermédiaire des enfants métis reconnus, elle pourra jouir de la fortune de son Français mort<sup>25</sup>.

Nous retrouvons cette même crainte au sein d'une série d'articles portant sur la question métisse en Indochine dans le contexte de l'adoption du *décret métis* de 1928. Intitulés « Le Premier pas vers une colonisation morale. Le statut des métis indochinois non reconnus », ces articles abordent le sujet du métissage en utilisant plusieurs prismes dont celui de la famille, de la nation, de la race, du devoir colonial et bien sûr, celui du genre. Leur auteur, Georges Garros alias Jacques Donlar, est un chroniqueur de premier plan associé à *La Tribune indochinoise*, auteur de plusieurs essais dont: *Les Forceries humaines* publié en 1929. Tout comme la ligne éditoriale du journal auquel il participe, Garros est considéré comme un fervent défenseur de la cause moderniste<sup>26</sup>, plus particulièrement sous le programme du *Parti Constitutionnaliste*. Au sein de l'extrait suivant, Donlar annonce d'entrée de jeu le dur destin attendant un enfant métis au sein d'une société coloniale structurée à même la fixité de ses prémisses raciales:

Fille ou garçon métis avaient la même destinée de réprouvé - moins dure toutefois pour la fille, quand, par bonheur, un instinct de lucre hantait, pour l'avenir, l'esprit de la malheureuse mère. Mieux valait encore n'est-ce pas ? Qu'elle trouvât dans ce lointain espoir, d'une précision inutile ici, quelque encouragement à traiter avec plus d'égards son infortunée progéniture<sup>27</sup>.

En présentant « l'instinct de lucre » de sa génitrice comme salvateur, l'auteur entérine la position tenue par Doucet et Pouvourville, à savoir, la nature foncièrement opportuniste de la mère annamite.

---

<sup>25</sup> Doucet, *op.cit.*, p. 16.

<sup>26</sup> Peycam, *op.cit.*, p.47.

<sup>27</sup> Jaques Donlar, « Le Premier pas vers une colonisation morale. Le statut des métis indochinois non-reconnus. (1) », *La Tribune indochinoise*, 07 janvier 1929, p. 1.

### Nature et culture

Les propos de Garros ne sont cependant pas imprégnés du déterminisme déployé par certains polémistes coloniaux tels Doucet, Nguyễn Văn Tam ou René Martial et ouvrent ainsi la porte à une possible intégration du métis à la société occidentale. Il présente en effet le milieu et l'éducation comme un facteur déterminant dans la construction identitaire de l'enfant. Évidemment, selon cette logique, la mère représenterait un facteur de risque pouvant, et devant, être évité. Comme d'autres intellectuels et journalistes de son temps, il accorde une importance croissante aux notions d'enseignement et de construit social. Le darwinisme social, doctrine alors dominante au sein des réflexions sociales et politiques, est à l'époque remis en question afin d'y intégrer des concepts néo-lamarckistes prônant la primauté du milieu et la possible transmission des caractères acquis<sup>28</sup>. Georges Garros utilise ainsi au sein de ses articles un ton beaucoup moins fataliste et aborde la question du genre et du métissage en focalisant sur le devoir de l'État français et des pères de famille envers ces enfants de la colonie.

Il avait suffi [...] d'un peu de soins et de tendresse à ces foyers de fortune, d'un peu d'intelligence et de cœur, de la part du père, pour que se réveillât, chez la mère, disciplinée par l'instinct maternel, le souci résigné de préparer l'enfant à une éducation autre que celle qu'elle eût souhaité lui donner. [...] C'est pour son bien, se disait-elle, confiante malgré tout en l'autorité du père [...] Et les résultats s'affirmèrent, dès la première génération<sup>29</sup>.

Selon Garros, il serait donc du devoir de la mère d'éduquer ses enfants à l'extérieur des coutumes vietnamiennes tandis que le père serait moralement tenu d'imposer une forme de discipline familiale et une présence garantissant le bien-être de sa famille. Puisque « [l]e pays de leurs mères ne peut pas être leur pays »<sup>30</sup>, il était selon lui nécessaire de créer un milieu au sein duquel le jeune métis pouvait s'identifier, croître et construire un avenir. Cette compréhension de la prépondérance du milieu était cependant agencée de façon cohérente aux croyances raciales préexistantes. Ainsi, selon lui, « la naturalisation [des métis] ne peut être autre chose qu'un

<sup>28</sup> Saada, *op.cit.*, p. 197-198.

<sup>29</sup> Jaques Donlar, « Le Premier pas vers une colonisation morale. Le statut des métis indochinois non-reconnus. (1) », *La Tribune indochinoise*, 07 janvier 1929, p. 1.

<sup>30</sup> Jaques Donlar, « Le Premier pas vers une colonisation morale. Le statut des métis indochinois non-reconnus. (2) », *La Tribune indochinoise*, 09 janvier 1929, p. 1.

baptême civique [qui ne modifie en rien] [...] la nationalité de sang et de race, [elles-mêmes] renforcées par l'habitat, les coutumes et les traditions de la terre natale »<sup>31</sup>.

Ce court extrait propose une analyse extrêmement ambiguë de l'identité métisse. Alors que Garros défend la naturalisation, et donc l'acceptation d'un individu au sein d'une communauté citoyenne, il positionne « la nationalité de sang et de race » comme des facteurs déterministes devant être pris en compte. Plus encore, ces facteurs se voyant renforcés par leur habitat, il serait du devoir de sa future communauté citoyenne d'extraire l'enfant métis de ce milieu, et ce, afin de diminuer les influences pouvant approfondir ses tendances naturelles. Garros positionne donc sur une même échelle la facette raciale et culturelle de l'identité métisse, deux facettes qui, bien que faisant partie de la seule et même personne, compétitionnent cependant pour la domination de son être. Ainsi, la portion française de sa « nationalité de sang et de race » devait être soutenue par son milieu afin de permettre le développement, mais surtout la dominance de la facette occidentale de son identité.

Après avoir longtemps présenté les enfants métis nés de ces ménages irréguliers comme des dommages collatéraux de la collaboration franco-annamite et des facteurs de risques pour la stabilité sociale indochinoise, plusieurs penseurs occidentaux commencèrent plutôt à les présenter comme de futurs Français, des produits de la colonisation. Dans le difficile contexte de l'entre-deux-guerre, le métis avait le potentiel de devenir une valeur ajoutée pour les défenseurs de la cause française en Asie du sud-est. Les discours visant leur soutien par l'État colonial et leur insertion au sein de la société devinrent à cette époque de plus en plus populaires. Bien qu'ayant une portée humaniste manifeste, ces discours défendaient bien sûr un agenda politique extrêmement concret et pragmatique, à savoir: assurer la pérennité du modèle colonial indochinois. Cette volonté de créer des Français métissés devait cependant être arrimée aux idées raciales prévalentes. Les contradictions émanant de cette confrontation entre race et culture devinrent d'ailleurs un important point de discorde pour plusieurs auteurs. La perfectibilité de la

---

<sup>31</sup> Jaques Donlar, « Le Premier pas vers une colonisation morale. Le statut des métis indochinois non-reconnus. (2) », *La Tribune indochinoise*, 09 janvier 1929, p. 1..

race, son amélioration par le métissage ou plutôt sa dégénérescence via l'altération de son bassin génétique sont des sujets qui faisaient effectivement couler beaucoup d'encre, aux tropiques tout comme en métropole.

Dans ce contexte, Georges Garros se porte en défenseur du métissage et avance qu'en Indochine, « des spécimens de ces hybridités humaines [peuvent quotidiennement attester de la] robustesse morale [...] adaptée aux qualités des deux races dont [ils sont][...] issus »<sup>32</sup>. La coexistence des schèmes de pensées défendant le rôle de la nature ou celui des facteurs culturels dans la création identitaire semble en effet être une constante au sein des réflexions socio-raciales de l'époque. Ce rapport quasi schizophrénique entre l'inné et l'acquis sera d'ailleurs une des pierres d'assises de ce mémoire, alors que plusieurs des discours présentés semblent jongler entre ces antagonistes de façon logique et rationnelle.

En résumé, les femmes vietnamiennes furent donc assimilées à leur environnement dans le paradigme délétère des « dangers tropicaux ». Dans cette optique, les femmes constituèrent une menace tant pour l'homme européen que sa progéniture métissée. De cette crainte et des remises en question du déterminisme racial dominant à l'époque naquit l'idée selon laquelle l'enfant métis devait être extrait de son milieu indigène afin de développer la facette française de son identité et être isolé des vices de sa génitrice. L'idée selon laquelle cet enfant (garçon ou fille) biologiquement métissé, mais culturellement français, pouvait devenir un représentant acclimaté de la race française en Indochine fit ainsi graduellement son apparition...

### **Abandon, hérédité et affiliations**

Il est acquis que dans le contexte de l'entre-deux-guerres, l'identité française ne faisait pas uniquement référence à des caractéristiques culturelles, mais aussi à la biologie raciale<sup>33</sup>. La prépondérance des facteurs raciaux ou celle des variables culturelles fut un point de discorde

---

<sup>32</sup> Jaques Donlar, « Le Premier pas vers une colonisation morale. Le statut des métis indochinois non-reconnus. (1) », Saigon, *La Tribune indochinoise*, 07 janvier 1929, p. 2.

<sup>33</sup> Firpo, « The Durability of the Empire: Race, Empire and "Abandoned" Children in Colonial Vietnam 1870-1956 », *op.cit.*, p. 114.

majeur alimentant les querelles et plaidoyers publics sur le rôle que devait tenir l'État dans l'éducation et le soutien social offert aux enfants métis. Alors que plusieurs souhaitaient voir se développer une association plus serrée entre la classe des métis abandonnés et les citoyens d'origine française, d'autres craignaient le potentiel d'instabilité induit par leur nature métissée. Dans cette optique, l'importance des visions françaises et vietnamiennes sur l'hérédité fut cruciale. De qui ces enfants retenaient-ils? De quelle race ces enfants devaient-ils être catégorisés ? Qui en avait la responsabilité, le père français ou la mère vietnamienne ? Dans ce grand questionnement, l'État devait se révéler comme l'entité la plus apte à prendre en charge ces enfants abandonnés. En effet, alors qu'en Indochine une multitude d'auteurs se questionnent sur l'importance du milieu dans l'éducation des métis abandonnés, plusieurs s'avancent à affirmer le rôle que l'État devrait tenir dans cette question:

Qui sera chargé de ce soin, en ce qui concerne les métis abandonnés ? [...] L'éducation des enfants métis, la détermination du milieu dans lequel ils grandiront présentent donc, pour la formation de leur caractère définitif une importance capitale [...] Ce devoir incombe à l'État [...] pour des motifs d'humanité et [...] pour des considérations politiques...<sup>34</sup>.

La question était cependant très complexe et dépassait largement les frontières indochinoises. Effectivement, au travers du mouvement de « droit à la vie », des programmes visant le soutien aux enfants des militaires tombés au combat (*Les pupilles de la Nation*) naquirent aux quatre coins de l'Empire<sup>35</sup>. En Indochine, un glissement de ce discours étendit ces préoccupations à l'ensemble des enfants abandonnés d'origine européenne, les positionnant comme des héritiers de l'identité raciale française. À ces questions humaines d'origine judéo-chrétiennes (l'aide aux déshérités), s'ajouta cependant la variable de la race. Ici prend place toute l'importance accordée précédemment aux préjugés et stigmates apposés aux femmes et concubines annamites. Alors que plusieurs groupes souhaitaient voir appliquer une loi visant à faciliter la reconnaissance de paternité des enfants métis, des fonctionnaires coloniaux s'y opposèrent radicalement craignant

---

<sup>34</sup> Henri Sambuc, « Les métis franco-annamites en Indochine (7) », *L'Annam nouveau*, 13 août 1931, p. 2.

<sup>35</sup> Rachel G.Fuchs, « France in a Comparative Perspective », *Gender and the Politics of Social Reform in France (1870-1914)*, 1995, p. 159.

qu'une telle législation offre aux Vietnamiennes des armes de chantage potentiellement nocives pour la crédibilité de l'autorité coloniale française:

[Ce] serait [les] émanciper bien brusquement et bien imprudemment que de [leur] donner une aussi forte prise sur le père de [l'] enfant. [...] Les tentatives de chantage, les manoeuvres équivoques, les tristes marchandages qui s'ensuivraient risqueraient de porter une rude atteinte à notre dignité et à notre prestige<sup>36</sup>.

Ces lois avaient en effet comme objectif d'offrir à la mère une ouverture législative lui permettant de recevoir une aide financière officielle provenant du père (français) de son enfant. Cependant, le peu de garanties intellectuelles accordées aux témoignages des femmes indigènes contribua à rendre rapidement caduques ces initiatives et libéra ainsi les pères français de toutes formes d'obligations envers la mère vietnamienne. Ainsi, « contrairement à la métropole, où, à partir de 1912, la paternité a été autorisée en cas de viol ou de tromperie, un argument développé dans les colonies par lequel une femme native ne pourrait jamais être une victime sexuelle empêcha l'application de cette loi »<sup>37</sup>.

Cette affirmation nous permet d'aborder une des contraintes précédemment mentionnées, à savoir, l'importance de l'abandon dans le traitement de la question métisse. Bien que les mères vietnamiennes avaient l'habitude de reconnaître officiellement leur enfant<sup>38</sup>, l'intégration de ces enfants partiellement français dans le milieu indigène fut considérée comme un abandon, un abandon auquel l'État avait le devoir moral de répondre. Évidemment, le fait que cet abandon résulte d'un déni des droits de reconnaissance paternelle traditionnellement offerts aux mères en métropole et en colonie ne constitue pas un facteur déterminant dans cette réflexion. La base raciale sur laquelle s'est effectué ce refus de reconnaissance paternelle n'est pas non plus un sujet

---

<sup>36</sup> Saada, *op.cit.*, p. 178.

<sup>37</sup> *Ibid.*, p. 177.

<sup>38</sup> *Ibid.*, p. 138-139.

abordé dans les textes consultés. En effet, dans ce tableau, le seul point faisant l'unanimité était le devoir de l'État dans cette situation<sup>39</sup>.

### **Une dualité raciale**

L'enfant métis abandonné, laissé au sein du milieu maternel, devait donc être adopté par l'État. Un des points majeurs du questionnement colonial à l'époque était cependant l'épineuse question de la filiation comportementale des Eurasiens. De quelle race, de quelle culture ces enfants relevaient-ils ? Comment fallait-il les élever ? Quel était leur avenir au sein de la colonie ?

Afin de répondre à ces questions, les stéréotypes définissant les deux races furent projetés sur l'enfant métis, l'isolant dans un flou identitaire, une zone tampon qui devint en elle-même une grande source d'anxiété pour les architectes réfléchissant sur le futur de la colonie. Les multiples perceptions liées au transfert des héritages biologiques et civilisationnels se confrontèrent, avec comme champs de bataille le corps et l'esprit du métis. Bien que certains prônaient une vision faisant du cerveau humain une page blanche s'emplissant peu à peu grâce à l'éducation, d'autres la percevait plutôt comme un organe structuré dès son origine, un produit de l'évolution déterminé dans son fondement tout comme dans ses réalisations.

Dans ce questionnement sur l'hérédité et la responsabilité parentale, les perceptions vietnamiennes et européennes se confrontèrent. Un des arguments premiers pour la prise en charge de ces enfants fut tout d'abord le supposé rejet de ces enfants par la société vietnamienne<sup>40</sup>. Cette vision de la parentalité vietnamienne et des affiliations raciales en émanant tire notamment son origine d'un rapport publié en 1910 par le Lieutenant Colonel Bonifacy, médecin colonial travaillant au profit de la *Société Française d'Anthropologie*. Ayant pour titre *Les Métis franco-tonkinois* et portant sur les stéréotypes et idées préconçues liés aux Eurasiens, ce document a fait école pour plus d'une trentaine d'années<sup>41</sup> et constitua le socle scientifique sur

---

<sup>39</sup> Henri Sambuc, « Les métis franco-annamites en Indochine (1) », *L'Annam nouveau*, 23 juillet 1931, p. 1.

<sup>40</sup> Henri Sambuc, « Les métis franco-annamites en Indochine (1) », Hanoi, *L'Annam nouveau*, 23 juillet 1931, p. 1.

<sup>41</sup> Saada, *op.cit.*, p. 47.

lequel s'appuya la grande majorité des initiatives progressistes liées à la question métisse. Au sein de ce dernier, Bonifacy nous présenta ce qu'il considère comme la « perception vietnamienne traditionnelle » quant à l'héritage biologique et racial de la population métisse indo-chinoise:

Les idées chinoises et annamites de la génération sont les suivantes: c'est le père seul qui engendre l'enfant, qui le dépose tout formé dans le sein de sa mère... comme conséquence, l'enfant est du clan du père, de sa race [...]. Il ne pourra se recréer une situation dans le milieu annamite, qui l'accueille par charité, surtout lorsqu'il est enfant, mais qui le considère comme un étranger.[...] Ce n'est pas, en effet, ses besoins physiques qui tendent à l'élever vers le français, ce sont ses besoins moraux; la clameur publique lui crie qu'il est français, le raille de sa déchéance, de sa position humiliée, le rend peut-être responsable de nos maladresses, de nos atteintes perpétuelles aux lois et coutumes respectables des annamites. Il veut donc chercher une place parmi ceux qui sont de sa race comme il le croit, comme le croient les annamites qui l'entourent...<sup>42</sup>.

Fonctionnant selon une organisation familiale confucéenne héritée d'une longue tradition vassalique envers la Chine, le père était en effet considéré comme le chef suprême de la famille et ainsi, l'unique dépositaire du bassin génétique intergénérationnel. L'enfant métis était donc souvent perçu comme un produit de l'envahisseur, un élément indésirable, un intrus au sein de la famille nucléaire et élargie. Cette réflexion est aussi partagée par Kim Lefevre dans son autobiographie *Métisse Blanche*.

J'y aurais vécu heureuse sans la présence de mon oncle Tri [...] Il était persuadé qu'on ne pouvait rien tirer de moi, que la meilleure solution était de me "rendre aux miens", c'est à dire aux Français. Il avait l'intime conviction qu'avec mon atavisme j'étais un arbre dont on ne pouvait attendre de fruits. Crois-moi, répétait-il à ma mère, tu couves une vipère en ton sein, son sang français prendra le dessus malgré tes bienfaits. C'est de la mauvaise graine. Elle te trahira<sup>43</sup>.

À l'opposé, la société occidentale de l'entre-deux-guerre admettait naturellement le rôle de la femme dans la formation du caractère de l'enfant. Par ses tares liées à son genre et à sa race (son irrationalité, son intelligence inférieure, etc.), la mère constituait donc une menace pour l'enfant.

---

<sup>42</sup> Bonifacy, *op.cit.*, p. 633.

<sup>43</sup> Lefèvre, *op.cit.*, p. 33.

Ces préoccupations furent exprimées par Doucet dans un discours teinté d'une paranoïa lui étant propre:

[La femme vietnamienne] a la faveur de ses enfants métis, arrive à réduire le Français en servitude [...] ce dernier, en général naïf, ne se rend pas compte que ses enfants métis dont le caractère a été formé par la mère, ne lui sont pas plus dévoués que sa *congaie* [...] <sup>44</sup>.

On comprend que pour Doucet, la progéniture métissée est le prolongement de la femme annamite, de ses vices, de sa fourberie. Cette crainte de la portion féminine et vietnamienne de l'enfant métis est aussi partagée par Garros, qui prône par contre une prise en charge étatique de l'enfant afin de le soustraire au milieu maternel.

Si ces métis ont cinquante pour cent de sang européen dans les veines, la même proportion de sang annamite circule en eux par leurs mères, et Michelet a écrit que "la femme faisait plus l'enfant que l'homme". Vraie et profonde vérité physiologique <sup>45</sup>.

Bref, le rejet des métis de leur milieu maternel et la crainte de voir se développer en eux les tares raciales déjà inscrites en leur sein poussèrent les Français à soutenir la cause de l'adoption étatique de ces derniers. De plus, puisqu'il était « [...] injuste et inhumain de laisser vagabonder des hommes qui ont [leur] sang dans les veines[...] » <sup>46</sup>, les Français étaient tenus, par devoir envers leur colonie et leur race, de venir en aide aux jeunes métis abandonnés. En un sens, nous serions ainsi tentés de percevoir l'enfant eurasiatique comme une métaphore de la colonisation. Les Vietnamiens voyaient le métis comme un produit de la masculinité occidentale, un intrus au sein du corps (racial et social) national, tandis que pour les Occidentaux, il représenterait une co-construction <sup>47</sup> coloniale possédant une nature mixte et précaire destinée à être disciplinée, puis protégée, pour le plus grand bien de l'Empire.

---

<sup>44</sup> Doucet, *op.cit.*, p. 20.

<sup>45</sup> Jaques Donlar, « Le Premier pas vers une colonisation morale. Le statut des métis indochinois non-reconnus. (2) », *La Tribune indochinoise*, 09 janvier 1929, p. 1

<sup>46</sup> Bonifacy, *op.cit.*, p. 607.

<sup>47</sup> À l'image de la Collaboration franco-annamite.

Est-il possible que les Français, qui ont la prétention d'être les guides, les civilisateurs des Annamites, leur donnent le spectacle d'infamies pareilles, qu'ils viennent engendrer dans leur pays de malheureux êtres qui en seront la risée et l'opprobre<sup>48</sup>.

Conséquemment, le devoir de l'État était de « sauver » ces enfants voués à la perte de leur race. Tant pour son image de civilisateur que pour son avenir politique, les métis abandonnés devaient être pris en charge et éduqués à la française par l'État colonial. Afin de s'assurer de leur allégeance culturelle et politique, les colonisateurs se tournèrent vers des institutions déjà bien implantées en sol indochinois: les écoles.

### **Le rôle de l'éducation**

Les enjeux posés par l'identification culturelle du métis, sa construction identitaire et ses attachements poussèrent les colonisateurs à adopter des politiques d'éducation agressives à son égard. De la plus tendre enfance jusqu'aux études supérieures, le métis devait ainsi être pris en charge par l'État colonial. Ainsi, de sept ans à treize ans, garçons et filles étaient placés dans des orphelinats. Puis, en fonction de leurs aptitudes, les garçons étaient envoyés au Lycée de Saigon ou à l'École primaire supérieure des garçons. Les filles étaient envoyées à l'École primaire des filles de Saigon afin d'obtenir un brevet élémentaire ou quelquefois un brevet supérieur. Si on ne leur jugeait aucune aptitude scolaire, elles étaient tout simplement gardées à l'orphelinat<sup>49</sup>. Ces orphelinats et écoles avaient tous, bien sûr, une fonction humanitaire répondant au mandat civilisateur de la colonisation française. Utilisant une multitude de justifications morales, dont l'immoralité avérée des mères indigènes, ces fondations caritatives servirent aussi de porte-voix afin de diffuser la propagande coloniale, comme en témoigne cet extrait tiré d'une déclaration officielle de la *Société de protection et d'éducation des Jeunes Métis Français de la Cochinchine et du Cambodge*:

Left to their mothers and lost in the milieu of Annamites, they [métis] will not become less depraved. It must not be forgotten that in most cases, the indigenous woman who consents to live with a European is a veritable

---

<sup>48</sup> Bonifacy, *op.cit.*, p. 636.

<sup>49</sup> Henri Sambuc, « Les métis franco-annamites en Indochine (8) », *L'Annam nouveau*, 16 août 1931, p. 1

prostitute and that she will never reform. [...] When, after several years of free union with Frenchmen, the latter disappear or abandon her, she fatally returns to the vice from which she came and she nearly always sets an example of debauchery, sloth and immorality for her children<sup>50</sup>.

Cet extrait démontre en effet que selon la rhétorique coloniale, l'extraction de ces enfants de leur milieu maternel et ainsi, des bas instincts de leur génitrice, était officiellement considérée comme un acte de charité publique. Grassement financées, ces institutions devaient prendre en main tous les besoins des enfants métis en échange d'une procuration transférant les droits et devoirs maternels vers ces établissements d'enseignement<sup>51</sup>. Alors que ces institutions étaient destinées à tous les enfants abandonnés d'Indochine, plusieurs sources mentionnent que ces orphelinats et écoles étaient en grande partie occupé par les métis franco-indochinois<sup>52</sup>. Ségréguées sexuellement et racialement, ces classes suivirent des programmes visant la création de citoyens français exemplaires; une communauté défendant la République, mais aussi consciente de sa position au sein de celle-ci. Les nouvelles valeurs inculquées par la multitude d'écoles nouvellement fondées par les autorités françaises au cours des années vingt visaient ainsi à une graduelle substitution des traditions confucéennes, socle de la société annamite, vers des notions républicaines.

L'Association d'Hanoi s'est rendu compte que d'une manière générale, pour assurer l'évolution intellectuelle des jeunes métis, dans le sens de leurs hérédités paternelles, il était désirable de les sortir, le plus tôt possible, du milieu colonial qui leur rappelle à chaque instant leur origine mixte, de les soustraire aux influences maternelles, trop souvent fâcheuses, de les soustraire aux préjugés encore vivaces dont ils sont l'objet dans la colonie<sup>53</sup>.

---

<sup>50</sup> AOM, Amiraux 7701, Société de protection et d'éducation des Jeunes Métis Français de la Cochinchine et du Cambodge (Traduction anglaise), 1899, p. 2.

<sup>51</sup> Lefèvre, *op.cit.*, p. 48.

<sup>52</sup> Henri Sambuc, « Les métis franco-annamites en Indochine (8) », *L'Annam nouveau*, 16 aout 1931, p. 1.

<sup>53</sup> Henri Sambuc, « Les métis franco-annamites en Indochine (9) », *L'Annam nouveau*, 20 aout 1931, p. 1.

Ces fondations, omnipotentes et relevant directement du Ministère des colonies, avaient comme but avoué de « perpétuer la présence française en Indochine »<sup>54</sup> en offrant un « reclassement racial » grâce à une immersion totale au sein d'un milieu français<sup>55</sup>.

## Conclusion

Dans de ce chapitre, nous avons vu l'origine du stigmat affectant le métis. De sa naissance au sein d'un milieu vicié et dangereux à son contact et attachement à une mère vietnamienne présentée comme roublarde, égoïste et sournoise, l'Eurasien fut considéré comme une victime de son environnement. Peu à peu, notamment en réponse aux impératifs (sociaux, politiques et économique) de l'époque et grâce aux changements de mentalités liés au rôle de l'acquis dans la construction des individus, la figure du métis se vit graduellement attachée à l'entreprise coloniale française et imbriquée à son mandat humanitaire. Progressivement, l'État se révéla comme l'entité devant prendre en charge ces abandonnés de la colonisation. Pour ce faire, le gouvernement colonial s'appuya sur une structure déjà bien établie dans les milieux urbains indochinois, le système éducatif. Bien que nous venons de présenter l'origine du rejet des métis dans la société coloniale ainsi que la naissance de l'intérêt étatique qui en découla, l'acceptation de l'enfant eurasiens au sein de la société française était loin d'être chose faite. Confrontés à une myriade de préjugés et de réserves à l'égard de ces enfants abandonnés, les acteurs souhaitant leur intégration au sein du milieu colonial français durent travailler à repenser et reconstruire la figure stéréotypée du métis. Cette entreprise de réhabilitation devait passer par plusieurs canaux tant politiques, juridiques que scientifiques. Cette lente réhabilitation constituera le point central sur lequel nous nous pencherons au sein du prochain chapitre.

---

<sup>54</sup> Eric T. Jennings, *Imperial Heights. Dalat and the making and undoing of French Indochina*, University of California Press, 2011, p. 180.

<sup>55</sup> *Ibid.*, p. 178-187.

### Chapitre III

#### *Penser le métis: une redéfinition de son identité*

Dans ce système colonial où la domination devait être tant exclusive (bornes raciales) qu'inclusive (collaboration franco-annamite), les frontières raciales s'effritèrent et se transformèrent au gré des développements scientifiques de l'Europe moderne. En se positionnant comme analystes surplombants de leur lorgnette scientifique le monde colonial, les Occidentaux profitèrent d'une position privilégiée qui leur permit de développer une multitude de théories destinées à prouver la supériorité occidentale. Le rapport de domination, établi grâce à une supériorité militaire, mais justifié par les paradigmes évolutionnistes, légitima la mise en place de bornes culturelles et raciales qui elles, devaient permettre la pérennité de l'ordre colonial et de ses assises économiques. Alors que la tangente classique présente cette stigmatisation de « l'Autre » comme le fruit de l'impérialisme<sup>1</sup>, d'autres auteurs considèrent plutôt cet effort de différenciation comme l'une des causes de l'entreprise coloniale européenne<sup>2</sup>. Enfant de la colonisation, la question métisse s'est développée en symbiose avec l'évolution des exigences historiques, politiques et culturelles propres au système colonial français. Déchirée entre volonté d'incorporation et nécessité de distanciation<sup>3</sup>, la société coloniale tenta d'établir une hiérarchie permettant de positionner l'importance de l'apport de la nature et de la culture dans la création du citoyen français.

Dans ce chapitre nous observerons le rôle qu'a tenu l'exotisme dans la création identitaire des métis franco-annamites ainsi que la conception unique de l'hérédité qui en découla. De l'ambivalence émanant de cette construction identitaire, réfléchi et construite par des intérêts extérieurs aux principaux intéressés, s'éleva l'idée d'une division intérieure hermétique entre la

---

<sup>1</sup> Nicolas Bancel, Pascal Blanchard, Gilles Boetsch, Eric Deroo, et Sandrine Lemaire, *Zoos humains. De la Vénus hottentote aux reality shows*, Editions de la Découverte, 2002, p. 29.

<sup>2</sup> Cette classification ne serait pas le produit d'un processus d'observation, mais plutôt celui d'une volonté primaire visant à prouver la supériorité naturelle des hommes blancs, et ce, afin de mieux définir les normes d'appartenance liées à l'identité européenne.

<sup>3</sup> Une distanciation garantissant le maintien des rapports de pouvoir à la base de la philosophie coloniale.

facette asiatique et occidentale des enfants métis. Nous verrons comment, de cette conception dualiste de l'identité métisse, se développa l'idée selon laquelle l'éducation pouvait faire des Eurasiens de « vrais Français ». Puis, nous tenterons de comprendre l'influence du contexte national et mondial sur l'effort de réhabilitation de la figure du métis. Cette intégration s'effectuant selon les critères induits par une forme de renouveau scientifique propre au début du XX<sup>e</sup> siècle, nous observerons le poids de la méthode utilisée dans la critique des préjugés raciaux stigmatisant jusqu'alors les Eurasiens. Nous concluons ce chapitre par un rappel des impératifs et anxiétés motivant cette nouvelle focalisation politique et sociale sur l'identité de ces enfants de la colonie.

### **Exotisme et hérédité**

Avec les années, la figure du métis s'est forgé une place centrale au sein de la psyché coloniale et de ses représentations. D'abord perçue comme un objet de curiosité, puis comme une menace à la stabilité coloniale; son existence même défia l'assomption d'homogénéité sociale et biologique des Européens, dogme sur lequel était fondée la base des frontières entre colonisateurs et colonisés. Considéré comme stérile et dégénéré, le métis constituait a priori le reflet d'une facette sombre de la colonisation, l'appendice honteux de la glorieuse mission civilisatrice.

L'image populaire du métis fut construite par l'enchevêtrement de l'ensemble des théories raciales exposées depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et les préjugés qui en découlèrent. Ainsi, aux théories préexistantes faisant de l'Asiatique un être hypersexualisé, moralement défaillant et décadent<sup>4</sup>, s'ajoutèrent les stéréotypes de genre énoncés plus haut. Dans son roman *Les Civilisés*, couronné du prix Goncourt de 1905, Claude Farrère écrivait: « Le Chinois est voleur, le Japonais est assassin, l'Annamite est à la fois l'un et l'autre »<sup>5</sup>. Près de trente ans plus tard, dans un contexte mondial changeant, les propos du romancier Jacques Mery nous rappelaient encore la vivacité de ces préjugés raciaux au sein de l'imaginaire colonial: « Race d'esclaves, foule inepte,

---

<sup>4</sup> Anderson, *op.cit.*, p. 1342.

<sup>5</sup> Claude, Farrère, *op.cit.*, p. 90.

aussi peu lucide quand un mot d'ordre la jette en pleine aventure, qu'elle devient misérable quand sur elle pèsent la menace et l'intimidation. Troupeau docile qui accepte n'importe quoi, toujours prêt à la révolte, à la déroute, et qui perd la tête sans savoir d'où vient le danger »<sup>6</sup>. Cette vision est confirmée par Henri Sambuc qui ajoute que dans ce tableau racialisé, « [les métis] auraient additionné en eux les défauts des deux races »<sup>7</sup>, mais aucune de leurs qualités:

Certains savants sont sévères pour les sang-mêlés, touchant leurs valeurs intellectuelle et morale [...] Par le fait de leur dualité de leur hérédité dérégulée, disent-ils, les métis sont inaccessibles aux idées de famille, de patrie, d'honneur, de travail, de propriété, d'ordre, de prévoyance qui constituent les fondements d'un ordre social normal<sup>8</sup>.

Ainsi, « [le métis] n'a, dit-on couramment, aucune des qualités de ses auteurs et réunit les vices des deux races dont il est issu »<sup>9</sup>. Cette posture fut cependant, au début du XX<sup>e</sup> siècle, un point de discorde polarisant les débats entre partisans du déterminisme racial et ceux le réfutant. René Martial, professeur en Anthropologie de la Faculté de médecine de Paris, fervent défenseur de l'eugénisme institutionnel et doctrinaire officiel du régime de Vichy<sup>10</sup> tenait, en 1936, un discours vitriolique et péremptoire sur la nature du métis:

Ce qui caractérise les races métissées, même animales, c'est la vulgarité, une vulgarité qui va jusqu'à la bestialité. La laideur physique, autre signe de dégénérescence, lorsqu'elle s'ajoute à la vulgarité, donne une sensation d'horreur, de répulsion aux âmes bien nées [...] Il n'y a pas de préjugé de couleur. C'est un instinct qui veut que le Blanc répugne à l'union avec le Noir ou le Jaune [...] Il existe un danger colonial dans la métropole car les métis coloniaux naissent en France par suite de la fantaisie ou de l'ignorance de nos femmes, quelquefois à cause uniquement de leur curiosité sexuelle, qui se trouve bien punie par la suite [...] La vulgarité du métis n'est pas un exemple à donner à la nouvelle France. Vulgaire, laid, décousu, mal réussi, timoré ou indécis, ou brutal par accès, dissimulé, perfide, menteur, d'une morale

---

<sup>6</sup> Nguyen Tien Lang, « Cavernes de Jacques Méry », *L'Annam nouveau*, 21 février 1932, p. 2.

<sup>7</sup> Godart, *op.cit.*, p. 157.

<sup>8</sup> Henri Sambuc, « Les métis franco-annamites en Indochine (3) », *L'Annam nouveau*, 30 juillet 1931, p. 1.

<sup>9</sup> Henri Sambuc, « Les métis franco-annamites en Indochine (1) », *L'Annam nouveau*, 23 juillet 1931, p. 1.

<sup>10</sup> René Martial fut l'un des principaux experts en matière de sélection raciale sous le Régime de Vichy.

élastique, sa conscience du bien et du mal ne s'accorde pas avec nos critères. Il n'a ni le sens de la bassesse ni celui de la générosité. Tirailé entre deux hérédités, il n'agit que dans son intérêt personnel<sup>11</sup>.

Comme mentionné auparavant, ces efforts rhétoriques sont majoritairement le produit de l'imaginaire colonial, lui-même exacerbé par la conjoncture de l'entre-deux-guerres<sup>12</sup>. Ces discours doivent bien sûr être analysés pour ce qu'ils sont, des plaidoyers polémiques et engagés portant sur une question d'actualité divisant alors l'opinion publique. Ainsi, à l'opposé de Martial, le publiciste Camille Aymard offre une vision dithyrambique et teintée d'érotisme de la métisse eurasienne:

Mais le plus grand péril qui guette la jeune fille née de l'union des races, c'est son âme imaginative, sensible et compliquée. Quiconque s'est penché avec amour sur ces fleurs merveilleuses de notre humanité, qui n'a point cherché auprès d'elles le simple assouvissement d'un désir brutal, mais a voulu comprendre et conquérir leur cœur, a bientôt été pris de vertige [...] Et cependant, dès que la destinée aplanit devant elles le chemin de la vie, quelles admirables épouses, quelles admirables mères, quelles admirables maîtresses de maison nous les voyons devenir! La déesse hiératique, au corps d'éphèbe autour duquel rôdait une étrange perversité, s'apaise et se transforme.[...] Elle attire sur ses genoux et embrasse avec passion des bambins adorables, qui ont des visages pâles et mats, pareils à ceux que l'on voit aux pages espagnols sur les toiles de Vélasquez. Le mari, quand il rentre, a l'air d'un parvenu, avec ses formes lourdes, sa démarche pesante: c'est bien le barbare blanc de la légende chinoise<sup>13</sup>.

Au-delà de l'agenda idéologique défendu, on peut constater le poids des préjugés raciaux dans la construction de la figure du métis. Cette extrême dualité d'opinions illustre aussi bien la complexité des rapports entre colonisateurs et colonisés que la part prenante de fantasmes dans l'imagerie populaire occidentale. La question métisse se vit ainsi hautement complexifiée par l'ambiguïté des rapports aux colonies ainsi que l'image projetée de ses habitants indigènes.

---

<sup>11</sup> Guillaume, *op.cit.*, p. 193-194.

<sup>12</sup> Bien que le site principal de ce débat était l'Indochine (où les métis étaient plus nombreux qu'ailleurs) des discussions semblables ont eu lieu dans d'autres colonies françaises tels l'Algérie ou la Tunisie. Voir: Saada, *op.cit.*, p. 14-16.

<sup>13</sup> Guillaume, *op.cit.*, p. 193.

L'exotisme attribué aux métisses fut d'ailleurs, selon certains auteurs, une importante source de détresse pour les jeunes Eurasiennes. « Tant pour les Européens que pour les Vietnamiens [...] les métisses [avaient] l'attrait du fruit défendu »<sup>14</sup>. Au sein de son ouvrage *Clichés de la femme exotique: un regard sur la littérature coloniale française entre 1871-1914*, Jennifer Yee raconte d'ailleurs comment de jeunes prostituées indigènes se déguisaient en métisses afin d'attirer des clients<sup>15</sup>, démontrant ainsi la valeur esthétique et symbolique accordée à ces hybrides. Dans son autobiographie *Métisse Blanche*, Kim Lefèvre, demandant à sa mère si elle aura une belle vie, se voit répondre: « Tu es un alliage, ni or ni argent, ta vie sera difficile. Mais celui qui recherche la rareté sera heureux de te trouver »<sup>16</sup>. En effet, leur existence permettant une transgression momentanée des frontières raciales, elles constituèrent à la fois une source de désir et d'anxiété pour colonisateurs et colonisés. Bien qu'étant un attribut recherché, Kim Lefèvre présente la singularité des métisses comme un cadeau empoisonné contribuant à les isoler de la société.

[...] j'avais découvert que la flamme qui s'allumait dans leurs yeux était destinée à la métisse [...] comment pouvait-on désirer ce que l'on méprise ? [...] J'avais le sentiment qu'ils me convoitaient comme un fruit défendu, comme un objet étrange qu'on aimerait posséder une fois, pour voir. Loin d'eux l'idée qu'ils pouvaient me placer au même plan que leur mère ou leur soeur. [...] tout faux pas venant de moi aurait été considéré comme un vice et non une faute, leur désir me rabaissait<sup>17</sup>.

Plusieurs auteurs contemporains<sup>18</sup> mentionnent d'ailleurs le rôle joué par cet exotisme dans l'intérêt occidental pour la question métisse. On mentionne ainsi que pour une majorité de coloniaux, il était inacceptable de laisser des femmes partiellement blanches aux mains de

---

<sup>14</sup> Lefèvre, *op.cit.*, p. 174.

<sup>15</sup> Jennifer Yee, *Clichés de la femme exotique: un regard sur la littérature coloniale française entre 1871-1914*, Harmattan, 2000, p. 302-305.

<sup>16</sup> Lefèvre, *op.cit.*, p. 38.

<sup>17</sup> *Ibid.*, p. 120.

<sup>18</sup> Notamment Isabelle Tracol-Hyunh (« ordre colonial et santé publique, la prostitution au Tonkin de 1885 à 1954 »), Christina Firpo (« The Durability of the Empire: Race, Empire and "Abandoned" Children in Colonial Vietnam 1870-1956 »), Ann Stoler (« Sexual Affronts and Racial Frontiers: National Identity, "Mixed Bloods" and the Cultural Genealogies of Europeans in Colonial Southeast Asia ») ou Philippa Levine. (*Prostitution, Race, and Politics: Policing Venereal Disease in the British Empire*).

Vietnamiens libidineux. Dans cette optique, il fallait encourager l'attachement de la métisse à son héritage biologique et culturel européen.

À l'image de la hiérarchie raciale, parce qu'elle est évolutivement mieux développée, la parcelle européenne du métis (ou de la métisse) devait, théoriquement, toujours triompher sur sa moitié vietnamienne. Cette conception de l'hérédité constitua d'ailleurs le principal argument du plaidoyer humaniste visant l'intégration des Eurasiens à la société occidentale. Courant tant au sein d'articles de journaux que de la littérature de l'époque, l'assertion selon laquelle la portion européenne du métis devait dominer sa parcelle vietnamienne devint un lieu commun revisité par une multitude d'auteurs. Dans le livre *L'autre race* rédigé par Herbert Wild en 1930, l'écrivain présente le cas d'une métisse envoyée en France afin de visiter la terre natale de son père. À son retour, la jeune fille ne se reconnaît plus en sa mère et renie ses origines vietnamiennes afin d'embrasser la vie et la culture européenne: « Marie n'a jamais méconnu la tendresse de Sei [sa mère], son affectueuse bonté, son dévouement. Elle est profondément affligée de s'en séparer. Elle la quitte cependant [...] et elle ne reviendra jamais en Indochine. L'Occident, en elle, a vaincu l'Asie »<sup>19</sup>. Dans cette citation, nous constatons aussi la symbolique classique voulant que l'homme représente l'Occident et la femme l'Orient. Élément commun de l'imaginaire colonial, l'Orient évoque la nostalgie d'une époque révolue alors que l'Occident la raison et le futur. L'Occident l'emportant bien sûr toujours sur l'Orient.

Divisés par leur nature mixte, les métis furent traditionnellement perçus comme des êtres à l'identité trouble et tiraillée. Comme le rappelle Sambuc, la coexistence des deux races en leur sein est ainsi fréquemment présentée comme un perpétuel combat entre deux entités autonomes s'affrontant pour la domination de leur être: « Quand le métis n'a pas été amené à faire un choix, en faveur de l'une des hérédités qu'il réunit en lui, il demeure dans un état 'd'aphonie'. Privé des facultés supérieures de jugement et du contrôle mental, il est le jouet de ses passions et l'instrument de ses appétits. »<sup>20</sup>. On comprend bien ici le rôle perçu de l'éducation dans la

---

<sup>19</sup> Henri Sambuc, « Les métis franco-annamites en Indochine (6) », *L'Annam nouveau*, 13 août 1931, p. 2.

<sup>20</sup> Henri Sambuc, « Les métis franco-annamites en Indochine (3) », *L'Annam nouveau*, 30 juillet 1931, p. 1

construction identitaire des métis. L'enseignement scolaire avait en effet comme but premier d'aiguiller le métis vers la portion française de son identité, garantissant son assimilation culturelle et ainsi, son potentiel soutien à la grande France.

L'éducation des enfants métis, la détermination du milieu dans lequel ils grandiront présentent donc, pour la formation de leur caractère définitif une importance capitale. [...] Qui sera chargé de ce soin, en ce qui concerne les métis abandonnés ? [...] Ce devoir incombe à l'État [...] pour des motifs d'humanité et [...] pour d'évidentes considérations politiques<sup>21</sup>.

Comme mentionné au cours du chapitre précédent, l'immersion culturelle au sein de « bastions français » tel Dalat devint au cours des années 1920 et 1930 l'option de prédilection pour la scolarisation des métis franco-annamites<sup>22</sup>. Afin de s'assurer de l'allégeance culturelle de ces enfants, au cours de cette décennie, certaines associations d'aide à l'enfance allèrent même jusqu'à parrainer l'éducation de certains d'entre eux en métropole:

C'est pourquoi [l'Association d'aide à l'enfance d'Hanoi] a décidé d'envoyer, toutes les fois que les circonstances le permettent, ses pupilles en France, et cela avant l'âge de 14 ans, parce qu'au-delà de cet âge, le caractère est formé. Ils deviendront plus facilement, dans le milieu métropolitain, où les préjugés de race n'existent pas ou n'existent qu'à un degré moindre, de bons Français travailleurs du monde [...] L'administration locale a approuvé ce programme et en a facilité l'exécution en prenant à sa charge le prix du passage des enfants ainsi transportés dans la métropole<sup>23</sup>.

La radicalité de ce système et l'importance des fonds y étant attribués ne peuvent que nous surprendre. Pourquoi le gouvernement colonial voyait-il en la question métisse un enjeu assez important pour y investir de sommes si importantes ? La mobilisation de fonds afin de créer des agences mandatées de la recherche des métis abandonnés, leur prise en charge complète, leur éducation et même le financement de séjour en France chez « l'habitant » aux frais de l'État

---

<sup>21</sup> Henri Sambuc, « Les métis franco-annamites en Indochine (7) », *L'Annam nouveau*, 13 aout 1931, p. 2.

<sup>22</sup> Firpo, « Lost Boys: " Abandoned " Eurasian Children and the Management of the Racial Topography in Colonial Indochina, 1938-1945 », *op.cit.*, p. 210.

<sup>23</sup> Henri Sambuc, « Les métis franco-annamites en Indochine (9) », *L'Annam nouveau*, 20 aout 1931, p. 1.

nécessitait en effet une très importante mobilisation de ressources<sup>24</sup>. Pourquoi un tel investissement humain, politique, technologique et monétaire était-il alors considéré nécessaire ? La crise économique américaine de 1929 et la chute astronomique du prix des matières premières (dont le caoutchouc, vital à l'économie de l'Indochine) qui en résulta ainsi qu'une série de famines (et faillites) causées par l'effondrement du prix du riz entre 1930 et 1933<sup>25</sup> engendraient pourtant à cette époque une pression économique importante sur la France et l'Indochine<sup>26</sup>. Il semblerait justement que la réponse à cette interrogation soit au cœur de ce contexte social et économique défaillant.

### **Transformations et réhabilitation**

« Les métis constituent en Indochine un malaise social [exacerbé par la] crise politique et économique dont souffre notre pays. »<sup>27</sup> affirmait Henri Sambuc en 1931. Effectivement, à l'image de l'Indochine, la France était au cours des années 1920 et 1930 en proie à de graves troubles économiques. Afin de participer à la « reconstruction » de l'Europe, la métropole nécessitait un afflux constant de ressources en provenance de ses colonies. « La politique coloniale [étant] fille de la politique industrielle »<sup>28</sup>, il était en effet plus que jamais nécessaire pour la France d'intégrer l'ensemble de ses possessions outre-mer à son système économique. Ces dernières lui garantissant un bassin de main-d'oeuvre « bon marché », des denrées primaires diversifiées<sup>29</sup> ainsi que des débouchés pour ses produits transformés; elles constituaient son poumon économique. Ces impératifs poussèrent donc la France à entreprendre des campagnes

<sup>24</sup> Nous n'avons trouvé aucun chiffre précis sur le montant attribué directement à cette cause. Nous pouvons cependant imaginer que l'ampleur des réformes adoptées après 1929 doit correspondre à un investissement accru de la part du gouvernement. Selon Christina Firpo, à partir de 1935, « après des décennies de participation sporadique, le gouvernement colonial engage pleinement ses ressources dans l'institutionnalisation de ces enfants ». Voir: Firpo, « The Durability of the Empire: Race, Empire and "Abandoned" Children in Colonial Vietnam 1870-1956 », *op.cit.*, p. 215.

<sup>25</sup> Pierre Brocheux, « Crise économique et société en Indochine française », *Revue française d'histoire d'outre mer*, Vol. 63, 1976, p. 656-660.

<sup>26</sup> Ce contexte économique et social extrêmement difficile est d'ailleurs merveilleusement exprimé au sein de l'ouvrage d'Andrée Viollis *Indochine S.O.S.* en 1935. Voir: Andrée Viollis, *Indochine S.O.S.*, Pantin, Éditions « Les Bons Caractères », 2008 [1935], 350 p.

<sup>27</sup> Henri Sambuc, « Les métis franco-annamites en Indochine (1) », *L'Annam nouveau*, 23 juillet 1931, p. 1.

<sup>28</sup> Jules Ferry, *Le Tonkin et la Mère Patrie*, University of Michigan, Ed. Victor-Havard, 2009 [1890], p. 41.

<sup>29</sup> Théry, *op.cit.*, p. 1-2.

visant à redorer son image de civilisateur, notamment afin de justifier auprès des autres nations européennes (ainsi qu'aux États-Unis et à la S.D.N.) son emprise territoriale en Afrique et en Asie. Comme le rappelle Emmanuelle Radar, alors qu'il « est indéniable que la France de l'entre-deux-guerres est dépendante de ses colonies »<sup>30</sup>, son rapport humanitaire avec « ses » indigènes constitue sa justification primaire, « la source de son prestige réinvesti face au reste du monde »<sup>31</sup>. L'élection d'Albert Sarraut, ancien gouverneur général de l'Indochine, ministre des colonies et père spirituel de la collaboration franco-annamite au titre de Président de la République en 1933 et en 1936, démontre bien l'importance accordée aux colonies dans la politique globale française. La dépendance de plus en plus profonde de la France envers ses colonies découlant du contexte socio-économique aride des années 1920 et 1930 devint ainsi l'un des sujets de prédilection pour plusieurs auteurs coloniaux, tel René Théry:

La guerre a révélé au "Français moyen" la valeur de nos possessions d'outre-mer [alors que] jusqu'en 1914, l'opinion commune [...] ne considérait [...] l'oeuvre d'expansion poursuivie par la IIIe République que comme une manifestation politique [...] "somptuaire et sans portée" [...] Ce concours si efficace a commencé à ouvrir les yeux du public sur le rôle que nos territoires extra-européens ont à jouer dans notre évolution future, et les événements postérieurs à l'armistice ont parachevé son éducation en lui montrant combien il est onéreux, et parfois dangereux, de rester trop lourdement tributaire de l'étranger pour l'approvisionnement des objets de première nécessité<sup>32</sup>.

L'Exposition coloniale de 1931 à Paris est un bon exemple de cet effort de promotion du modèle civilisateur français et de son empire colonial. Cette grande foire parisienne avait en effet comme but avoué de fêter la grandeur de l'Empire français, mais surtout la modernité et l'humanisme de son système de domination: la colonisation civilisatrice. En plus d'exposer les bienfaits humanitaires de son implication en Asie du sud-est, l'exercice visait un renouvellement de la

---

<sup>30</sup> Radar, *op.cit.*, p. 247.

<sup>31</sup> *Ibid.*, p. 244.

<sup>32</sup> Théry, *op.cit.*, p. 1-2.

mission coloniale par l'introduction de sa nature scientifique<sup>33</sup>, sa modernité étant induite par la primauté de son mandat scientifique et le développement des plus récentes connaissances anthropologiques<sup>34</sup>. Évacuant les troubles provenant du contexte socio-économique global, de l'exode rural ou de la montée des nationalismes aux colonies, ce rassemblement devait confirmer le statut de plus en plus contesté de la France au sein des grandes nations mondiales.

Malgré la forte dose d'ambiguïté qu'il recèle, le métissage, phénomène pourtant commun depuis les débuts de la colonisation, devint un sujet auquel la nation française commença à s'intéresser de front. Au Vietnam, lors d'un rapport journalistique officiel portant sur l'Exposition coloniale, « l'odeur de métis »<sup>35</sup> provenant des « bazars et des carrefours » fut présentée comme la matérialisation chaotique de la rencontre coloniale au sein du désordre urbain. Cette affirmation qui peut sembler à première vue banale est cependant extrêmement chargée. Elle sous-entend en effet le rôle de la France dans la création de ce problème, qu'elle présente aux yeux de tous comme un produit de la colonisation. Étant par définition une entreprise rationnelle visant une mise à l'ordre des facteurs de désordre, le système colonial ne pouvait lever le nez sur un tel enjeu. De plus, en assumant publiquement son rôle dans la création de cette catégorie d'enfants abandonnés, elle énonçait aussi sa volonté de prendre des mesures afin de répondre aux obligations morales imposées par son mandat civilisateur. Ainsi, la question métisse devint graduellement un enjeu d'intérêt public qu'on associa aux mouvements de sauvegarde à l'enfance et aux regroupements d'aide aux plus démunis, alors extrêmement populaires en France<sup>36</sup>. De l'avis de plusieurs, dont Justin Godart, « la situation [des] métis en Indochine

---

<sup>33</sup> Pour plus de renseignements sur les liens entre science, médecine et colonisation voir: Nicolas Bancel, Pascal Blanchard, Gilles Boetsch, Eric Deroo et Sandrine Lemaire. *Zoos humains. De la Vénus hottentote aux reality shows*, Editions de la Découverte, 2002, 479 p.; François Guillemot et Agathe G. Larcher (dir), *La Colonisation des Corps: De l'Indochine au Vietnam*, Ed. Vendémiaire, 2014, 443 p.; Laura Ann Stoler, *Carnal Knowledge and Imperial Power: Race and the Intimate in Colonial Rule*, University of California Press, 2002, 376 p.; ou Richard Keller, « Pinel in the Maghreb: Liberation, Confinement, and Psychiatric Reform in French North Africa », *Bulletin of the History of Medicine*, Vol.3 (79), 2005, p. 459-499.

<sup>34</sup> Bancel, Blanchard, Boetsch, Deroo, et Lemaire, *op.cit.*, p. 55-81.

<sup>35</sup> « Qu'est-ce qu'une odeur de métis ? », *La Tribune indochinoise*, 26 juin 1931, p. 2.

<sup>36</sup> Firpo, « The Durability of the Empire: Race, Empire and "Abandoned" Children in Colonial Vietnam 1870-1956 », *op.cit.*, p. 28-32.

[posait donc à l'époque] un très grave problème moral et politique auquel il [fallait] s'attarder »<sup>37</sup>.

Pourtant longtemps considéré comme un objet portant atteinte au prestige français, le métis permit aux architectes de la colonisation de développer une nouvelle conception de sa facette humanitaire. En effet, puisque le nombre de métis en Indochine était le plus élevé de toutes les colonies françaises, s'adresser à un problème structurel de cette ampleur nécessitait un investissement accru de ressources au sein de la colonie et fournissait ainsi une justification aux critiques attaquant la légitimité de la France en Asie du sud-est. Par un tour de force tant politique, législatif que « promotionnel », le fardeau constitué par la question métisse devint ainsi un objet de rédemption pour l'entreprise coloniale. Cet épineux sujet fut alors de plus en plus abordé pour ce qu'il était, un enjeu combinant des variables tant sociales, politiques qu'humanitaires:

Nos abordons ici un problème nouveau, qui n'est plus juridique ou législatif, mais simplement humain [...] à certains points de vue, il a cependant un caractère politique. [...] il s'agit surtout de faire oeuvre d'humanité. Ils comprendront que la société des Français ne peut se désintéresser de ces petits abandonnés et qu'elle a le devoir impérieux de suppléer à la carence, volontaire ou non, de leur auteur français. Ils comprendront aussi, à la réflexion, et c'est là l'aspect politique du problème, que l'intérêt de la colonie n'est pas d'ignorer ou d'écarter les jeunes métis et de s'en faire ainsi des ennemis: que tout au contraire, il est très important de chercher en eux des travailleurs, des colons ou des fonctionnaires utiles, des collaborateurs, partisans des idées et de l'influence françaises<sup>38</sup>.

Cette prise de conscience motiva une participation active des acteurs possédant des tribunes publiques soutenues par la classe politique métropolitaine ou des groupes d'intérêts privés. Un des fers de lance de la stratégie française en ce domaine fut la réhabilitation du concept, pourtant vieillissant, de *white man's burden*, notamment grâce à une focalisation journalistique et littéraire sur l'historicité de la présence française en Indochine. On parla alors des bienfaits coloniaux tels

---

<sup>37</sup> Godart, *op.cit.*, p. 157.

<sup>38</sup> Henri Sambuc, « Les métis franco-annamites en Indochine (5) », *L'Annam nouveau*, 6 aout 1931, p. 3.

l'éducation publique ou les efforts dans le domaine médical en focalisant sur l'implication coloniale dans le temps. La longévité de cette « association » devait en effet devenir un facteur de justification en lui-même. Le métis, par sa nature hybridée, représentait pour sa part le fruit de cette collaboration, fruit pourtant négligé par les deux races depuis les fondements de cette entreprise. L'Eurasien passa ainsi graduellement d'un statut de *persona non grata* à une victime innocente de l'entreprise coloniale sud-asiatique destinée à participer à la vie civique française. Ces « déshérités du sort [...], blessés du cœur, [...] [et] humiliés de l'esprit »<sup>39</sup>, devaient ainsi devenir la locomotive d'un dynamique mouvement humanitaire et pro-colonial ayant des ramifications tant en Indochine qu'en métropole. Effectivement, la publicité entourant le cas de métis franco-indochinois abandonnés fut si efficace qu'une multitude de fondations furent créées en France et que plusieurs familles en métropole décidèrent de servir de foyer d'accueil pour ces petits Français abandonnés en terre étrangère.

La Société d'Hanoi a été si satisfaite de ces transplantations de jeunes métis d'Indochine en France, qu'elle a émis le voeu d'un organe officiel, placé sous la dépendance ou le contrôle du Département des Colonies, soit créé à Marseille pour y recevoir ces enfants à leur arrivée [...] et que d'autre part, l'Assistance Publique métropolitaine les prenne en charge dans les mêmes conditions que ses pupilles habituels [*sic*]<sup>40</sup>.

### **Un renouveau scientifique**

Dans ce contexte, le personnage du métis devint une figure qu'il était nécessaire de socialement « blanchir », après des décennies de stigmatisation sociale et de préjugés raciaux. Comme certains auteurs, tel Bonifacy, le firent remarquer, « [...] le préjugé contre les bâtards, [était] bien plus vivaces en ce siècle de lumière et d'humanité, qu'il ne l'était avant la Révolution [...], une situation à laquelle il [fallait] remédier »<sup>41</sup>. Pour Justin Godart, envoyé en Indochine en 1936 par le Gouvernement du Front Populaire de Leon Blum en tant que « délégué pour l'étude et le

---

<sup>39</sup> Jaques Donlar, « Le Premier pas vers une colonisation morale. Le statut des métis indochinois non-reconnus. (2) », *La Tribune indochinoise*, 09 janvier 1929, p. 2.

<sup>40</sup> Henri Sambuc, « Les métis franco-annamites en Indochine (9) », *L'Annam nouveau*, 20 août 1931, p. 2.

<sup>41</sup> Bonifacy, *op.cit.*, p. 609.

contrôle des questions concernant le travail et la législation en Indochine »<sup>42</sup>, le rôle tenu par cette question est la clé de voûte de l'avenir colonial:

Cette question des métis est d'ailleurs beaucoup plus grave, surtout en Indochine, que ne se l'imaginent les coloniaux en chambre ou les coloniaux amateurs qui passent dans ces pays que pour y faire fortune ou y gagner une retraite [...]. Elle est liée à l'avenir de la colonisation française et même à la continuation de l'influence française dans ce pays<sup>43</sup>.

Il se développa par conséquent au cours des années 1920 et 1930 un intérêt marqué pour les travaux antérieurs portant sur la question métisse, plus particulièrement sur ceux revisitant et critiquant les postulats raciaux traditionnels. Dans leurs réflexions, plusieurs auteurs se concentrèrent alors sur la méthode d'analyse utilisée afin de traiter la question métisse, souhaitant ainsi revoir les bases de la stigmatisation raciale affectant les Eurasiens. La référence citée par la quasi-totalité des auteurs s'étant attardés à la question métisse après 1928 est le Lieutenant-Colonel Bonifacy et son étude, publiée en 1910, portant sur les caractéristiques physiques et mentales des métis franco-tonkinois.

L'enquête du colonel Bonifacy montre combien il est inexact de poser en thèse générale [...] que les métis n'ont aucune des qualités des deux races auxquelles ils se rattachent [...] Cette formule, physiologiquement absurde, démentie par l'observation, semble n'avoir été imaginée que pour justifier, à l'égard des métis, une égoïste indifférence<sup>44</sup>.

Visionnaire au sein de son rapport, le Colonel et médecin Bonifacy rend déjà compte en 1910 de l'importance envisagée de la question métisse: « Vous avez si bien compris que la question du métissage et des métis prenait, par le monde, une importance considérable, que vous avez formé une commission chargée de l'étudier [...] »<sup>45</sup>. Au sein d'un document de plus de 35 pages adressé à la Société Française d'Anthropologie, Bonifacy « fait référence à la question, toujours

---

<sup>42</sup> « La Mission de Justin Godart », *La Tribune indochinoise*, 27 novembre 1936, p. 1.

<sup>43</sup> Godart, *op.cit.*, p. 159-160.

<sup>44</sup> Henri Sambuc, « Les métis franco-annamites en Indochine (4) », *L'Annam nouveau*, 2 août 1931, p. 2.

<sup>45</sup> Bonifacy, *op.cit.*, p. 607.

lancinante, de la fécondité, [celle des] caractères physiques [...], mais aussi, intellectuels et moraux [des métis]. Il répertorie par exemple les aptitudes à l'étude, l'amour propre et [la] vanité, la franchise [...], la tendance au vol, la morale sexuelle, etc. Mais, surtout, il investit le terrain politique, exposant les dangers du métissage et sollicitant le soutien de ses collègues pour y remédier »<sup>46</sup>.

La démarche de Bonifacy témoigne en fait d'un renouveau scientifique propre au début du XX<sup>e</sup> siècle visant une remise en question de la méthodologie utilisée afin de préconiser l'empirisme, l'observation et l'induction aux dépens de la rhétorique métaphysique et des théories d'inspiration darwinienne, alors prévalentes. Médecin de formation, cet anthropologue amateur mandaté par le gouvernement français souhaite en effet déboulonner les mythes raciaux entourant la nature des métis en utilisant dans son analyse les paramètres propres à la méthode scientifique:

Il est évidemment regrettable qu'il y ait des métis, surtout si on veut les laisser en marge de la société, comme nous le faisons en Indo-Chine, mais il y en a et beaucoup; nous allons donc étudier ces métis au point de vue physique, intellectuel et moral, dire ce qu'ils sont et ce qu'ils devraient être<sup>47</sup>.

Un des points majeurs ressortant de son travail fut la primauté du milieu dans la construction des individus, nonobstant leur race. Graduellement, le positionnement de l'évolution sociale comme source de déviance (urbanisation, relâchement des mœurs, etc.) devint une réplique au traditionnel déterminisme biologique, accordant ainsi une certaine marge de manoeuvre aux politiques publiques visant une plus grande implication du gouvernement au sein de la sphère sociale<sup>48</sup>. La possibilité d'influencer la nature humaine par la transformation du contexte social devint le centre d'une rhétorique visant l'investissement accru des politiques au sein de l'intimité

---

<sup>46</sup> Saada, *op.cit.*, p. 47.

<sup>47</sup> Bonifacy, *op.cit.*, p. 607-608.

<sup>48</sup> Hans Pols, « Psychological Knowledge in a Colonial Context: Theories on the Mature of the "Native Mind" in the Former Dutch East Indies », *History of Psychology*, Vol. 10 (2), 2007, p. 111-131.

des individus<sup>49</sup>. Il semblerait que l'utilisation de plus en plus répandue de la méthode scientifique dans les analyses sociales contribua à transformer graduellement le traditionnel manichéisme des représentations métisses au profit d'une approche globale plus scientifique et interrogative, notamment quant aux questions de culture et de race.

### **Une déconstruction des préjugés raciaux ?**

Avec la graduelle réfutation des théories racistes anthropomorphiques, on semble en effet assister vers le début du XX<sup>e</sup> siècle à une certaine réduction de la force des paradigmes reliés au déterministe biologique au profit d'explications culturelles, historiques et sociales. En effet, le racisme scientifique subit, de manière générale, un graduel glissement conceptuel l'amenant d'un concept physiologique à une construction morale et culturelle.

« Je n'ai pas [...] pour but de bâtir des théories, mais d'observer des faits »<sup>50</sup> écrivait Bonifacy en 1910. On peut déceler sous cette affirmation apparemment neutre une critique incisive du dogmatisme ambiant entourant les paradigmes raciaux traditionnels. S'attaquant aux postulats anthropomorphiques classiques tels ceux de Broca<sup>51</sup>, ce méticuleux observateur pose ainsi les fondations de l'anthropologie moderne et son idéal d'impartialité:

Je continue à croire que pour ne pas s'aliéner un peuple conquis, il est utile de respecter sa loi, ses coutumes, sa religion, de ne pas tourner ses habitants en ridicule. C'est la règle que je me suis imposée. C'est par ce moyen que j'ai gagné la sympathie des gens du pays et les événements ne m'ont jamais démenti<sup>52</sup>.

Après 1928, la tendance à aborder la question métisse via la remise en cause de ses prémisses raciales traditionnelles semble une constante pour la majorité des auteurs analysés. Le poids accordé à la méthode utilisée nous semble d'ailleurs tout aussi révélateur du climat social et

---

<sup>49</sup> Ce concept est une des lignes directrices de l'ouvrage de Laura Ann Stoler: *Carnal Knowledge and Imperial Power: Race and the Intimate in Colonial*, University of California Press, 2002, 376 p.

<sup>50</sup> Bonifacy, *op.cit.*, p. 607-608.

<sup>51</sup> *Ibid.*

<sup>52</sup> *Ibid.*

scientifique de l'époque que les conclusions proposées. Majoritairement, les auteurs étudiés se présentent avant tout comme des pragmatiques souhaitant déboulonner les idées reçues afin de répondre aux impératifs modernes de la colonie.

Pour se faire, certains, comme Georges Garros, utilisent un ton littéraire, voire quasi lyrique, faisant appel au bon sens et à l'humanisme des lecteurs, alors que d'autres, tel Sambuc ou Godart, s'adressent à leur rationalité en utilisant une approche comparative et empirique. Par exemple, dans sa série d'articles portant sur les métis, Sambuc annonce d'entrée de jeu sa volonté de réévaluer les postulats traditionnels grâce aux méthodes d'observation afin « d'étudier [d'un] point de vue intellectuel et moral [la situation des] métis franco-annamite »<sup>53</sup>

Lucides sur la complexité de la situation et portant un regard critique sur les politiques antérieures, ces auteurs abordent des questions existentielles et proposent des solutions à la question métisse. La rationalité de leur méthode constituant à elle seule un argumentaire garantissant au lecteur la scientificité de leurs propos, ils proposent des tableaux synthétiques destinés à être réutilisés par les législateurs métropolitains<sup>54</sup>. En répondant aux questions fondamentales: « Qui sont-ils ? », « Que font-ils ? » et « Où iront-ils ? », ces auteurs souhaitent déconstruire les préjugés préexistants et encourager le développement de politiques concrètes sur la question métisse.

Ainsi, alors qu'Henri Sambuc se questionnait à savoir « [que] sont physiquement et intellectuellement ces descendants de parents de race et de mentalité [...] différentes. Quel rôle jouent-ils, quel rôle doivent-ils jouer dans l'évolution de nos colonies ? »<sup>55</sup>. Georges Garros, pour sa part, affirmait que « [des] nouvelles fresques raciales émanant de cet intérêt renouvelé pour ces jeunes êtres, probablement sera fondé l'avenir de la colonie [...] »<sup>56</sup>.

---

<sup>53</sup> Henri Sambuc, « Les métis franco-annamites en Indochine (4) », *L'Annam nouveau*, 2 août 1931, p. 1.

<sup>54</sup> Saada, *op.cit.*, p. 47-48.

<sup>55</sup> Henri Sambuc, « Les métis franco-annamites en Indochine (1) », *L'Annam nouveau*, 23 juillet 1931, p. 1.

<sup>56</sup> Jaques Donlar, « Le Premier pas vers une colonisation morale. Le statut des métis indochinois non-reconnus. (2) », *La Tribune indochinoise*, 09 janvier 1929, p. 2.

Bien que l'ambition de ces auteurs soit de déconstruire les préjugés raciaux afin d'offrir une vision scientifique et neutre de la nature du métis, leur démarche apparaît pourtant assombrie par le pragmatisme de leur objectif premier: légitimer la colonisation en Indochine. Voulant s'émanciper du stigmate historique et social lié aux Eurasiens en adoptant l'observation comme étalon de mesure, les Européens ne saisirent toutefois pas l'enracinement de certains préjugés raciaux au sein de leurs raisonnements. En effet, dans cette volonté d'établir une démarche résolument neutre, ils prêtèrent le flanc à des critiques portant sur l'objectivité réelle de leurs données:

L'induction et la déduction sont fausses et dangereuses si les faits observés sont inexacts ou insuffisants, ou si les principes posés ne sont pas assis sur une base solide. Cette remarque, si aisément vérifiée dans les sciences expérimentales, se constate aussi facilement dans la vie courante, dans les rapports d'individus à individus surtout s'il s'agissait de deux races différentes qui ne se comprennent pas encore l'une l'autre, qui ont de la vie une conception différente, pour ne pas dire opposée<sup>57</sup>.

Alors qu'un diagnostic externe peut être perçu comme synonyme de domination, une introspection posée via la méthode défendue par le conquérant peut correspondre, pour les colonisés, à une tentative d'émancipation. Ainsi, dans sa réflexion, le journaliste vietnamien Nguyen Van Cuong valide l'utilisation de l'empirisme dans l'établissement d'une nouvelle forme de conceptualisation raciale, mais met en garde les auteurs occidentaux contre l'utilisation, même inconsciente, d'assomptions infondées (souvent à fondement racial) comme base de leur raisonnement. Cette remise en cause des rapports de pouvoir à la base des interrogations occidentales sur la question raciale nous pousse à nous questionner sur les hypothèses et conclusions des études menées par ces auteurs. En effet, même si le cadre méthodologique de leurs études se voulait théoriquement neutre, le choix des questions tout comme l'analyse en découlant sont sujets à la subjectivité des auteurs. Ainsi, les constructions mentales émanant des théorisations raciales propres au XIX<sup>e</sup> siècle devaient nécessairement servir de socle à leur procédé de réflexion.

---

<sup>57</sup> Nguyen-Van-Cuong, « L'âme populaire annamite », *L'Annam nouveau*, 18 février 1934, p. 2.

Bien que les catégorisations scientifiques visant l'abaissement de certains groupes ethniques par rapport aux Européens soient fréquemment présentées comme une source de complexes pour les colonisés, il est évident que ces classifications affectèrent tout autant la perception des Occidentaux par rapport à eux-mêmes. La citation qui suit démontre ainsi l'importance des préjugés raciaux dans la façon dont les Français se définissent:

Le métis [...] Ayant l'orgueil de la race blanche à laquelle il se rattache, il s'efforce, toutes les fois qu'il en a la possibilité, de se vêtir et de vivre à la française. Il ne songe qu'à se rapprocher de son père français et de la société des Français. Toutes ses aspirations l'y portent [...] il méprise [...] parfois sa propre mère dont il a honte<sup>58</sup>.

Au sein d'une multitude d'articles, l'orgueil, la vanité et l'ambition sont ainsi exposés comme des caractéristiques intrinsèques de la race blanche. Selon la logique occidentale présentant l'identité du métis comme le produit d'une constante confrontation entre son « Moi » français et vietnamien, les défauts propres aux Européens devaient bien sûr former un aspect constituant de sa personnalité. Effectivement, l'orgueil, la colère et la fierté, tous des défauts attribués aux Occidentaux, étaient souvent décrits comme des pierres angulaires définissant le caractère des Eurasiens. Dans un texte intitulé *Je suis une orgueilleuse que la vie bafouilla*, Sambuc expose une image fréquemment utilisée, celle du métis offensé cherchant à se venger de son père Français l'ayant abandonné:

La fillette comprend toute jeune qu'elle est une enfant que l'on ne présente pas et devine le sens du mot "métisses" [...] Dès lors naît en elle la haine qu'elle voue à son père et aussi à son frère et sa soeur de France, dont une photographie lui a révélé l'existence. [...] Puis les années succèdent aux années et Jeannie médite contre son père une vengeance qui la payerait de toutes les humiliations qu'elle a endurées<sup>59</sup>.

---

<sup>58</sup> Jaques Donlar, « Le Premier pas vers une colonisation morale. Le statut des métis indochinois non-reconnus.(2) », *La Tribune indochinoise*, 09 janvier 1929, p. 2.

<sup>59</sup> Henri Sambuc, « Les métis franco-annamites en Indochine (5) », *L'Annam nouveau*, 6 aout 1931, p. 1.

Cette imagerie de l'Eurasien bafoué en dit long sur la vision que les Européens ont d'eux-mêmes et peut s'interpréter comme une autocritique: le blanc a péché par excès d'orgueil et de confiance. Plusieurs articles étudiés présentent en effet une métaphore commune: celle de la figure paternelle (le colonisateur) rejetée par son enfant (la colonie) envers lequel il n'a pas accompli son devoir moral et humain.

Ne reniant pas nécessairement leur supériorité naturelle ou leur droit à dominer des peuples inférieurs, ces auteurs prônaient plutôt une nouvelle définition de la colonisation, une entreprise plus prudente, bienveillante et responsable. La représentation du métis ridiculisé et assoiffé de vengeance devint ainsi un véhicule servant à expliciter une mise en garde sur l'avenir de l'Indochine. Associant la mère patrie au père français et l'Eurasien abandonné à l'Indochine, les auteurs utilisèrent la question métisse comme métaphore des menaces planant sur la colonie. Au sein d'un recueil de nouvelles intitulé *Le Mal d'Argent* publié en 1931, Albert de Pouvourville présenta un texte ayant comme titre *Le Métis* et racontant la révolte et la vengeance d'un métis abandonné.

L'action se passe devant un conseil de guerre du Tonkin [...] Un colonel français a été tué au cours d'une émeute. L'accusé principal, Nguyen Thuc, bien que vêtu comme un paysan tonkinois, n'a pas l'apparence d'un indigène. Sa peau claire, ses cheveux blonds, la fierté, parfois insolente, de son regard indiquent qu'il n'est pas de pure race annamite [...] Je n'ai pas de nom. Nguyen est le nom de famille de presque tous les Annamites. Thuc est un sobriquet qui signifie: le pirate. Je n'ai pas d'âge certain. Mon père est un homme de votre race. Cela se voit à ma peau et à mes cheveux. Je ne peux cacher cela à personne. Tout jeune, j'ai été jeté à la porte de la maison paternelle. Ma mère est morte dans le chagrin et dans la honte. Plus tard, quand, repoussé de partout, je ne pouvais gagner ma vie, mon père à qui je me suis adressé, a refusé de m'entendre<sup>60</sup>.

Rejeté par son père Français, Nguyen Thuc devient hors-la-loi, puis meurtrier. Jugé devant jury, il apprend que sa victime était en réalité son père qui, l'ayant renié plus tôt, a participé à sa propre perte. Cette parabole oedipienne relate un avertissement clair et précis: si la France ne

---

<sup>60</sup> Henri Sambuc, « Les métis franco-annamites en Indochine (1) », *L'Annam nouveau*, 23 juillet 1931, p. 1.

prend pas soin de ses enfants, ils lui donneront la mort. Le métis étant une créature coloniale, ils projeteront leur malheur sur leur créateur et, prenant la tête d'une révolte nationale, veilleront à la destruction de l'entité les ayant créés: l'Indochine française. Ces métaphores constituent bien sûr un lien explicite visant les mouvements nationalistes et de décolonisations faisant alors rage au sein des colonies anglaises (Inde) et néerlandaises (Indonésie) en Asie. Les métis, par leur bagage génétique, l'ampleur de leur population et la misère économique les affectant, constituent, pour ces auteurs, des facteurs d'insécurité auxquels l'État doit s'attarder.

« Les métis peuvent donc constituer en Indochine [...] un malaise social, un danger dont il faut se préoccuper. Comment prévenir leur mécontentement ? Comment apaiser leurs rancunes ? »<sup>61</sup>, demandait Henri Sambuc en 1931. Craignant le poids démographique et donc politique des Eurasiens, il émet une mise en garde à fondements historiques: « Dans les crises sociales, ce sont les métis qui donnent le signal de la révolte et se livrent aux pires manifestations du désordre, de la violence et de l'anarchie. »<sup>62</sup>.

Dans un contexte où l'information est de plus en plus mondialisée, plusieurs auteurs prennent en effet pour exemple le cas d'autres colonies, françaises ou non, afin d'étayer leur argumentaire. Sambuc utilise par exemple l'exemple de Saint-Domingue (Haïti) et de la révolte de ses métis ainsi que les révolutions ayant eu lieu aux Indes néerlandaises et au sein de l'Inde britannique. En 1929, Georges Garros justifie son plaidoyer en faveur des métis franco-indigènes en présentant la situation des Philippines espagnoles comme cas de figure démontrant les enjeux reliés à la question métisse.

Serait-il inopportun ou malséant d'ouvrir sous les yeux de ces mandataires trop souvent butés en leur résistance néfaste aux intérêts français le premier volume venu de l'histoire, de la triste histoire dont l'Espagne insoucieuse fut le mauvais marchand ? Nous voulons parler de cette perte irréparable des Philippines, l'un des derniers joyaux de sa richesse coloniale. [...] Mais elle n'avait jamais été juste pour les innombrables métis dont les fonctionnaires sans moralité ni vergogne avaient peuplé son territoire colonial et qu'ils avaient

<sup>61</sup> Henri Sambuc, « Les métis franco-annamites en Indochine (1) », *L'Annam nouveau*, 23 juillet 1931, p. 3.

<sup>62</sup> Henri Sambuc, « Les métis franco-annamites en Indochine (3) », *L'Annam nouveau*, 30 juillet 1931, p. 1.

ensuite abandonnés à la misère morale et matérielle. Et ces victimes d'une longue et ignominieuse injustice se vengèrent en faisant cause commune avec les États-Unis et en paralysant toute tentative de résistance de l'Espagne. À méditer...<sup>63</sup>.

## Conclusion

Essentiellement, ces extraits témoignent du dénominateur commun reliant la totalité des articles portant sur la question métisse dans l'entre-deux-guerres: la crainte du rôle que l'Eurasien est destiné à tenir. Dans ce questionnement, le métis représente un vecteur de transformation qui, si bien encadré et contenu, peut être bénéfique pour l'avenir de la grande France. Mais par-dessus tout, le métis symbolise le futur et toutes ses anxiétés.

Projetées sur son corps et son esprit, ces craintes sont révélatrices d'une appréhension envers un monde en proie à une reconstruction tant politique que morale. Comment repenser le système colonial à la lumière du postulat directeur d'autodétermination des peuples ? Comment assurer l'avenir de la France dans un monde en bouillonnement où la montée des fascismes fait trembler l'ensemble des démocraties occidentales ? Comment défendre son système économique et industriel des assauts d'un communisme en pleine expansion ? Dans une nouvelle réalité où la diffusion de l'information atteint de nouvelles frontières, comment conjuguer les ambiguïtés provenant de la domination coloniale et le devoir humaniste sous-tenant la dilatation de l'Europe ? L'idée d'une nation occupant le rôle de « monarque éclairé » pour un autre peuple est-elle encore viable ? La France, mère du nationalisme, doit-elle soutenir, contenir ou réprimer les foyers de contestations identitaires au sein de ses colonies ?

Il ne fait aucun doute, dans tous les cas, que le métis devait être intégré à la société coloniale, mais de quelle façon et selon quels critères ? Doit-on créer une nouvelle catégorie citoyenne ou doivent-ils être assimilés à la population d'origine européenne ? Si tel est le cas, comment manoeuvrer une naturalisation systématisée des enfants métis tout en conservant une forme de cohérence dans le discours défendant la primauté de la culture (l'aspect civilisateur) sur la race ?

---

<sup>63</sup> Jaques Donlar, « Le Premier pas vers une colonisation morale. Le statut des métis indochinois non-reconnus. (2) », *La Tribune indochinoise*, 09 janvier 1929, p. 2.

Comment réagiront les élites vietnamiennes francisées collaborant avec le système français, mais avide d'autodétermination ? Aucune de ces questions ne devait être répondues entièrement et, pour une fois encore, l'Indochine ne servit que de laboratoire permettant d'expérimenter différentes avenues, souvent contradictoires, visant à répondre à la complexe question métisse.

## CHAPITRE IV

### *Une projection du métis: intégration et rôle*

Dans le contexte d'instabilité mondiale propre à l'entre-deux-guerres, le gouvernement français chercha à renforcer ses assises au sein de ses colonies asiatiques. Pour ce faire, il entama une remise en question des critères raciaux traditionnellement reconnus afin de focaliser sur certaines variables culturelles favorisant l'élargissement des catégories juridiques coloniales. En se réorientant explicitement vers les marqueurs sociaux et culturels de l'euroanéité, les instances françaises élargirent le schème argumentaire racial traditionnellement focalisé sur un rapport « obsessionnel et compulsif »<sup>1</sup> à l'anatomie. En positionnant le milieu européen (culture, santé, éducation, etc.) comme crucial au développement du citoyen français, ils ouvrirent la porte à une intégration plus large des populations colonisées au sein de la grande famille française. En ce sens, l'alphabétisation culturelle devint en quelque sorte la nouvelle fondation de l'appartenance identitaire européenne. L'environnement culturel, cependant souvent tributaire de la race des individus, devint la clé de voûte des différenciations sur lesquelles l'identité nationale devait être établie, encourageant ainsi la fondation d'une forme de « racisme culturel »<sup>2</sup>.

Autrement dit, bien que le discours dominant des années 1920 et 1930 défendait le rôle de la culture au profit de la race dans la création de l'identité française, les sources analysées semblent démontrer que les critères de sélection des étudiants jugés aptes à assimiler la culture française reposèrent majoritairement sur des variables raciales. La sélection quasi unilatérale d'enfants métis abandonnés afin de garnir les bancs des écoles faisant partie des programmes gouvernementaux éducatifs destinés aux déshérités en constitue un exemple concret. Quoi qu'il en soit, le rôle tenu par le système d'éducation dans ces réformes est central et ne peut être sous-estimé. Par son alignement fidèle aux développements de la science moderne, l'enseignement scolaire servit en effet de canal afin d'appliquer au sein de la société coloniale les directives

---

<sup>1</sup> Guillemot et Larcher (Dir), *op.cit.*, p. 84.

<sup>2</sup> Pour plus de renseignements sur le « racisme culturel » voir: Stoler, « Sexual Affronts and Racial Frontiers: National Identity, "Mixed Bloods" and the Cultural Genealogies of Europeans in Colonial Southeast Asia », *op.cit.*, p. 21-25.

gouvernementales émanant des réflexions entourant les questions de nature, culture et citoyenneté.

Cette nouvelle réalité se refléta au cours des années 1930 au sein de politiques d'éducation de plus en plus strictes et invasives. Le développement exponentiel de structures encadrant l'instruction des enfants en colonie devint ainsi un des points focaux du débat politique, juridique et social. Le métis, par son fort potentiel subversif, devait prendre une importance accrue dans cet effort d'alphabétisation culturelle<sup>3</sup>. Son intégration projetée aux structures raciales préexistantes, en tant que citoyen français, et la rhétorique politique lui étant associée (les positionnant comme enfants de la colonisation), constituèrent un des arguments humanistes majeurs (l'aide aux enfants abandonnés) visant la sauvegarde du système colonial français. Cette rhétorique souligne aussi bien sûr le caractère malléable de l'identité eurasienne, facette primordiale du traitement de la question métisse en Indochine.

L'attention particulière portée aux Eurasiens fit cependant ombrage aux efforts d'intégration antérieurement amorcés envers les élites vietnamiennes et leur progéniture. Sentant se dérober sous leurs pieds le transfert anticipé de certains pouvoirs exécutifs et législatifs, cette *intelligentsia* finit par percevoir les Eurasiens comme un obstacle à l'émancipation nationale, un prolongement hybridé de l'impérialisme occidental. Nous concluons d'ailleurs ce chapitre en présentant le cas de la naturalisation des indigènes comme exemple témoignant du double standard racial orientant invariablement le processus d'accès à la citoyenneté en Indochine française.

## Races et classes

« Nulle part cette relation entre l'impulsion inclusive et les pratiques exclusives est plus évidente que dans la façon dont a été légalement manipulé, culturellement inscrit et politiquement traité le

---

<sup>3</sup> Firpo, « Lost Boys: "Abandoned" Eurasian Children and the Management of the Racial Topography in Colonial Indochina, 1938-1945 », *op.cit.*, p. 210-221.

métissage qu'en Indochine »<sup>4</sup>. Souvent victimes d'un abandon lui-même chargé d'ambiguïté, les métis devinrent des cas de figure permettant d'illustrer les interactions entre nature et culture dans la création de l'identité humaine. Alors que la primauté de la culture dans cette construction devint graduellement le postulat dominant, le désaveu du père français envers sa progéniture fut pointé du doigt comme une potentielle menace pour la survie de la colonie. Les troubles moraux affectant les métis furent ainsi présentés non comme le résultat d'une tare raciale, mais comme la directe conséquence de la négligence paternelle. Sambuc, comme la majorité des auteurs analysés, mentionne ainsi que:

[...] les enfants métis ne sont ni pires ni meilleurs que les enfants français nés de parents de la même condition intellectuelle et morale [...] [et que d'une] manière générale, les métis déçus ou coupables le sont devenus non parce qu'ils étaient métis, mais parce qu'ils avaient été abandonnés. [D'un] père français alcoolique ou dégradé et d'une mère annamite prostituée, on ne peut s'attendre [...] à voir sortir une lignée de philanthropes ou de savants et quand les tares morales ont affligé les ascendants, les descendants ont chance d'être tarés aussi. [Cependant, quand ], au contraire, le père est un homme honnête et sérieux et que la mère n'est pas indigne, les enfants sont généralement sains, intellectuellement et moralement<sup>5</sup>.

Ces théories mélangent ainsi astucieusement les stéréotypes raciaux (et de genres) et les avancés scientifiques portant sur la prépondérance du milieu en assimilant la transmission des traits culturellement acquis (selon les théories de Pierre Broca) à la défaillance génétique de certains individus. Tout comme peuvent nuire à la paix sociale en métropole les mendiants et déshérités français, les métis abandonnés constituent en Indochine un danger pour la stabilité du Protectorat. Par ailleurs, notons que l'évolution de cette pensée témoigne d'une certaine forme de nivellement racial positionnant sur un pied d'égalité les déviants français et les déviants vietnamiens. Hérité d'une nouvelle forme de hiérarchie provenant du concept de lutte des classes, certains discours souhaitant déconstruire les postulats raciaux traditionnels au profit d'une logique économique vinrent ainsi s'imbriquer aux postulats humanistes défendant les

---

<sup>4</sup> Stoler, « Sexual Affronts and Racial Frontiers: National Identity, "Mixed Bloods" and the Cultural Genealogies of Europeans in Colonial Southeast Asia », *op.cit.*, p. 2.

<sup>5</sup> Henri Sambuc, « Les métis franco-annamites en Indochine (4) », *L'Annam nouveau*, 2 août 1931, p. 2.

pauvres et démunis. Effectivement, le lien explicite entre misère économique et désordre social devait se développer aux dépens d'un déterminisme racial prônant la mauvaise nature de certaines races comme cause des troubles sociaux.

On ne peut ainsi passer sous silence le rôle de la Révolution russe dans la crainte de rébellion populaire en Indochine. Le renouvellement du discours humaniste est ainsi teinté à cette époque d'une relative dépoliarisation raciale et d'une remise en question des prémisses capitalistes ayant mené à l'élargissement des écarts économiques et sociaux entre les individus, divisions alors de plus en plus visibles au sein des agglomérations urbaines et rurales<sup>6</sup>. Alimentées par le rayonnement d'une vague rouge triomphante et d'un communisme chinois en pleine expansion, les inégalités sociales furent de plus en plus perçues comme une menace à l'autorité française<sup>7</sup>. Le déploiement de filets sociaux visant la diminution de certains clivages dans les milieux urbains devint ainsi un phénomène relativement commun en Indochine. Ces initiatives humanitaires étaient cependant toutes chapeautées par le gouvernement colonial qui, à l'époque, devenait de plus en plus suspicieux envers les initiatives privées<sup>8</sup>. « Le pays souffre de la "Grande Peur" » disait Nguyễn Văn Tam en 1931, « [nous] n'osons plus, en certains modestes milieux Annamites, aborder le moindre aperçu de la vie politique de notre pays par crainte d'être surpris, trahis, qualifiés de "Communistes" et traités en ennemis de l'ordre et du pays. »<sup>9</sup>. Cette corrélation entre misère économique et désordre social devait ainsi devenir une des facettes importantes de l'argumentaire prônant la prise en charge des déshérités de la vie.

Georges Garros parle d'ailleurs des « oubliés de la vie indochinoise » comme d'une nouvelle catégorie reliant « petits Français », Vietnamiens et métis. Conscient « [qu'en] politique on peut faire naître des solidarités utiles qui se retrouvent aux heures décisives d'une lutte politique », il

<sup>6</sup> Peycam, *op.cit.*, p. 20-22.

<sup>7</sup> Firpo, « The Durability of the Empire: Race, Empire and "Abandoned" Children in Colonial Vietnam 1870-1956 », *op.cit.*, p. 82-83.

<sup>8</sup> Firpo, « Lost Boys: "Abandoned" Eurasian Children and the Management of the Racial Topography in Colonial Indochina, 1938-1945 », *op.cit.*, p. 212-215.

<sup>9</sup> Nguyễn Văn Tam, « Essai sur les relations franco-annamites du point de vue annamite (2) », *L'Annam nouveau*, 10 mai 1931, p. 2.

met en garde les colonisateurs: « [ le ] milieu, [l'] habitat moral restera [...] la zone où les petits s'entraident et sympathisent »<sup>10</sup>. Cet avertissement s'inscrit certes au sein du mandat humanitaire de la colonisation civilisatrice, mais reflète aussi une crainte raciale traditionnelle: la crainte de la perte du prestige blanc. L'appréhension d'une certaine forme de solidarité entre petits blancs, Vietnamiens et métis constituait en effet une menace à la hiérarchie coloniale, hiérarchie justifiée par la satisfaction inhérente du colonisateur envers sa position sociale et culturelle. Critiquer le système imposé, surtout pour un blanc, constitue un désaveu potentiellement dommageable au mythe colonial fondateur prônant l'évolution des races et des Nations, le positivisme. Dans sa chronique hebdomadaire, Garros met en garde ses lecteurs contre ces rapprochements entre déshérités:

Ces misères mal apaisées, ces amertumes encore saignantes [...], prendront naturellement le chemin de solidarité que leur montreront ceux qui, victimes eux-mêmes de déboires pareils, se seront penchés les premiers, avec désintéressement, sur ces déshérités du sort<sup>11</sup>.

Cette crainte de la subversion est en effet aggravée par la légitimité induite par l'appartenance des groupes révolutionnaires à la classe dominante. Autrement dit, une rébellion des colonisateurs envers d'autres colonisateurs est non seulement inattendue, mais sous-entend aussi de sérieuses failles au sein du système socio-politique colonial. Pourquoi contester un modèle, aussi inégalitaire soit-il, duquel reçoivent-ils pourtant la majorité des privilèges, si ce n'est à cause d'une insatisfaction liée à ses troubles structurels et à son inhérente désuétude ? Il devenait ainsi nécessaire de s'assurer du soutien de ceux portant ce système (les colons et fonctionnaires français) et même, si possible, d'élargir ce soutien aux colonisés eux-mêmes. Dans cette optique, le métis devenait un candidat de choix. Porteur des gènes blancs et acclimaté aux Tropiques, il constituait un hybride colonial sur lequel pouvaient être projetés tant les traditionnels postulats raciaux que les démarches progressistes propres à la colonisation civilisatrice. Cette utilisation des métis à des fins politiques souligne la malléabilité de l'image et de l'identité du métis. Pour

---

<sup>10</sup> Jaques Donlar, « Le Premier pas vers une colonisation morale. Le statut des métis indochinois non-reconnus. (2) », *La Tribune indochinoise*, 09 janvier 1929, p. 1.

<sup>11</sup> *Ibid.*, p. 1.

les architectes de la colonisation française, il fallait cependant développer une stratégie justifiant cet effort d'intégration et assurant sa réussite.

L'immersion des Eurasiens au sein d'un milieu occidental (culturel et scolaire) sembla, pour les administrateurs, le meilleur moyen « d'intégrer les métis franco-annamites non reconnus à la vie sociale indochinoise »<sup>12</sup>. Ces démarches visant l'assimilation des métis à la vision coloniale française via l'éducation furent certainement influencées par les préjugés tenaces à leurs égards. L'intégration des théorèmes raciaux à l'anxiété provenant de la mouvance communiste est ainsi particulièrement visible au sein des discours entourant la misère économique et morale des enfants métis. « Aux coordonnés de race et de genre »<sup>13</sup> caractérisant l'abandon des métis tels que décrits par Ann Stoler en 1991, s'ajouta alors la variable de la classe. Le jeune eurasiens mâle ayant été rejeté par son père Français devait ainsi constituer, par son orgueil hérité de son ascendance européenne, sa tendance à l'irrationalité héritée de sa mère vietnamienne et son statut social précaire, une menace à la pérennité de la colonisation française. L'idée selon laquelle le métis, par son hérédité, constituait un potentiel vecteur de révolte fut donc exacerbée par les menaces économiques liées au développement d'une conscience de classe. Cette réalité est exprimée en 1931 par Sambuc en ces termes:

À mesure que les métis avancent en âge et qu'ils raisonnent, leur situation s'aggrave.[...] Leurs rancunes s'exaspèrent et bien souvent naissent en eux des désirs de vengeance contre la grande famille des Français [...] ils peuvent exercer une influence fâcheuse sur les indigènes dont ils connaissaient la langue, le caractère, les moeurs et en cas de troubles, ils peuvent devenir les chefs ou en tous cas les auxiliaires des révoltés<sup>14</sup>.

Au principe selon lequel le jeune Eurasiens abandonné peut constituer une source de désordre social s'ajouta ainsi l'hypothèse de son possible rôle en tant que tête dirigeante des révoltes.

---

<sup>12</sup> Jaques Donlar, « Le Premier pas vers une colonisation morale. Le statut des métis indochinois non-reconnus. (2) », *La Tribune indochinoise*, 09 janvier 1929, p. 2.

<sup>13</sup> Stoler, « Sexual Affronts and Racial Frontiers: National Identity, "Mixed Bloods" and the Cultural Genealogies of Europeans in Colonial Southeast Asia », *op.cit.*, p. 15.

<sup>14</sup> Henri Sambuc, « Les métis franco-annamites en Indochine (1) », *L'Annam nouveau*, 23 juillet 1931, p. 1.

Accentuant l'importance de l'effort devant être accordé à cette classe de démunis, cette conception tire probablement son origine d'une combinaison des leçons historiques et de la vision qu'ont les Européens d'eux-mêmes. « On estime que les métis ont joué un rôle néfaste dans toutes les révolutions »<sup>15</sup> avançait Henri Sambuc. De la perte de la « perle des Antilles » (Saint-Domingue) aux révoltes métisses menées aux Indes néerlandaises et aux Philippines, l'histoire a enseigné aux Français à prendre en compte les insatisfactions des Eurasiens. Par ailleurs, se considérant eux-mêmes comme des dirigeants naturels, des meneurs d'hommes, les Français craignaient de voir se développer en leur progéniture métissée cette soif de pouvoir si caractéristique à leur propre nature. Ces craintes sont exprimées au sein de la littérature de l'époque par des réflexions parfois anodines, mais contenant des introspections à caractère cathartique:

Sommes-nous des oppresseurs ? Certainement; le blanc l'est toujours. C'est un maître né. Les peuples de couleur sont des esclaves nés. Ou du moins l'étaient-ils, car ils viennent de prendre conscience, avec le XXème siècle et la guerre, qu'ils ne l'ont pas toujours été et que le blanc n'est nullement invincible<sup>16</sup>.

Dans son roman *Nous, à qui rien n'appartient* publié en 1931, Guy Pourtales donne la voix à des coloniaux en crise existentielle et soucieux de l'avenir de la colonie. Il raconte ainsi « qu'un intellectuel annamite disait [...] ce mot profond: l'oppression nous vient de la France, mais l'esprit de libération aussi »<sup>17</sup>. Cette lucidité dans le discours témoigne d'une grande compréhension des enjeux de l'entreprise coloniale, mais aussi du rôle que doit tenir la colonisation civilisatrice, la « conquête des cœurs ». Le Métis devait ainsi, par son éducation culturelle et raciale, développer un attachement viscéral à la nation française et devenir un intermédiaire entre colonisés et colonisateurs, une preuve vivante des bienfaits coloniaux. Il avait la possibilité d'être, par son statut racial ambivalent, une courroie de transmission permettant la diffusion efficace des idéaux chers à la France impériale. Déjà en 1910, Bonifacy émettait l'idée de cette collaboration entre Français et Eurasiens:

---

<sup>15</sup> Henri Sambuc, « Les métis franco-annamites en Indochine (4) », *L'Annam nouveau*, 2 août 1931, p. 1.

<sup>16</sup> Guy Pourtales, *Nous, à qui rien n'appartient*, Edition Kailash, 1990 [1931], p. 43-44.

<sup>17</sup> Pourtales, *op.cit.*, p. 56.

L'adoption de ces diverses mesures, tout en donnant satisfaction aux idées de justice et d'humanité qui seules justifient notre action aux colonies, nous créerait une clientèle aux idées françaises, pouvant servir de liaison entre les indigènes et nous<sup>18</sup>.

### **Une prise en charge intéressée...**

Suivant la logique selon laquelle l'enfant métis devait non seulement représenter et soutenir l'idéal civilisateur français, mais aussi le propager, il semblerait que les coloniaux en vinrent à le considérer comme une forme vivante de légitimation coloniale. Suivant cette affirmation, on peut aisément constater la prépondérance du critère racial dans la sélection des enfants abandonnés méritant l'attention du gouvernement colonial. Sambuc nous apprend en effet que malgré les graves problèmes d'itinérance et de misère à Saigon, les orphelinats publics étaient « surtout composés d'enfants métis » et étaient donc nécessaires aux intérêts français:

Soustraire l'enfant [métis] aux souffrances physiques et morales de l'abandon c'est [encore] le meilleur moyen de se préserver des germes de haine qui en font plus tard un révolté [...] N'ayant pas de foyer, sa nouvelle patrie ne sera pas pour lui que la négation haineuse du foyer national [...] Le rôle des oeuvres protectrices de l'enfance est donc d'une capitale utilité<sup>19</sup>.

Ces jeunes sont ainsi graduellement présentés par plusieurs auteurs comme un produit de la colonisation, « une graine précieuse acclimatée de par son essence même, [le] noyau d'une race nouvelle merveilleusement adaptée aux conditions physiques et morales de ce pays »<sup>20</sup>. Fruit de l'oeuvre coloniale, ces métis se voulaient un « trait d'union forgé entre les deux races accouplées »<sup>21</sup>, des éléments de force et prospérité pour la future colonie. Dans cette logique, les Eurasiens étaient donc considérés comme le futur peuple de la colonie, une évolution offerte par la colonisation française. Notons qu'en plus de militer pour l'intégration des métis, ce genre de

---

<sup>18</sup> Bonifacy, *op.cit.*, p. 635.

<sup>19</sup> Henri Sambuc, « Les métis franco-Annamites en Indochine », *La Tribune indochinoise*, 21 septembre 1931, p. 2.

<sup>20</sup> Jaques Donlar, « Le Premier pas vers une colonisation morale. Le statut des métis indochinois non-reconnus. (1) », *La Tribune indochinoise*, 07 janvier 1929, p. 1.

<sup>21</sup> *Ibid.*, p. 2.

plaidoyer légitime la colonisation en lui attribuant une valeur créatrice, à savoir, la formation d'une nouvelle race supérieure à la race vietnamienne. La notion de perfectibilité raciale est donc centrale dans cette question; mais comment s'assurer du bon développement de cette créature coloniale ?

Puisqu'il était admis que « [le] caractère de chaque individu est le résultat de deux éléments: l'hérédité et l'éducation, [fallait-il encore s'assurer] de l'instruction des jeunes enfants [...], [ainsi que] de la formation et du développement, chez eux, d'une mentalité véritablement française »<sup>22</sup>. Cette volonté d'éduquer les métis, de faire d'eux des émissaires de la civilisation occidentale répond à la crainte énoncée plus tôt quant à l'avenir de la colonie, plus particulièrement en ce qui a trait aux transferts de pouvoirs anticipés et aux transformations démographiques prévues. L'arrivée des questionnements liés aux rapports de classes vint s'ajouter à ces inquiétudes, complexifiant encore plus la question et poussant le gouvernement à prendre sous son aile ces pupilles de la Nation.

Selon la logique adoptée, ces enfants, pauvres, abandonnés et de race française, devaient ainsi devenir des enfants de l'État colonial. Dans ce processus, les individus (les pères français) perdirent les prérogatives leur permettant d'accepter ou non un enfant comme leur descendance au profit d'une reconnaissance nationale du bagage génétique de ce dernier. Les développements visant une « racialisation de la citoyenneté » ainsi qu'une « étatisation de la paternité » vinrent ainsi former une forme collective de filiation devant être soutenue par le réseau scolaire <sup>23</sup>.

Cette éducation prenait tout son sens dans l'optique de l'insertion planifiée de ces enfants eurasiens dans le système colonial. Grâce à leur intégration précoce au sein d'instituts charitables, il leur était par la suite permis de « fréquenter les écoles [...] françaises, obtenir les

---

<sup>22</sup> Henri Sambuc, « Les métis franco-annamites en Indochine (6) », *L'Annam nouveau*, 9 août 1931, p. 2.

<sup>23</sup> Saada, *op.cit.*, p. 221.

diplômes de l'enseignement français, [et ce, afin] [d']entrer dans les cadres de l'administration française et accomplir leur service militaire [...] »<sup>24</sup>. Du moins, tel était le projet envisagé.

Dans cette optique, les administrateurs souhaitèrent créer non seulement des jeunes culturellement français, mais aussi des travailleurs qualifiés. Pragmatiques, les auteurs militant pour l'adhésion de la classe métisse à la culture occidentale utilisèrent ainsi l'argument très concret de la force productive afin de convaincre leurs semblables des investissements nécessaires. Notons que puisque les Vietnamiens étaient largement utilisés, voire exploités, au sein des plantations d'opium, de riz puis d'hévéa depuis le tout début de la colonisation française, l'utilisation de travailleurs vietnamiens afin de combler les lacunes européennes n'était pas réellement une innovation en soi. Cependant, leur accès à des postes traditionnellement occupés par les fonctionnaires français constitua une forme de révolution propre à cette époque. Possédant une intelligence française (octroyée par les politiques coloniales de mise en valeur) et donc la capacité d'acquiescer certaines tâches complexes réservées jusqu'alors aux Européens, les métis offraient une main-d'oeuvre bon marché et fiable. Éduqués depuis leur plus tendre enfance au sein de structures françaises, ces institutions avaient comme mandat de leur inculquer le rôle et la place qu'ils étaient destinés à tenir au sein du futur protectorat et surtout, l'intelligence de ne pas les questionner. L'éducation des métis visait ainsi une conservation des frontières coloniales et une régénération de la nation sans toutefois miner la prépondérance des critères raciaux dans son maintien.

Ce regard utilitaire sur la question métisse était partagé par une multitude d'acteurs coloniaux, tant publics que privés. Les loges maçonniques, par leurs investissements majeurs au sein des infrastructures physiques et humaines en Indochine, voyaient aussi l'éducation des métis comme un moyen de s'assurer leur allégeance future. Le *Rapport de la Grande Loge* de 1937 affirmait que le but avoué de ce regroupement était de « faire entrer [...] les métis dans les cadres français, de les imprégner profondément de notre civilisation et d'éviter ainsi qu'ils ne deviennent des

---

<sup>24</sup> Henri Sambuc, « Les métis franco-annamites en Indochine (6) », *L'Annam nouveau*, 9 août 1931, p. 1.

parias »<sup>25</sup>. Plus encore, les rapports officiels de cette organisation mentionnent la volonté d'encourager la transformation de ces éléments potentiellement dangereux en membres des forces de l'ordre et indicateurs pour le gouvernement français:

L'administration indochinoise gagnerait à recruter les fonctionnaires de la police, de la sûreté, de la garde indigène, des douanes et régies, des services pénitentiaires etc. [*sic*] en grande partie parmi de jeunes gens connaissant la langue du pays, accoutumés au climat et susceptibles, lorsqu'ils sont bien dirigés, de fournir un rendement normal. Ceux-ci seraient, en outre, de très précieux auxiliaires en période de trouble<sup>26</sup>.

Cette vision de l'insertion des métis au sein de la société coloniale formait en fait l'argument principal défendant les investissements majeurs déployés envers ces jeunes enfants. Notons d'ailleurs qu'il y aura, au fil des années, plusieurs métis embauchés à la Sûreté générale (la police secrète indochinoise). Ainsi, sous son couvert humanitaire, la création d'une main d'oeuvre acclimatée et redevable au système français constituait la clé de voûte de l'argumentaire colonial. On pourrait croire que la lutte visant la remise en question des stigmates apposés aux métis était en fait une stratégie visant à détruire les barrières philosophiques et morales empêchant l'intégration des Eurasiens au bassin des travailleurs coloniaux. Le Lieutenant Colonel Bonifacy, humaniste et ardent défenseur de la primauté du milieu, voyait ainsi en l'éducation des métis un moyen de créer une nouvelle caste de travailleurs dociles et acclimatés:

Elle fournirait aux colons, aux industriels, aux commerçants des auxiliaires précieux, elle permettrait au gouvernement du Protectorat de recruter des agents, des employés, voire même des fonctionnaires au courant des choses du pays, enfin [elle] donnerait à l'Armée coloniale, à la France, des recrues vigoureuses et acclimatées, que leur atavisme rend tout particulièrement aptes au service militaire<sup>27</sup>.

---

<sup>25</sup> Guillaume, *op.cit.*, p. 188-189.

<sup>26</sup> *Ibid.*, p. 189-190.

<sup>27</sup> Bonifacy, *op.cit.*, p. 635.

## Changements sociaux et contextes urbains

Cette volonté d'intégrer les enfants métis au sein du corps colonial nous démontre une volonté gouvernementale de diminuer le fonctionnariat traditionnel européen en Indochine afin de faciliter l'incorporation d'éléments autochtones moins coûteux. Le processus d'intégration des indigènes au sein de l'administration coloniale était cependant un processus déjà engagé par les autorités françaises depuis plusieurs années. En effet, les politiques d'éducation déployées par la colonisation civilisatrice ne prenaient leur sens que dans l'optique de l'insertion des enfants éduqués à l'occidentale (indigènes et métis) au sein de la société coloniale. Dans ce tableau, une catégorie de Vietnamiens était cependant historiquement en tête de file: l'*intelligentsia* cochinchinoise.

Éduquées à la française, plusieurs même en métropole, ces élites urbaines symbolisaient l'évolution sociétale et culturelle prônée par la mission civilisatrice. Puisque plusieurs possédaient déjà la citoyenneté française, ces Vietnamiens étaient souvent très actifs au sein du monde journalistique indochinois. Se positionnant depuis déjà plusieurs années pour un élargissement des politiques de naturalisation des indigènes civilisés, il n'est pas surprenant qu'ils n'aient pas vu d'un très bon oeil la stratégie française visant l'intégration accélérée des métis franco-indochinois au sein de la classe raciale dominante française.

Au cours des deux prochaines sections, nous présenterons le contexte géographique, social, économique et politique ayant amené les Français à favoriser l'accession citoyenne aux métis franco-indochinois. Nous décrirons la situation dans laquelle l'élite indigène saigonaise se trouvait au cours des années 1930 et relèverons ainsi les troubles émanant de la confrontation entre les velléités vietnamiennes d'autodétermination et la nécessité française de conserver une mainmise sur les différents leviers de pouvoir de la colonie.

Économiquement et politiquement, le pouvoir français est, au cours des années 1930, adossé au pied du mur. Tant ses promesses antérieures faites aux élites vietnamiennes que la morosité économique ambiante l'obligeaient à mettre en branle une mutation des pouvoirs en place. En

échange de leur soutien à la grande France et de leur collaboration dans la modernisation de la société, les élites vietnamiennes se virent en effet promettre au fil des années la délégation de certains pouvoirs législatifs et exécutifs. Selon les théoriciens de la colonisation civilisatrice, « [...] ces aspirations [visaient] à mettre [certains] indigènes sur un pied d'égalité complète avec les citoyens français quant à l'exercice des fonctions administratives et [ainsi mener] à l'institution d'un véritable Parlement indochinois »<sup>28</sup>. Projet qui ne verra évidemment jamais le jour.

Les coûts de plus en plus élevés des fonctionnaires européens en résidence temporaire poussaient à l'époque les administrateurs coloniaux à préférer la formation de Vietnamiens, payés à salaire moindre, pour répondre aux tâches administratives et judiciaires mineures. Afin de diminuer les dépenses de l'administration coloniale, « [...] des emplois de subalternes ont [ainsi été graduellement] réservés aux indigènes dans les services du gouvernement général et des gouvernements locaux »<sup>29</sup>. Ce qui semblait à l'époque un pari sûr pour les autorités françaises s'avéra cependant, avec le temps, une dangereuse boîte de Pandore. Comment conserver l'ascendant technologique et civilisationnel légitimant la protection coloniale envers des indigènes éduqués et culturellement français ? Comment offrir des emplois à une *intelligentsia* racialement inférieure sans risquer de perdre le prestige justifiant leur précédente monopolisation par l'élite européenne ? Comment accorder le même poste à un citoyen français qu'à un Vietnamien sans toutefois accorder préalablement à l'indigène la citoyenneté et les droits lui étant associés ?

Ces questions d'ordre stratégique et légal se voyaient complexifiées par « [l'existence d'un élément annamite nombreux, homogène [...] [ayant] déjà fait sa soudure nationale dans la patrie annamite »<sup>30</sup>. Constituant depuis toujours une menace pour le petit contingent de Français présents sur les terres indochinoises, la cohésion raciale existant au Vietnam a été renforcée par

---

<sup>28</sup> Théry, *op.cit.*, p. 62.

<sup>29</sup> *Ibid.*, p. 61.

<sup>30</sup> Henri Sambuc, « Les métis franco-Annamites en Indochine », *La Tribune indochinoise*, 21 septembre 1931, p. 2.

l'éclosion, lors de l'entre-deux-guerres, d'une pluralité de groupes nationalistes. En effet, alors que l'éducation accordée aux enfants des élites vietnamiennes visait à garantir leur adhésion aux idéaux français, elle leur a aussi en contrepartie fourni les armes intellectuelles leur permettant de contester le *statu-quo* colonial. La peur d'une rébellion indigène constitua ainsi à l'époque une crainte majeure, elle-même amplifiée par la situation politique et sociale en Cochinchine.

### **Saigon**

Poumon économique de la péninsule jouissant d'un statut légal privilégié (celui de colonie et non de protectorat) permettant la diffusion d'idéaux via ses regroupements indigènes politisés<sup>31</sup>, Saigon possédait une communauté journalistique florissante et contestataire. En brisant l'isolement des individus, en aidant à la formation de « communautés d'intérêts »<sup>32</sup> et en positionnant les lecteurs au sein d'un contexte mondial en pleine ébullition, les journaux offrirent un terreau fertile au développement de groupes remettant en question la domination coloniale. Se considérant eux-mêmes comme des « organes de combat plutôt que d'information »<sup>33</sup>, ces périodiques étaient majoritairement dirigés par des personnalités vietnamiennes s'opposant idéologiquement. Ces figures populaires utilisèrent couramment la sphère publique, via leur voix journalistique, afin de défendre leurs convictions politiques et sociales, se répondant entre elles et s'invectivant même parfois.

« Nouvel espace de libertés et de pluralisme »<sup>34</sup>, Saigon était donc le théâtre d'une constante lutte de pouvoir entre différentes factions se contestant une parcelle des concessions politiques promises aux élites indigènes par le gouvernement français, promesses induites par le mandat civilisateur de sa colonisation. Ces groupes étaient bien sûr constitués majoritairement d'indigènes naturalisés provenant des classes économiques aisées souvent reliés aux anciennes familles mandarinales et éduqués à la française, parfois même en métropole. En général, l'analyse sociale, politique et économique proposée par ces groupes tend à refléter le biais de

---

<sup>31</sup> Peycam, *op.cit.*, p. 10-16.

<sup>32</sup> *Ibid.*, p. 27.

<sup>33</sup> *La Tribune indochinoise*, Saigon, 1 février 1928, p. 1.

<sup>34</sup> Peycam, *op.cit.*, p. 14.

cette nouvelle classe moyenne et élevée vietnamienne. Il y avait ainsi peu de remises en cause de la légitimité coloniale elle-même, mais plutôt des requêtes exigeant un partage des pouvoirs plus équitable entre élites européennes et vietnamiennes. Dans l'ensemble, ces regroupements étaient donc bien disposés à utiliser la rhétorique coloniale française afin de construire leur argumentaire. Par exemple, la primauté du milieu et l'importance de l'éducation dans l'octroi de la citoyenneté française sont ardemment défendues par la grande majorité des auteurs observés, tel Garros:

Non, l'aristocratie qui, dans son meilleur sens, n'est rien autre que l'élite intellectuelle et morale d'un peuple, n'est point morte en Annam. Elle s'est transformée sous l'action des événements; [...] cette élite disciplinée qui ne demande au gouvernement français aucune part de ses faveurs, mais seulement un minimum de justice [...] [et] prêche l'entente entre ces intérêts distincts, mais conciliables. [...]. [En] l'aidant à triompher, c'est la France que nous servons<sup>35</sup>.

Bien que quantité de métis faisaient partie de ces regroupements, il est aujourd'hui difficile de déterminer clairement l'origine raciale de chacun. Utilisant majoritairement des pseudonymes afin de contrer la censure, ou tout simplement en raison d'un procédé d'assimilation, la majorité des Eurasiens écrivant dans ces journaux prirent position pour un des deux groupes dominants (Français ou Vietnamiens) et ne défendirent pas ouvertement la cause métisse<sup>36</sup>. On peut croire que lorsque reconnus par leur père Français, ces métis furent moins sujets à l'exclusion sociale décrite par tant d'auteurs et tentèrent plutôt de s'intégrer au sein d'une des deux races dominantes. Il est important de noter que, malgré une recherche exhaustive, nous n'avons jamais croisé une référence faisant état d'un nationalisme métis en Indochine ou d'un regroupement visant la défense de leurs intérêts communs en tant que communauté homogène. Cela va sans

---

<sup>35</sup> Jaques Donlar, « L'Aristocratie annamite: L'ancienne et la nouvelle. », *La Tribune indochinoise*, 09 janvier 1928, p. 1.

<sup>36</sup> L'exemple de l'écrivain et polémiste Eugène Dejean de la Bâtie et du journaliste et éditeur Henry Chavigny de Lachevrotière illustre parfaitement ce point. E.D. de la Bâtie s'investit toute sa vie à la cause moderniste, défendant les « Annamites » et prônant une collaboration entre l'élite indigène et le gouvernement colonial, notamment au sein de son journal *L'Écho annamite*. H.C. de la Chevrotière pour sa part consacra sa carrière à défendre la colonisation, le maintien de la ségrégation des races et les « acquis » français en Indochine, notamment en tant que directeur du journal *La Dépêche*. Ces deux personnages étaient métis. Ces renseignements ont été recueillis au sein du magistral ouvrage de Philippe Peycam *The Birth of Vietnamese Political Journalism: Saigon 1916-1930*. Voir : Philippe Peycam, *The Birth of Vietnamese Political Journalism: Saigon 1916-1930*, Columbia University Press, 2012, 306 p.

dire qu'il n'est pas pour autant possible d'affirmer sans l'ombre d'un doute qu'un mouvement défendant la création d'une identité eurasienne n'a jamais existé.

Une chose est cependant certaine, la totalité des articles observés concernant de près ou de loin la question métisse était écrite par des journalistes d'origine française. En effet, au sein des deux périodiques analysés, seulement Georges Garros et Henri Sambuc ont abordé la question en profondeur. Porte-parole des francs-maçons en Indochine, Georges Garros était considéré comme un humaniste et un moderniste. Henri Sambuc, pour sa part, était un avocat moderniste souhaitant exposer scientifiquement le cas des métis en Indochine. Les deux étaient de fidèles défenseurs de la colonisation civilisatrice et souhaitaient une réforme de la colonisation pouvant permettre sa survie et sa prospérité.

L'importance tenue par cette affirmation est primordiale à saisir afin de comprendre l'utilisation de l'enjeu métis par les intérêts français. En effet, l'attention accordée à cette question par les auteurs européens est en soi révélatrice des motivations alimentant leur rhétorique humanitaire. Afin de démontrer de quelle façon la question métisse fut utilisée à des fins politiques, nous proposons d'offrir dans cette dernière section un cas de figure opposant la question de la naturalisation des indigènes vietnamiens à la citoyenneté offerte aux métis franco-indochinois abandonnés par l'adoption du *décret métis* de 1928.

### **Cas de figure: la naturalisation des élites vietnamiennes et le décret de 1928**

Un exemple criant de l'attitude intéressée des Français, en ce qui a trait à la reconnaissance des Eurasiens abandonnés, est le traitement accordé à la question de la naturalisation des indigènes. Constituant un des chevaux de bataille de l'*intelligentsia* vietnamienne moderniste, l'exhortation d'un traitement plus conciliant des demandes de citoyenneté effectuées par les Vietnamiens est un sujet ressassé au sein de *La Tribune Annamite*<sup>37</sup>. Les plaidoyers demandant une plus grande

---

<sup>37</sup> En voici quelques exemples: « Naturalisation de 10 Annamites! », *La Tribune indochinoise*, 7 mars 1928, p. 1; « Nouveau décret élargit: Le droit à la naturalisation de Indochinois sujets ou protégés Français. L'exposé des motifs », *La Tribune indochinoise*, 30 octobre 1936, p. 1; « Deux réformes importantes dans un seul mois. Le nouveau régime des naturalisés français. », *La Tribune indochinoise*, 6 novembre 1936, p. 1; « À quand la naturalisation de nos compatriotes d'élite Annamite ? », *La Tribune indochinoise*, 14 novembre 1936, p. 1.

souplesse dans l'analyse des critères de sélection et une diminution de la lenteur administrative dans le traitement de ces requêtes étaient cependant relativement mal vus par les journalistes français. La majorité des auteurs européens s'étant positionnés sur la question défendent en effet la nécessité de juger parcimonieusement ces demandes à la lumière de preuves concrètes et irréfutables de l'assimilation culturelle complète et du soutien inconditionnel du demandant à l'État colonial.

Des garanties de compétence et de loyalisme sont indispensables en ce qui touche le recrutement des fonctionnaires, et ce n'est que par des paliers successifs qu'il sera possible d'élever les situations des indigènes au fur et à mesure de leur adaptation à notre mentalité, à nos méthodes, à notre culture, au fur et à mesure, aussi, des progrès de leur attachement à la France [...] Une classe particulière d'autochtones joue dès maintenant un rôle plus important dans la vie publique de la colonie: ceux qui ont obtenu la naturalisation française sont, en effet, assimilés à nos citoyens, sont admis comme eux aux emplois officiels, siègent dans les assemblées représentant les Français, sont soumis aux lois françaises et non plus aux coutumes traditionnelles [...] La naturalisation est concédée après, après enquête minutieuse, aux indigènes qui la sollicitent en justifiant d'un minimum de culture française [...] et qui ont rendu au pays, soit des services exceptionnels, soit des services remarquables dans l'ordre industriel ou agricole. Ses effets s'appliquent aux femmes et aux enfants des bénéficiaires. [...] On a affirmé que le système en vigueur était beaucoup trop restrictif, et l'on a été jusqu'à suggérer la naturalisation d'office de tous les indigènes, sauf motif sérieux de refus. Cette thèse est, selon nous, à rejeter; l'expérience malheureuse tentée dans d'autres possessions et de récents incidents survenus en Indochine prouvent que la qualité de citoyens français ne doit pas être conférée sans discernement à des populations insuffisamment évoluées. Annamites et Cambodgiens, certes, sont très fins et intelligents: ils demeurent trop séparés de notre civilisation pour être assimilés totalement à nos compatriotes; lorsque notre effort éducatif aura agi davantage, on pourra se montrer plus libéral; une précipitation immodérée irait à l'encontre de leurs intérêts et des nôtres<sup>38</sup>.

Cet extrait tiré de l'ouvrage de René Théry recèle plusieurs points qu'il est nécessaire de relever afin de bien comprendre cette question complexe. Premièrement, on constate une compréhension de la transformation démographique du fonctionnariat colonial, phénomène favorisant

---

<sup>38</sup> Théry, *op.cit.*, p. 62-24.

l'intégration croissante de Vietnamiens au sein des rangs de l'administration publique. Deuxièmement, l'auteur fait preuve d'une certaine frilosité, ou du moins prêche la prudence dans les démarches visant l'octroi de la citoyenneté française aux élites vietnamiennes. Selon Théry, il est clair que le « rattachement à la France » et la notion de « mérite » constituent des valeurs phares sur lesquelles doivent être basées la cession de ces droits et privilèges. Selon lui, le mérite conditionnant l'accession à la citoyenneté française doit être obtenu par la démonstration de preuves établissant l'acculturation complète de l'indigène et sa loyauté au système en place. Le rôle de la variable économique est quant à elle introduite par la préférence accordée aux Vietnamiens ayant rendu des « services remarquables dans l'ordre industriel ou agricole », une référence directe à l'élite terrienne cochinchinoise.

Dans cet extrait, la prépondérance des préjugés raciaux dans la catégorisation mentale des groupes indigènes « insuffisamment évolués » est flagrante, tout comme le rôle de la mise en valeur française dans la formation culturelle et identitaire des individus. Sur la question de la naturalisation des indigènes, on décèle une importante retenue, qui elle, semble basée sur une anxiété face à une possible perte d'emprise occidentale sur les leviers de pouvoirs coloniaux. La frilosité de l'auteur dans la cession des droits et privilèges reliés à la citoyenneté française est évidemment reflétée par la difficulté qu'ont les élites vietnamiennes à faire reconnaître leurs acquis culturels par le gouvernement colonial.

Les promesses induites par le mandat civilisateur français en Indochine ainsi que la pression, nationale et internationale, sur l'entreprise coloniale encouragèrent cependant les autorités en place à accepter certaines concessions. La montée des ambitions révolutionnaires en Asie ainsi que le prix astronomique des moyens de coercition utilisés pour les maîtriser poussèrent en effet le gouvernement colonial à offrir un nouveau titre honorifique aux élites vietnamiennes francisées: le statut d'indigène d'élite.

Ainsi, afin de répondre aux demandes de plus en plus pressantes d'une reconnaissance des acquis historiques et culturels de l'élite vietnamienne, les dirigeants français firent preuve

d'ingéniosité et ajoutèrent un échelon à la hiérarchie raciale déjà en place. Pour déterminer qui seraient les élus de cette mesure, le gouvernement prétendait prendre en compte les « services rendus à la France et à la colonisation, [...] la connaissance de la langue française, [...] [les] titres universitaires [ainsi que les] distinctions honorifiques obtenues »<sup>39</sup>. Cette nouvelle catégorie constituait une forme de purgatoire pour ces élites vietnamiennes, qui, au terme de deux années de « stage », pouvaient obtenir la citoyenneté française. Cette volonté de conciliation peut ainsi être analysée comme la tentative d'établir « un lieu de contact, de passage et d'échange surveillé [...] [servant à marquer] les prédicats moraux par lesquels un sujet [...] conserve [...] [ou obtient] son identité nationale »<sup>40</sup>. Donnant aux Européens un contrôle encore plus restreint sur les demandes de naturalisation, cet espèce de vestibule juridique fut bien sûr dénoncé par les journaux saigonnais qui y virent une nouvelle tactique afin de conserver la mainmise sur les pouvoirs coloniaux :

Nous ne croyons pas que ce décret, si jamais il est signé, donne satisfaction aux Annamites, bien que l'état nouveau qu'il comporte doive flatter leur amour propre. Créer des indigènes d'élite, c'est-à-dire une sorte d'aristocratie sociale, est évidemment une belle trouvaille psychologique, mais ce super-mandarinate n'est toujours qu'une étape vers l'accession des indigènes à qualités de citoyen français. [...] Ainsi, rien ne prouve qu'un "indigène d'élite" ne deviendra pas du jour au lendemain, un indigène tout court, parce qu'il aura manifesté trop d'indépendance<sup>41</sup>.

À juste titre, les auteurs pointèrent du doigt cette tendance à diviser pour régner utilisée par plusieurs puissances impérialistes de l'époque. Dans un texte écrit par l'administration de *La Tribune indochinoise* en 1931, il est ainsi mentionné qu'une telle tactique prétendait « opposer aux désirata légitimes des Annamites les moyens dilatoires »<sup>42</sup> utilisés par les Anglais aux Indes.

---

<sup>39</sup> « Avant la naturalisation: Une catégorie dite "indigènes d'élites" sera-t-elle créée par décret ? », *La Tribune indochinoise*, 17 octobre 1928, p. 3.

<sup>40</sup> Stoler, « Sexual Affronts and Racial Frontiers: National Identity, "Mixed Bloods" and the Cultural Genealogies of Europeans in Colonial Southeast Asia », *op.cit.*, p. 3.

<sup>41</sup> « Avant la naturalisation: Une catégorie dite "indigènes d'élites" sera-t-elle créée par décret ? », *La Tribune indochinoise*, 17 octobre 1928, p. 4.

<sup>42</sup> Jacques Donlar, « La dernière trouvaille de l'esprit de conquête "Une politique des races" : diviser les éléments ethniques et faire ainsi diversion à un nationalisme inquiétant », *La Tribune indochinoise*, 26 novembre 1928, p. 2.

Nous avons tendance à croire qu'une telle politique visait en effet une solidification des stratifications coloniales ainsi qu'un contrôle plus restreint sur les élites locales.

En résumé, nous pouvons affirmer sans nous tromper que l'objectif primaire poursuivi par l'*intelligentsia* vietnamienne était de joindre la caste dirigeante coloniale. Afin d'y parvenir, ces acteurs intégrèrent pleinement le discours civilisateur et exigèrent, avec le temps, le fruit de leurs efforts: la citoyenneté française. L'insertion de l'élite indigène dans la communauté citoyenne française sous-entendait cependant la confirmation légale d'une égalité complète basée sur des variables culturelles et non raciales; un nivellement racial que les colonisateurs ne virent pas d'un bon oeil. En effet, l'administration coloniale opta plutôt pour un maintien des différenciations ethniques et fit preuve d'ingéniosité en proposant le rajout de certains échelons à la hiérarchie préexistante.

Cette situation souligna le rôle que devait tenir le facteur racial dans les efforts d'intégration du métis au sein de la société française. Comme mentionné précédemment, une des craintes principales soulevées par les auteurs français au cours des années 1920 et 1930 était la peur d'un désaveu et de l'opposition des Eurasiens au pouvoir français: les révoltes métisses. « Vers quels groupements ira cette force nouvelle »<sup>43</sup> demandait Georges Garros en 1929. En effet, le but premier poursuivi par les Européens semble avoir été d'éviter la distanciation des métis envers la population d'origine française, facilitant ainsi leur accès à la citoyenneté.

Albert de Pouvourville écrivait déjà en 1916 que les Français n'avaient « aucun intérêt [...] à favoriser l'éclosion d'une classe moyenne<sup>44</sup>, [et qu'il ne fallait plus jamais prononcer le] mot de métis [...] [puisqu'il] n'a jamais fait qu'une classe de mécontents, d'insuffisants et de déracinés [...] ». Toujours selon Pouvourville, « métis est un terme grammatical [signifiant] un enfant né du commerce d'individus de race et de pigments différents; c'est aussi un terme ethnique,

---

<sup>43</sup> Jaques Donlar, « Le Premier pas vers une colonisation morale. Le statut des métis indochinois non-reconnus. (2) », *La Tribune indochinoise*, 09 janvier 1929, p. 1.

<sup>44</sup> Le terme « classe moyenne » doit ici être compris comme une « classe médiane », comme une nouvelle catégorie raciale.

lorsque par ignorance et même par encouragements charitables, l'une des deux races en présence, la supérieure, a laissé une caste intermédiaire se former et se différencier éducativement [...]. [Il était donc primordial pour la colonie ] de ne pas laisser se grouper les éléments [de cette caste] en ordre ethnique »<sup>45</sup>.

Cette vigoureuse mise en garde témoigne de la crainte nationale et raciale liée aux métis, mais surtout, de l'existence d'un double standard profondément marqué par le concept de race dans l'octroi de la nationalité civile française en Indochine. Alors qu'il était inconcevable d'accorder un laissez-passer aux élites vietnamiennes sans de concrètes preuves de leur loyauté, les métis profitèrent des craintes à leur endroit pour obtenir une porte d'entrée vers la citoyenneté française, au plus grand dam des élites vietnamiennes. En 1936, vingt ans après la mise en garde de Pouvoirville, le sénateur Justin Godart tint un discours relativement similaire, prouvant ainsi la stabilité de ces préoccupations dans le temps: « L'aide au métis doit être organisée [et] orientée de façon [...] à abolir et non à souligner la distinction d'origine raciale, à les traiter comme des Français qu'ils sont, et à en leur en donner conscience. »<sup>46</sup>.

La cohérence de ces discours pourtant séparés par plus de vingt ans nous permet de mieux saisir l'ambiguïté des critères sur lesquels a été basée la réforme métisse adoptée en 1928 à Paris. En effet, Emmanuelle Saada raconte dans de son ouvrage *Les Enfants de la colonie* son étonnement devant l'utilisation de la notion de race au sein de cette jurisprudence, terme pourtant banni des discours légaux français depuis l'abolition de l'esclavage en 1848<sup>47</sup>. Les contradictions existant entre les postulats culturels propres à la mise en valeur française et le pilier racial soutenant cette législation font effectivement sourciller. Bien qu'omniprésent dans le contexte social et journalistique de l'époque, l'intégration d'une terminologie racialisée au sein d'un texte législatif témoigne selon nous d'une volonté d'affirmer la prépondérance du rôle de la France dans la future colonie. Faisant appel à un concept dénommé par Saada comme une forme de « racisme

---

<sup>45</sup> Albert de Pouvoirville, « L'Indochine et ses métis », *La Dépêche coloniale*, 4949, 16 septembre 1916, p. 2.

<sup>46</sup> Godart, *op.cit.*, p. 158-159.

<sup>47</sup> Saada, *op.cit.*, p. 2-7.

inclusif »<sup>48</sup>, les critères raciaux furent alors utilisés dans un effort d'inclusion plutôt que d'exclusion. Ainsi, à l'opposé de la *one drop rule* américaine expulsant tout individu possédant une « goutte de sang noir » de la citoyenneté, la France décida à cette époque de faire de la goutte de sang française un critère d'intégration. Jacques Mazet écrivait ainsi en 1929 qu'il fallait comprendre « la nécessité qu'impose la fierté d'une race: celle de ne laisser perdre aucune goutte de sang national; [puisque] n'en coulerait-il qu'une seule dans les veines de l'enfant [...], celle-là anoblit toutes les autres. »<sup>49</sup>.

En utilisant le couvert humaniste propre à la mission civilisatrice, on décrivit d'abord cet effort progressiste comme un moyen de « soustraire [...] un enfant franco-annamite aux mauvaises influences d'une mère indigne »<sup>50</sup>. L'assimilant aux politiques d'aide à l'enfance déployées en métropole, cette loi fut décrite comme une réforme sociale alors qu'elle tenait probablement beaucoup plus d'un effort politique visant une solidification des pouvoirs en place. En positionnant la race comme facteur primaire de l'intégration citoyenne, les autorités françaises firent un pied de nez aux élites indochinoises, alors plus que jamais avides d'autodétermination. L'assouplissement extrême des moyens de preuves classiques utilisés afin de déterminer l'identité raciale d'un individu témoigne d'ailleurs de cette volonté des colonisateurs. Passant allègrement d'une échelle faisant de l'appartenance culturelle à la démonstration de phénotypes propres au caractère européen un facteur déterminant de l'accession citoyenne, les Français tentèrent par tous les moyens de justifier l'immense intérêt porté au phénomène métis. Ainsi, les critères (physiques, médicaux, nominaux, culturels, comportementaux) d'adoption légitimant leur intégration à la famille française furent perçus comme des confirmations de leur appartenance européenne plutôt que comme des preuves permettant une construction légale de cette dernière. Ainsi, selon Sambuc, « au terme de ce décret, tout individu, né sur le territoire de l'Indochine de parents dont l'un demeure légalement inconnu est présumé de race française, peut

---

<sup>48</sup> *Ibid.*, p. 14.

<sup>49</sup> *Ibid.*, p. 197.

<sup>50</sup> Henri Sambuc, « Les métis franco-annamites en Indochine (6) », *L'Annam nouveau*, 9 août 1931, p. 1.

obtenir la reconnaissance de la qualité de Français »<sup>51</sup>. Cette reconnaissance passant par une présomption « [de l'origine] française du père ou de la mère légalement inconnus [peut être rendue] possible par tous [les] moyens: le nom du métis, l'éducation, la culture, la situation sociale ... »<sup>52</sup>.

Les textes commentant le décret du 4 novembre 1928 sont lourds de contradictions et de paradoxes. René Théry qui, rappelons-nous, défendait la primauté du mérite et de l'éducation dans l'accession indigène à la citoyenneté française, effectue un revirement total d'opinion lorsqu'il aborde la question métisse. Prônant antérieurement la prudence dans l'intégration citoyenne, il défend alors avec cœur l'humanisme et le progrès induit par cette loi<sup>53</sup>. Ces contradictions marquent l'importance donnée à la question métisse dans la légitimation coloniale à l'époque de l'entre-deux-guerres. La volonté de créer une nouvelle classe de Français acclimatés et pouvant tenir le fort en temps troubles semble ainsi s'opposer aux efforts d'intégration des élites vietnamiennes pourtant amorcés depuis plusieurs années. En tentant de répondre à la question vitale des futures dynamiques de pouvoirs devant exister entre Vietnamiens, métis et Français au sein de la colonie, les Français prirent parti.

[le métis] trouvera-t-elle suffisante [la place] que lui aura faite l'Union [...] ? Que se passera t'il alors ? Alliance ou conflit entre l'annamite et l'eurasien, entre ceux-ci et la masse française ? Qui sera l'arbitre entre les trois rivaux ayant ou croyant avoir des droits égaux aux sources et aux faveurs de la fortune ? [*sic*]<sup>54</sup>.

Le métis devait devenir le dauphin des aspirations françaises en Indochine. Pour une France en reconstruction et de plus en plus préoccupé par la valeur du biopouvoir dans la définition de la Nation, sa descendance métissée, même non reconnue par l'autorité paternelle, devint un vecteur de renouveau national et une source d'espoir pour le futur de la colonie.

---

<sup>51</sup> Henri Sambuc, « Les métis franco-annamites en Indochine (5) », *L'Annam nouveau*, 6 aout 1931, p. 1.

<sup>52</sup> Théry, *op.cit.*, p. 63.

<sup>53</sup> *Ibid.*, p. 63-64.

<sup>54</sup> Henri Sambuc, « Les métis franco-Annamites en Indochine », *La Tribune indochinoise*, 21 septembre 1931, p. 3.

## *Conclusion*

Au travers de ces quatre volets, nous avons tenté d'explorer de quelle façon les dialogues entre les discours étatiques et ceux tenus par une élite indochinoise urbaine s'exprimant en langue française se sont articulés, répondus et contredits sur la question du traitement (politique et social) des métis franco-vietnamiens abandonnés dans la période de l'entre-deux-guerres. Pouvant être considérées comme deux facettes d'une même médaille, ces deux pouvoirs avaient comme trame idéologique commune un soutien incontestable, quoique parfois tacite, à l'effort colonial français. Bien que nous classions ces deux pouvoirs en entités distinctes, la porosité de cette catégorisation et l'interchangeabilité des discours (et intérêts) défendus par leurs protagonistes ont cependant été démontrées à maintes reprises tout au long de ce mémoire. Loin de constituer des groupes de réflexion travaillant en silos, ces derniers s'échangèrent idées, concepts, valeurs et projets afin de penser et construire l'Indochine. Dans cette grande discussion, les métis occupèrent une place centrale et ouvrirent la porte à des débats touchant aux constructions historiques, humanitaires, scientifiques, politiques et juridiques de la nation française.

### **La question métisse**

En brouillant les points de repère sur lesquels reposait l'hégémonie raciale française, l'Eurasien fut perçu comme une menace à l'ordre hiérarchique établi. La dilution des gènes européens au sein du bassin colonial induisit en effet une potentielle remise en question de la supériorité intrinsèque occidentale, elle-même tributaire de son homogénéité raciale et culturelle. Dépendante de la fixité des catégories à l'origine de ses prémisses (et ainsi de la valeur normative des individus), l'ordre colonial a vu l'avilissement racial provenant du métissage en colonie comme une menace directe à son autorité. Polarisant les opinions et faisant appel tant aux valeurs morales et éthiques qu'à des concepts scientifiques, les discussions portant sur la question métisse furent rapidement assimilées tant à l'héritage français qu'au futur de la colonie. Cette question métisse constitua ainsi au fil des années une trame de fond sur laquelle put s'établir une nouvelle définition de la colonisation civilisatrice française et un renouvellement de son mandat humanitaire.

### Un retour

Présente depuis les balbutiements de la colonisation indochinoise en 1858, cette question métisse s'imbriqua aux rapports raciaux et de genre qu'entretenait déjà l'Occident avec sa propre population. Dès son homologation en 1887 en tant qu'*Union Indochinoise*, le Protectorat français établit de strictes mesures encadrant la sexualité interracial sur son territoire. Dans ce nouvel environnement sauvage et vicié, l'Homme occidental était assailli de toutes part. Présentées comme la représentation vivante de la décadence propre au climat des Tropiques, les femmes vietnamiennes furent ainsi d'emblée dépeintes comme « émotionnelles, fourbes et puériles », contredisant ainsi la rationalité et la droiture propre au colonisateur. Par la nature superficielle du mandat d'encadrement propre à la colonisation française, les soldats et colons furent toutefois « contraints » d'établir des relations temporaires avec ces femmes indigènes, relations qui aboutirent bien sûr à la production d'une progéniture métissée.

Considérée par les auteurs comme une menace tant pour l'homme français que pour son enfant, la femme vietnamienne fut rapidement évacuée des options visant à répondre à cette question métisse. Ses tares raciales exacerbées par son genre menaçant sa descendance, l'État fut rapidement désigné comme principale entité assurant l'intégrité morale et physique de l'enfant métissé. Alors affublé des défauts propres aux deux races, considéré comme stérile et dégénéré, le métis constituait le reflet d'une facette sombre de la colonisation, l'appendice honteux de la glorieuse mission civilisatrice. Les avancées scientifiques et idéologiques propres au début du XX<sup>e</sup> siècle priorisant la primauté du milieu dans la construction des individus offrirent cependant une échappatoire à cette sombre rhétorique. Par un processus de réhabilitation populaire et de responsabilisation étatique, sa dualité raciale et la mixité de ses affiliations furent ainsi peu à peu décrites comme une ressource potentiellement exploitable et justifiant son encadrement.

Des réflexions visant à légitimer les visées impérialistes françaises naquit ainsi l'idée selon laquelle, par humanisme et empathie envers sa propre race, l'État devait venir en aide à ces enfants déshérités et abandonnés par leur père français. Via des politiques d'éducation invasives fondées sur des bases scientifiques modernes ayant comme objectif l'assimilation totale de ces rejetons dans un milieu français, l'État colonial amorça un processus de réintégration de ces

enfants de la colonisation. La cohabitation de concepts antagonistes positionnant l'humanisme, le milieu et l'importance de la race dans l'effort déployé envers ces jeunes démontrent bien les ambiguïtés découlant des procédés de validation coloniale ainsi que de l'imbrication de différents systèmes de valeurs au sein de la pensée impériale française.

Sous le couvert d'un humanisme propre à la mission civilisatrice, la France s'intéressa à la figure du métis abandonné et désoeuvré, l'associant graduellement à l'héritage de la colonisation française en Asie du sud-est. De la honte nationale qui devait émaner de ce portrait peu flatteur naquit une rhétorique justifiant un réinvestissement majeur de la métropole au sein de structures éducatives, législatives et sociales en Indochine. Répondant aux pressions internationales (S.D.N.) et locales (développement de réseaux de contestation politique), la France déconstruisit la figure romancée et racialisée de l'Eurasien afin de l'incorporer à une vision scientifique et légale qui introduisit la prépondérance du rôle qu'il était destiné à tenir au sein de l'Indochine moderne et par conséquent, le mandat que devait aussi assumer la France.

Selon la logique prônée, ces jeunes, pauvres, abandonnés et de race française, devaient ainsi devenir des enfants de l'État colonial. Le processus autorisant une telle filiation était en soi révolutionnaire, tant dans ses fondements idéologiques que juridiques. Il permettait en effet à l'État de reconnaître et de déclarer « ses » enfants, au profit de la traditionnelle prérogative paternelle. Le bagage génétique des métis devant être garant de leur identité, on assista alors à une racialisation de la citoyenneté élargissant le bassin national sur des prémisses sanguines. Cette forme collective de filiation devait bien sûr avoir comme support un réseau scolaire développé assurant l'adhésion complète de l'Eurasien à l'identité européenne.

L'éducation, par son alignement idéologique aux pouvoirs en place, devait servir de canal permettant la diffusion et l'application des nouveaux paradigmes sur lesquels était fondé ce renouvellement de la mise en valeur française. Tout en se basant sur une conception économique et sociale de la société, à savoir le soutien aux enfants déshérités, les critères raciaux déterminant la sélection des métis abandonnés visaient cependant une conservation des frontières et

hiérarchies coloniales. Ces écoles devaient en effet servir de « lieux de passage » encadrant la passation des prédicats moraux occidentaux, aiguillant ainsi la construction identitaire des Eurasiens.

Détenant des gènes blancs, mais possédant une acclimatation naturelle au territoire indochinois, la figure du métis recelait un potentiel stratégique et politique certain. De culture française, mais parlant la langue locale, il pouvait jouir d'une certaine sympathie de la part des populations indigènes et possédait ainsi toutes les caractéristiques afin de s'établir comme futur émissaire de la civilisation occidentale en Asie du sud-est. La versatilité de la figure du métis, la malléabilité de son identité au profit d'une propagande coloniale en perte de légitimité furent ainsi mises en relief par ces efforts intéressés d'assimilation culturelle et raciale.

Dans les années 1920 et 1930, cette volonté d'intégrer le Métis au projet colonial témoigne de transformations déjà entamées au sein de la colonie. En effet, le contexte économique moribond de l'époque et l'inévitable délégation de certains pouvoirs politiques induits par le mandat de la colonisation civilisatrice poussaient les Français à adopter certaines réformes visant la transformation du corps institutionnel indochinois. Ces mutations, préparées par le système éducatif français, visaient majoritairement l'incorporation de candidats vietnamiens et métis au sein du fonctionariat de la colonie. Bien qu'ayant comme objectif premier une diminution des coûts liés aux institutions publiques, cet effort de cohabitation devait aussi représenter une preuve concrète de la réussite des politiques françaises de mise en valeur. Cette transformation ouvrait cependant aussi la voie à une refonte de la hiérarchie institutionnelle traditionnelle prônant l'incapacité des Vietnamiens à diriger efficacement et rationnellement leurs propres institutions publiques. Ce glissement, attendu par certains, mais redouté par d'autres, possédait donc la capacité de modifier les rapports de pouvoir à l'origine de la domination civilisationnelle et raciale française en Indochine.

Cette délégation de certains pouvoirs législatifs et exécutifs était en effet déjà depuis plusieurs années anticipée par une élite vietnamienne instruite et francisée. Les hésitations du

gouvernement colonial dans l'octroi de ces droits et privilèges devinrent cependant un irritant majeur pour cette *intelligentsia*, qui en fit un thème récurrent au sein des journaux publiés à Hanoi et Saigon lors de l'entre-deux-guerre. Selon la majorité des auteurs vietnamiens analysés, la reconnaissance envisagée par ces élites devait invariablement passer par la naturalisation des sujets les plus avancés dans le processus civilisationnel colonial, à savoir, l'élite vietnamienne urbaine. Puisqu'elle faisait appel aux critères immuables au travers desquels peut être identifiée l'identité française et puisqu'elle était héréditaire, cette naturalisation détenait cependant un poids considérable au sein de la psyché française. On comprend ainsi que malgré le caractère exclusivement juridique et légal de cette catégorie (une garantie contre l'arbitraire des pouvoirs coloniaux), elle était aussi chargée d'une importante symbolique raciale héritée de la longue construction identitaire française. Pragmatiquement, la citoyenneté constituait aussi bien sûr un des derniers remparts permettant une division entre les riches indigènes francisés et la minorité dominante d'origine européenne.

En conservant ces impératifs en tête, les auteurs français (journalistes, essayistes, hommes politiques) prêchèrent pour la prudence et la patience, proposant même d'établir une catégorie d'indigène d'élite préalable à l'accession citoyenne. L'influence du mérite dans l'octroi des privilèges citoyens était, pour la grande majorité, un point central autour duquel gravitait leur argumentaire. À l'opposé, ces mêmes auteurs défendirent cependant une facilitation des normes, critères et processus permettant l'absorption totale des métis au sein de la communauté française en Indochine. Ce paradoxe atteint son apogée lors de l'adoption, en 1928, du *décret métis* permettant à tout individu, né sur le territoire de l'Indochine, de parents présumés de race française, de demander judiciairement la reconnaissance de sa qualité de Français. Par sa nature purement raciale (*one drop rule*) et la volatilité des critères évalués (nom, culture, éducation, physionomie, etc.), cette naturalisation de masse mit en exergue toutes les contradictions et ambiguïtés imputées à la colonisation civilisatrice. L'hypocrisie émanant de cette prise de position nuit bien sûr aux relations entre élites vietnamiennes et françaises. Par leur acharnement à défendre l'essence humanitaire des réformes métisses, les Français prêtèrent le

flanc à une myriade de critiques soulignant le sophisme politique à l'origine de ces démarches sociales.

Bien que la volonté d'établir une population française métissée avait comme objectif de garantir la pérennité de la colonisation en Indochine, elle contribua plutôt à nourrir la désillusion puis le désaveu de certains groupes croyant encore à la mission civilisatrice et à la collaboration franco-annamite. Alors que la primauté de l'individualité perdit graduellement de la vitesse au profit de la communauté et du collectif, cette focalisation sur l'identité culturelle et raciale des individus devint un catalyseur favorisant la diffusion du modèle socialiste envers les exclus de ce système: les indigènes de classes inférieures, depuis toujours écartés des politiques d'occidentalisation.

De 1938 à 1944, les politiques invasives d'éducation française atteignirent leur paroxysme par la fondation des *Instituts Jules Brévié*. Ces instituts se positionnèrent farouchement pour la sauvegarde de la race française en Indochine, utilisant allègrement le sudolement et la coercition si nécessaire<sup>1</sup>. En kidnappant les enfants dénoncés comme métis et en créant des classes isolant ceux possédant des traits physiques caucasiens de ceux plus foncés, les autorités effectuèrent leur dernière tentative visant à inculquer à cette catégorie une appartenance européenne commune. Cet ultime effort fut cependant coupé court par le déclenchement précoce en Asie du sud-est, de la Seconde Guerre mondiale. Ainsi, alors qu'en 1945 la France abandonnait l'Indochine à la puissance japonaise, sous la pression populaire plusieurs de ces métis blancs furent rapatriés en France, et ce, afin de revoir une mère patrie qu'ils n'avaient pourtant jamais connue...

### **Matière à réflexion sur l'identité et la Nation**

Malgré l'époque et le contexte marquant cette longue réflexion sur le métissage en Indochine française, nous croyons que ce sujet est encore d'actualité et mérite d'être analysé à la lumière des événements actuels. De la crise mondiale des migrants confrontant la cohérence religieuse et culturelle au sein d'une multitude d'États jusqu'au retour d'une certaine forme de nationalisme

---

<sup>1</sup> Jennings, *op.cit.*, p. 187.

ethnique en découlant, nous vivons actuellement une grande remise en question des paradigmes définissant l'identité nationale et politique en Occident. La polarisation populaire découlant de la globalisation de l'information ainsi que l'effritement graduel des frontières nationales au profit de divers réseaux d'échanges ouvrent actuellement la porte à un vif repli identitaire qui n'est pas sans évoquer les questions raciales du début du XX<sup>e</sup> siècle. Nous rappelant que l'histoire n'est pas linéaire, mais plutôt une suite d'avancées, de soubresauts et de replis, force est de constater que les questions opposant la survie nationale, l'origine ethnique des individus et les valeurs humanistes sont encore bien d'actualité. Ces idées, forgées au sein même de la construction identitaire occidentale, sont pourtant à la fois complémentaires et contradictoires.

Comme dans la devise française les valeurs de liberté et d'égalité peuvent aisément se s'opposer, elles n'en constituent cependant pas moins l'incarnation même sur lequel l'éclosion nationale française s'est effectuée. La notion de fraternité, pour sa part, ouvre la porte à une réflexion déjà entamée, à savoir, la définition des frontières intérieures et des limites extérieures d'un État, d'une Nation, d'une race. Afin de circonscrire notre propre identité, il est tout d'abord nécessaire de définir l'Autre. Se nourrissant mutuellement, les notions d'identité et d'altérité proviennent en effet d'une seule et même matrice et ont tendance à se compléter plus qu'à s'opposer.

Envisagées comme deux pôles permettant l'établissement d'un spectre identitaire commun, ces notions favorisent l'établissement de frontières, catégories et hiérarchies nécessaires à l'identification raciale et nationale. En offrant des bornes sur lesquelles fonder les concepts de pureté, de contamination et d'infiltration, ce spectre identitaire est garant de la pérennité de la Nation. La désintégration nationale devant être évitée à tout prix, il importe pour les autorités modernes de s'offrir les moyens de contrer la contamination tant humaine que culturelle de ses fondements. À l'époque contemporaine, les préoccupations touchant à la contamination nationale sont soulignées par les importants déplacements de populations. Le flot de réfugiés se présentant aux frontières des États soulève en effet d'importantes questions éthiques. Alors que les lents procédés d'immigration servent avant tout de lieu de rencontre, de contact, de passage et d'échanges surveillés entre les différentes communautés, comment assurer la conservation des

valeurs communes sans effectuer une analyse stricte des nouveaux arrivants ? L'éducation culturelle est elle nécessaire à l'intégration et donc, à la régénération nationale ? Comment concilier le devoir d'humanisme imposé par la situation, les postulats humanitaires de l'Occident et l'obligation d'assurer une sécurité nationale à ses propres citoyens ? L'ambiguïté de ces questions et l'importance des paradoxes qu'elles engendrent sont notamment visibles au sein de la sémantique utilisée par les gouvernements en place. Par exemple, l'utilisation du mot migrant au profit de celui de réfugié autorise certaines de ces nations à contourner le devoir d'aide induit par les politiques internationales déployées depuis les cinquante dernières années. Souverain, sûr de lui et moralisateur pendant la plus grande portion du XX<sup>e</sup> siècle, l'Occident a en effet chapeauté une multitude d'organisations supranationales visant la diffusion des valeurs occidentales et défendant l'importance du vivre-ensemble planétaire.

Cette crise attire donc l'attention sur l'un des grands chocs modernes de la civilisation occidentale: son incapacité à imposer rationnellement l'universalité de ses valeurs constituantes. La foi en la raison, la science, la laïcité, la démocratie et la primauté de l'individu étant des piliers sur lesquels s'établirent le rayonnement de l'Occident, le rejet de ces notions par certaines populations est pour plusieurs incompréhensible. Le contexte historique et culturel à l'origine de ces constructions doit cependant être mis en relief afin de comprendre la source des critères définissant les frontières intérieures de nos nations ainsi que les procédés faisant d'eux leur centre identitaire. Une telle démarche favoriserait certainement un dialogue plus constructif et moins paternaliste que le prosélytisme fréquemment déployé par les différentes institutions internationales occidentales. Alors que les colonies furent pendant des décennies des laboratoires de modernité permettant de définir et de polir la constitution de ces remparts nationaux, il importe aujourd'hui plus que jamais de s'intéresser à leur histoire. La maîtrise des concepts ayant mené à leur implosion et à la redéfinition nationale qui en découla peuvent certainement offrir de précieuses pistes d'analyses permettant de faire face aux bouleversements mondiaux actuels.

## Bibliographie

### Sources primaires

#### Ouvrages, études, pamphlets et romans

AOM, Amiraux 7701, Société de protection et d'éducation des Jeunes Métis Français de la Cochinchine et du Cambodge (Traduction anglaise), 1899, 5 p.

BONIFACY, Lieutenant-colonel, « Les Métis franco-tonkinois », Paris, *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, Vol. 1 (1), 1910, p. 607-642.

Bulletin de la Société des Études Indochinoises de Saigon, « Quand l'Opium finançait la colonie », 1917, 15 p.

DOUCET. *Métis et congais d'Indochine*, Hanoi, 1928, 28 p.

DOUMER, Paul. *L'Indo-Chine française. Souvenirs*, Paris, Ed.Vuibert, 2e édition, 1930 [1905], 424 p.

FARRERE, Claude. *Les Civilisés*, Paris, Edition Kailash 1997 [1905], 323 p.

FERRY, Jules. *Le Tonkin et la Mère Patrie*, Harvard [Paris], University of Michigan, Ed.Victor-Havard, 2009 [1890], 412 p.

GODART, Justin. *Rapport de mission en Indochine: 1 janvier - 14 mars 1937*, Clamecy, l'Harmattan, 1994 [1937], 206 p.

HOMBERG, Octave. *L'Ecole des colonies*, Paris, Librairie Plon, 1929, 296 p.

Dr. JOYEUX, Bernard. « Le péril vénérien et la prostitution à Hanoi (État actuel-Bibliographie-Règlementation) », Hanoi, *Bulletin de la Société Médico-Chirurgicale de l'Indochine*, 1930, p. 453-514.

LEFEVRE, Kim. *Métisse Blanche*, Paris, Edition de l'Aube, 2003 [1990], 409 p.

MONET, Paul. *Les Jauniers*. Paris, Gallimard, 1930, 254 p.

NGO, Van. *Au pays de la cloche fêlée "Tribulation d'un cochinchinois à l'époque colonial"*, Paris, L'Insomniaque, 2013 [2000], 240 p.

POURTALES, Guy. *Nous, à qui rien n'appartient*, Paris, Edition Kailash, 1990 [1931], 282 p.

PHUNG, Vu Trong. *Le fabuleux destin de Xuan le Rouquin*, Hanoi, 1936, 238 p.

PHUNG, Vu Trong. *Lục Xi: Prostitution and Venereal Disease in Colonial Hanoi*, Honolulu, University of Hawai Press, 2011 [1937], p. 47-176.

THERY, René. *L'Indochine française*, Paris, Les Éditions Pittoresques, 1931, 220 p.

VIOLLIS, Andrée. *Indochine S.O.S.*. Pantin, Éditions « Les Bons Caractères », 2008 [1935], 350 p.

#### Articles de journaux

Albert de Pouvourville, « L'Indochine et ses métis », *La Dépêche coloniale*, Saigon, 16 septembre 1916, p. 2.

Pierre Varet, « La conquête des cœurs », *La Dépêche coloniale*, Saigon, 9 janvier 1931, p. 1.

#### Journaux dépouillés

*L'Annam nouveau*, Hanoi, trihebdomadaire (juin 1931 - avril 1942)

*La Tribune indochinoise*, Saigon, trihebdomadaire (janvier 1927 - décembre 1937)

*L'Écho annamite*, Saigon, trihebdomadaire (janvier 1928 - décembre 1932)

#### **Mémoires et Thèses**

FIRPO, Christina. « The Durability of the Empire: Race, Empire and "Abandoned" Children in Colonial Vietnam 1870-1956 », Thèse de Ph.D., University of California, 2007, 266 p.

RADAR, Emmanuelle. « "Putain de colonie !" : anticolonialisme et modernisme dans la littérature du voyage en Indochine (1919-1939) », Thèse de Ph.D., Amsterdam School for Cultural Analysis (ASCA), 2008, 827 p.

TRACOL-HYUNH, Isabelle. « Entre ordre colonial et santé publique, la prostitution au Tonkin de 1885 à 1954 », Thèse de Ph.D., Université Lumière Lyon 2, 12 décembre 2013, 565 p.

TRÂN PHUONG, Bui. « Viêt Nam 1918-1945, genre et modernité », Thèse de Ph.D., Université Lumière Lyon 2, 21 février 2008, 615 p.

### Ouvrages généraux, ouvrages spécialisés et monographies

ANDERSON, Benedict. *L'imaginaire national: Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, Ed. La découverte, 1996 [1983], 213 p.

BHABHA, Homi K. *Les lieux de la culture: Une théorie postcoloniale*, Paris, Payot, 2007, 411 p.

BALLANTYNE, Tony et Antoinette Burton (Eds.). *Bodies in Contact. Rethinking Colonial Encounters in World History*, Durham, Duke University Press, 2005, p. 445 p.

BANCEL, Nicolas, Pascal Blanchard, Gilles Boetsch, Eric Deroo et Sandrine Lemaire. *Zoos humains. De la Vénus hottentote aux reality shows*, Paris, Editions de la Découverte, 2002, 479 p.

BOUSQUET, Gisèle et Nora Taylor. *Le Viêt Nam au féminin*, Paris, Les Indes savantes, 2005, 399 p.

BROCHEUX, Pierre et Daniel Hemery. *Indochine la colonisation ambiguë (1858-1954)*, Paris, Éditions la decouverte, 2001, 447 p.

EZRA, Elisabeth. « Colonialism Exposed: Miss France D'Outre-Mer, 1937 », Minneapolis, University of Minnesota Press, *Identity Papers: Contested Nationhood in Twentieth Century France*, Ed. Steven Ungar et Tom Conley, 1996, p. 50-65.

FOUCAULT, Michel. *Histoire de la sexualité 1: La volonté de savoir*, Montréal, Ed. Gallimard, 2007 [1994], 211 p.

G. MARR, David. *Vietnamese tradition on Trial 1920-1945*. Los Angeles, University of California Press, 1981, 468 p.

GUILLEMOT, François et Agathe G. Larcher (dir). *La Colonisation des Corps: De l'Indochine au Vietnam*, Paris, Ed. Vendémiaire, 2014, 443 p.

LEVINE, Philippa. *Prostitution, Race, and Politics: Policing Venereal Disease in the British Empire*, Londres/New-York, Routledge, 2003, 480 p.

McLUHAN, Marshall. *Pour comprendre les médias: Les prolongements technologiques de l'homme*, Paris, Ed. Seuil, 2008 [1964], 391 p.

M.F. PEYCAM, Philippe. *The Birth of Vietnamese Political Journalism: Saigon 1916-1930*, N.Y., Columbia University Press, 2012, 306 p.

MORLAT, Patrice. *Indochine années vingt: Le rendez-vous manqué (1918-1928): La politique indigène des grands commis au service de la mise en valeur*, Paris, Ed. Les Indes savantes, 2001, 553 p.

PRATT, Mary-Louise, *Imperial Eyes. Travel Writing an Transculturation*, Londres/New York, Routledge, 1992, 296 p.

SAADA, Emmanuelle. *Les Enfants de la colonie: Les métis de l'Empire français entre sujétion et citoyenneté*, Chicago, University of Chicago Press, 2012, 339 p.

STOLER, Laura Ann. *Carnal Knowledge and Imperial Power: Race and the Intimate in Colonial Rule*, Berkeley, University of California Press, 2002, 376 p.

TARAUD, Christelle. *Mauresques: Femmes orientales dans la photographie coloniale 1860-1910*, Paris, Éd. Albin Michel, 2003, 143 p.

T.JENNING, ERIC. *Imperial Heights. Dalat and the making and undoing of French Indochina*. Los Angeles, University of California Press, 2011, 352 p.

VAN KY, Nguyen. *La société vietnamienne face à la modernité: le Tonkin de la fin du XIXe siècle à la Seconde Guerre mondiale*, Paris, Ed. L'Harmattan, 1995, 432 p.

YEE, Jennifer. *Clichés de la femme exotique: un regard sur la littérature coloniale française entre 1871-1914*, Paris, Ed. L'Harmattan, 2000, 368 p.

## Périodiques

ANDERSON, Warwick. « The Trespass Speaks: White Masculinity and Colonial Breakdown », Bloomington, *The American Historical Review*, Vol. 5 (102), 1997, p. 1343-1370.

BOITTIN, Jennifer Anne, Christina Firpo et Emily Musil Church. « Hierarchies of Race and Gender in the French Colonial Empire, 1914-1946 », *Oxford, Historical reflexions*, Vol. 37 (1), 2011, p. 60-90.

BROCHEUX, Pierre. « Crise économique et société en Indochine française », Paris, *Revue française d'histoire d'outre mer*, Vol. 63, 1976, p. 557-655.

FIRPO, Christina. « Lost Boys: "Abandoned" Eurasian Children and the Management of the Racial Topography in Colonial Indochina, 1938-1945 », *French Colonial History*, Vol. 8, 2007, p. 203-221

FRUHSTUCK, Sabine. « Male Anxieties: Nerve Force, Nation, and the Power of Sexual Knowledge », Cambridge, CUP, *Journal of the Royal Asiatic Society*, Vol. 15 (1), 2005, p. 71-88.

G.FUCHS, Rachel. « France in a Comparative Perspective », Baltimore, Johns Hopkins University Press, *Gender and the Politics of Social Reform in France (1870-1914)*, 1995, p. 156-187.

G. MARR, David. « The 1920s Women's Rights Debates in Vietnam », Cambridge, *The Journal of Asian Studies*, Vol. 35 (3), 1976, p. 371-389.

GOSCHA.E. Christopher. « "Le barbare moderne" : Nguyen Van Vinh et la complexité de la modernisation coloniale au Vietnam », Paris, *Outre-mers. Revue d'histoire*, tome 88 (332-333), 2001, p. 319-346

GROSLIER, Bernard Philippe. « Pour une géographie historique du Cambodge », Paris, *Les Cahiers d'outre-mer*, CNRS, (104), 1973, p. 337-379.

GUÉNEL, Annick. « Prostitution, maladies vénériennes et médecine coloniale au Viêt-Nam de la conquête française à la guerre d'indépendance », Amsterdam, Ed. John Kleinen (NARCIS), « Introduction in Vietnamese Society in Transition », *The daily politics*, 2001, p. 233-249.

GUILLAUME, Pierre. « Les métis en Indochine », Paris, *Annales de démographie historique*, « Les réseaux de parenté », 1995, p. 185-195

HÉMERY, Daniel. « L'Homme, un itinéraire vietnamien. Humanisme et sujet humain au XX<sup>e</sup> siècle », Marseille, PUP, *Moussons*, (13-14), 2009, p. 27-53.

KELLER, Richard. « Pinel in the Maghreb: Liberation, Confinement, and Psychiatric Reform in French North Africa », Baltimore, John Hopkins University, *Bulletin of the History of Medicine*, Vol. 3 (79), 2005, p. 459-499.

LARCHER-GOSCHA, Agathe. « La voie étroite des réformes coloniales et la " collaboration franco-annamite " (1917-1928) », Paris, *Revue française d'histoire d'outre-mer*, tome 82 (309), 1995, p. 387-420.

LESSARD, Micheline. « Organisons-nous! Racial antagonism and Vietnamese economic nationalism in the early Twentieth century », Lansing, Michigan State University Press, *French Colonial History*, Vol. 8, 2007, p. 171-201

LESSARD, Micheline. « The Colony Writ Small: Vietnamese Women and Political Activism in Colonial Schools During the 1920s », Ottawa, *Journal of the Canadian Historical Association*, Vol. 18 (2), 2007, p. 3-23.

MONNAIS, Laurence. « Colonised and Neurasthenic: From the Appropriation of a Word to the Reality of a Malaise de Civilisation in Urban French Vietnam », Ottawa, *Health and History*, (14), 2012, p. 121-142.

OSBORNE, Milton. « The Faithful Few: The politics of collaboration in Cochinchina in the 1920s », Honolulu, University of Hawaiï Press, Ed. Walter F. VELLA, *Aspects of Vietnamese history*, 1973, p. 160-190.

POLS, Hans. « Psychological Knowledge in a Colonial Context: Theories on the Mature of the "Native Mind" in the Former Dutch East Indies », Washinton DC, *History of Psychology*, Vol.10 (2), 2007, p. 111-131.

PROSHAN, Franck. « "Syphilis, Opiomania, and Pederasty" : Colonial Construction of Vietnamese (and French) Social Diseases », Austin, University of Texas Press, *Journal of the History of Sexuality*, Vol. 11 (4), 2002, p. 610-636.

SHAPIRO, Hugh. « The Puzzle of Spermatorrhea in Republican China », Durham, Duke University Press, *Positions. Asia Critique*, Vol. 3 (6), 1998, p. 551-595.

STOLER, Ann. « Sexual Affronts and Racial Frontiers: National Identity, "Mixed Bloods" and the Cultural Genealogies of Europeans in Colonial Southeast Asia », Ann Arbor, University of Michigan, 1991, 45 p.

SPIVAK, Gayatri, « Can the subaltern speak ? Speculations on widow sacrifice », Londres/New-York, *Colonial Discourse and Post-Colonial Theory*, 1993, p. 66-111.

THEBAUD F. « Genre et histoire », in BARD C., BAUDELOT C., MOSSUZ-LAVAU J. (dir.), « Quand les femmes s'en mêlent », *Genre et pouvoir*, Ed. de la Martinière, 2004, p. 26-38.

VAUGHAN, Megan. « Madness and Colonialism, Colonialism as Madness Re-Reading Fanon Colonial Discourse and the Psychopathology of Colonialism », Orono, University of Maine, *Paideuma*, (39), 1993, p. 44-55

### **En ligne:**

AFFIDI, Emmanuelle. « Vulgarisation du savoir et colonisation des esprits par la presse et le livre en Indochine française et dans les Indes néerlandaises (1908-1936) », 2009, [en ligne] <http://moussons.revues.org/1078> (page consultée le 12 août 2016).

Association Nationale des Anciens et Amis de l'Indochine et du Souvenir Indochinois (A.N.A.I.), 1994, [en ligne] <http://www.anai-asso.org> (page consultée le 4 juillet 2016).

Asian Association of World Historians (AAWH). « Dang Thi Van Chi: The Woman Issue in Vietnam before 1945 », 2006, [en ligne] <http://chuyencuachi.blogspot.ca/2011/06/woman-issue-in-vietnam-before-1945.html> (page consultée le 2 août 2016).

GENEL, Katia. « Le biopouvoir chez Foucault et Agamben », Paris, *Methodos. Savoirs et textes*, Vol. 4: « Penser le corps », 2004, [en ligne] <http://methodos.revues.org/131> (page consultée le 25 août 2016).

THÉRY, René. « Résumé critique: *L'Indochine française* », *Bulletin de l'Ecole française d'Extrême-Orient*, tome 31, 1931, p. 523-524 [en ligne] [http://www.persee.fr/doc/befeo\\_0336-1519\\_1931\\_num\\_31\\_1\\_4496](http://www.persee.fr/doc/befeo_0336-1519_1931_num_31_1_4496) ( page consultée le 20 août 2016 ).

TRACOL-HUYNH, Isabelle. « La prostitution au Tonkin colonial, entre races et genres », *Genre, sexualité et société*, (2), 2009, [en ligne] <http://gss.revues.org/index1219.html>, (page consultée le 20 août 2016).

UQAM, « Nguyễn-Vân-Tam (1895-1990) », Montréal, *Historical Dictionary*, [en ligne] <http://indochine.uqam.ca/en/historical-dictionary/1061-nguyn-vn-tam-18951990.html> (page consultée le 2 février 2017).

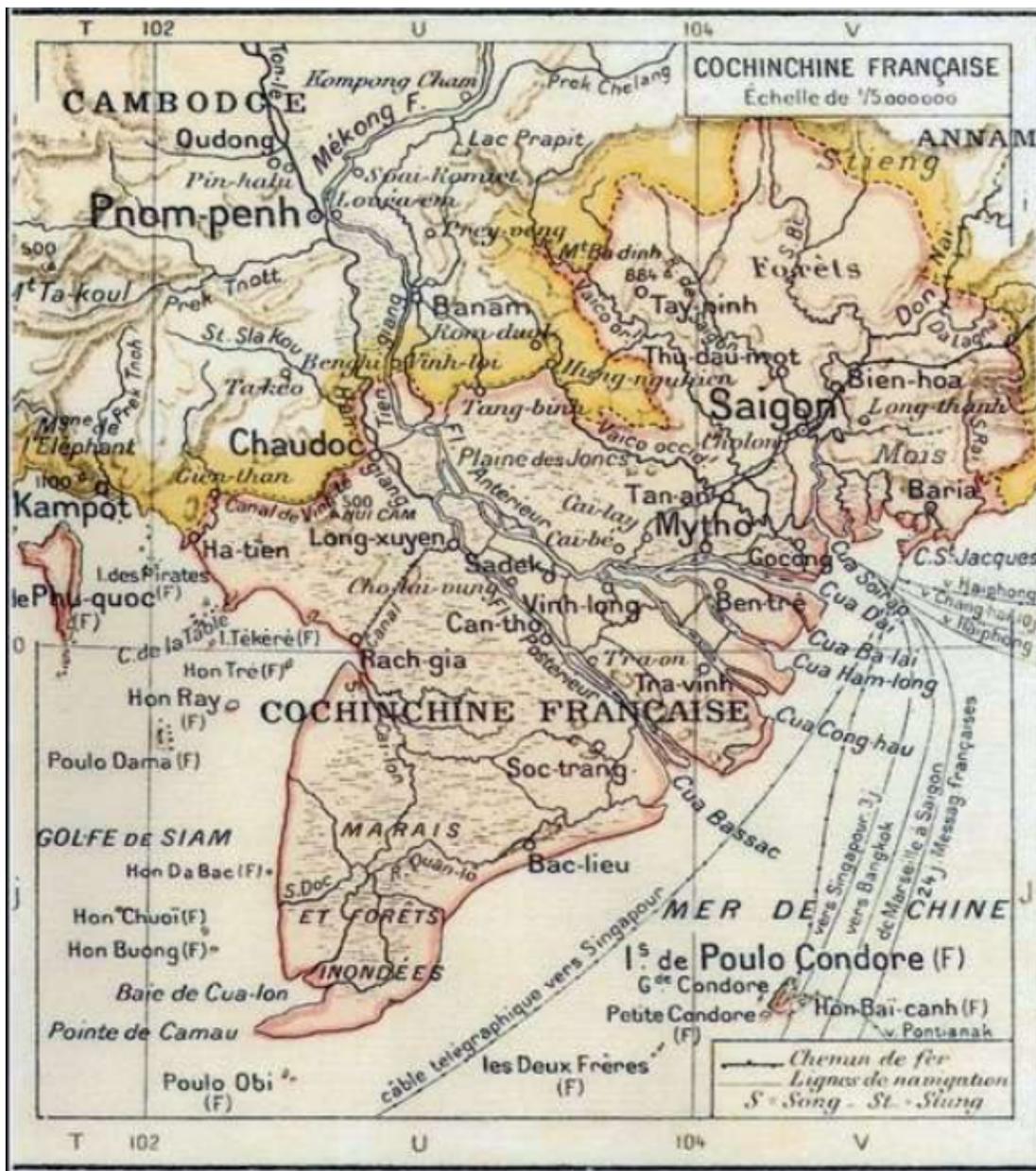
Annexes

(1) Indochine française 1932



Source: [http://www.anai-asso.org/NET/document/loeuvre\\_de\\_la\\_france/index.htm](http://www.anai-asso.org/NET/document/loeuvre_de_la_france/index.htm)

(2) Cochinchine 1933,



Source : <http://www.francepresseinfos.com/2013/06/la-cochinchine-par-jean-faure.html>